



SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT

Communes :

- Le Diamant
- Les Trois Ilets
- Rivière Pilote
- Le Vauclin
- Le Robert
- Trinité

RAPPORT ANNUEL DU DELEGATAIRE 2009



SOMMAIRE

1. COMMENTAIRES GENERAUX	8
1.1. PRÉSENTATION GENERALE DU SERVICE	8
1.1.1. <i>Description</i>.....	8
1.1.1.1. Présentation du Service.....	8
1.1.1.2. Présentation générale de la SME.....	9
1.1.1.3. Moyens en personnel.....	9
1.1.1.4. Organisation interne	10
1.1.1.5. Les ouvrages confiés à la SME pour le service de l'eau potable (affermage)	12
1.1.1.6.....Les ouvrages confiés à la SME pour le service de l'assainissement (affermage et prestations complètes)	12
1.1.2. <i>La démarche sécurité</i>.....	13
1.1.2.1. Rappel réglementaire.....	13
1.1.2.2. La démarche d'évaluation des risques.....	13
1.1.2.3. Document unique SICSM.....	13
1.1.3. <i>La qualité de service</i>.....	13
1.1.3.1. La démarche qualité de la SME.....	13
1.1.3.2. Le baromètre satisfaction clients	14
1.1.3.3. La qualité de l'eau et des prestations	16
1.1.3.4. Le service client	27
1.1.4. <i>La communication externe</i>.....	29
1.1.5. <i>Evolution de la réglementation</i>.....	30
1.1.6. <i>Orientations pour l'avenir</i>.....	33
1.1.6.1. Schéma Directeur de Zonage Assainissement	33
1.1.6.2. Réhabilitation des stations d'épuration.....	33
1.1.6.3. Réhabilitation des réseaux et postes.....	34
1.1.6.4. Le devenir des boues de stations de traitement d'eaux usées	35
1.1.6.5. L'assainissement non collectif.....	38
1.1.7. <i>Les faits marquants 2009</i>	39
1.1.8. <i>Indicateurs techniques</i>.....	43
1.1.8.1. Indicateurs de performance.....	43
1.1.8.2. Usagers assainissement collectif.....	47
1.1.8.3. Assainissement non collectif	48
1.1.8.4. Réseaux et postes de refoulement	48
1.1.8.4.1. Descriptif patrimonial.....	48
1.1.8.4.2. Fonctionnement des réseaux	51
1.1.8.4.3. Fonctionnement des postes de refoulement	53
1.1.8.5. Fonctionnement des stations de traitement d'eaux usées.....	56
1.1.8.5.1. Descriptif patrimonial.....	56
1.1.8.5.2. Fonctionnement des stations	56
1.2. INDICATEURS FINANCIERS	60
1.2.1. <i>Tarifs</i>.....	60
1.2.2. <i>Prix de l'eau (facture 120 m³)</i>.....	61
1.2.3. <i>Indicateurs contractuels</i>	62
1.2.3.1. Nombre d'abonnés raccordés	62
1.2.3.2. Nombre d'abonnés raccordables.....	62
1.2.3.3. Nombre d'abonnés ayant opté pour un prélèvement automatique	63
1.2.3.4. Nombre de réclamations clients par type et délai de réponse au cours du trimestre.....	63
1.2.3.5. Nombre de factures rectificatives réalisées	64
1.2.3.6. Nombre de factures remises au contentieux	64
1.2.3.7. Nombre et montant des dégrèvements pour fuite après compteur, après chaque facturation.....	65
1.2.3.8. Volume facturé aux abonnés et durée moyenne entre deux relevés, sur trois ans, après chaque facturation	66
1.2.3.9. Volume facturé aux gros consommateurs et nombre de gros consommateurs, sur trois ans	67
1.2.3.10. Nombre mensuel de réparations effectuées sur les canalisations et les branchements	68
1.2.3.11. Quantités de prestations réalisées au cours du trimestre	69
1.2.4. <i>Fonds de travaux</i>.....	70

COMMUNE DU DIAMANT	71
2. RESEAU DU BOURG.....	72
2.1. SCHEMA D'ENSEMBLE.....	72
2.1.1. <i>Principe de fonctionnement</i>	72
2.1.2. <i>Localisation</i>	73
2.2. INVENTAIRE DES OUVRAGES.....	74
2.2.1. <i>Réseaux de collecte</i>	74
2.2.2. <i>Caractéristiques des postes de refoulement</i>	75
2.2.3. <i>Station de traitement d'eaux usées de la Cherry</i>	75
2.3. FONCTIONNEMENT DES OUVRAGES.....	77
2.3.1. <i>Réseaux La Cherry</i>	77
2.3.2. <i>Postes de refoulement</i>	77
2.3.3. <i>Station de traitement d'eaux usées du LA CHERRY</i>	78
2.4. LIMITES DES OUVRAGES ET PROJETS DE RENFORCEMENTS	78
2.4.1. <i>Réseaux eaux usées</i>	78
2.4.2. <i>Postes de refoulement</i>	78
2.4.2.1. Autosurveillance des postes de refoulement	78
2.4.2.2. Sécurité	79
2.4.3. <i>Station de traitement d'eaux usées</i>	79
2.4.3.1. Station du bourg.....	79
3. RESEAU DE DIZAC	81
3.1. SCHEMA D'ENSEMBLE.....	81
3.1.1. <i>Principe de fonctionnement</i>	81
3.1.2. <i>Localisation</i>	82
3.2. INVENTAIRE DES OUVRAGES.....	83
3.2.1. <i>Réseaux de collecte</i>	83
3.2.2. <i>Postes de relèvement</i>	83
3.2.3. <i>Station de traitement d'eaux usées de Dizac</i>	84
3.3. FONCTIONNEMENT DES OUVRAGES.....	85
3.3.1. <i>Réseaux de Dizac</i>	85
3.3.2. <i>Postes de refoulement</i>	85
3.3.3. <i>Station de traitement d'eaux usées de Dizac</i>	86
3.4. LIMITES DES OUVRAGES ET PROJETS DE RENFORCEMENT	87
3.4.1. <i>Réseaux eaux usées</i>	87
3.4.2. <i>Postes de refoulement</i>	87
3.4.2.1. Autosurveillance des postes de refoulement	87
3.4.2.2. Sécurité	87
3.4.3. <i>Station de traitement d'eaux usées</i>	87
4. RESEAU DE TAUPINIÈRE	89
4.1. INVENTAIRE DES OUVRAGES.....	89
4.2. FONCTIONNEMENT DES OUVRAGES.....	89
4.2.1. <i>Réseaux de Taupinière</i>	89
4.2.2. <i>Station de traitement d'eaux usées de Taupinière</i>	89
4.3. LIMITES DES OUVRAGES ET PROJETS DE RENFORCEMENT	90
4.3.1. <i>Stations de traitement d'eaux usées de Taupinière</i>	90
COMMUNE DES TROIS - ILETS	91
5. RESEAU DE L'ANSE MARETTE.....	92
5.1. SCHEMA D'ENSEMBLE.....	92

<i>5.1.1. Principe de fonctionnement.....</i>	92
<i>5.1.2. Localisation.....</i>	93
5.2. INVENTAIRE DES OUVRAGES.....	94
<i>5.2.1. Réseaux de collecte.....</i>	94
<i>5.2.2. Caractéristiques des postes de refoulement.....</i>	96
<i>5.2.3. Station de traitement d'eaux usées d'Anse Marette.....</i>	97
5.3. FONCTIONNEMENT DES OUVRAGES.....	98
<i>5.3.1. Réseaux d'Anse Marette.....</i>	98
<i>Postes de refoulement.....</i>	99
<i>5.3.2. Station de traitement d'eaux usées d'Anse Marette.....</i>	101
5.4. LIMITES DES OUVRAGES ET PROJETS DE RENFORCEMENTS	102
<i>5.4.1. Réseaux eaux usées</i>	102
<i>5.4.2. Postes de refoulement.....</i>	102
5.4.2.1. Problème d'H ₂ S sur la chaîne de pompage Xavier-Golf-Wallon	102
5.4.2.2. Autosurveillance des postes de refoulement	102
5.4.2.3. Sécurité	102
<i>5.4.3. Stations de traitement d'eaux usées.....</i>	102
5.4.3.1. Station d'Anse Marette	102
6. RESEAU DE LA FERME	105
<i>6.1. INVENTAIRE DES OUVRAGES.....</i>	105
<i>6.1.1. Réseaux de collecte.....</i>	105
<i>6.1.2. Station de traitement d'eaux usées de La Ferme.....</i>	105
<i>6.2. FONCTIONNEMENT DES OUVRAGES.....</i>	106
<i>6.2.1. Réseaux de La Ferme.....</i>	106
<i>6.2.2. Station de traitement d'eaux usées de La Ferme.....</i>	106
<i>6.3. LIMITES DES OUVRAGES ET PROJETS DE RENFORCEMENTS</i>	106
<i>6.3.1. Réseaux eaux usées</i>	106
<i>6.3.2. Station de traitement d'eaux usées.....</i>	106
COMMUNE DE RIVIERE - PILOTE	107
7. STATION EN CAMEE	108
<i>7.1. DESCRIPTIF TECHNIQUE.....</i>	108
<i>7.2. FONCTIONNEMENT DES OUVRAGES.....</i>	110
<i>7.3. LIMITES DES OUVRAGES ET PROJETS DE RENFORCEMENT.....</i>	111
8. RESEAU DE MANIKOU	113
<i>8.1. INVENTAIRE DES OUVRAGES.....</i>	113
<i>8.1.1. Réseaux de collecte.....</i>	113
<i>8.1.2. Caractéristique du poste de refoulement.....</i>	113
<i>8.1.3. Station de traitement d'eaux usées de Manikou.....</i>	114
<i>8.2. FONCTIONNEMENT DES OUVRAGES.....</i>	115
<i>8.3. LIMITES DES OUVRAGES ET PROJETS DE RENFORCEMENT.....</i>	115
COMMUNE DU VAUCLIN	116
9. RESEAU DU BOURG.....	117
<i>9.1. INVENTAIRE DES OUVRAGES.....</i>	118
<i>9.1.1. Réseaux de collecte.....</i>	118
<i>9.1.2. Postes de refoulement.....</i>	118
<i>9.1.3. Station de traitement d'eaux usées du Bourg.....</i>	121
<i>9.2. FONCTIONNEMENT DES OUVRAGES.....</i>	122

9.2.1.	<i>Réseaux du Bourg</i>	122
9.2.2.	<i>Poste de refoulement</i>	122
9.2.3.	<i>Entretien et Renouvellement</i>	122
9.2.4.	<i>Station de traitement d'eaux usées du Bourg</i>	123
9.3.	LIMITES DES OUVRAGES ET PROJETS DE RENFORCEMENTS	124
9.3.1.	<i>Réseaux eaux usées</i>	124
9.3.1.1.	Postes.....	124
9.3.1.1.1.	Ensemble des postes	124
9.3.1.1.2.	Poste SNACK.....	125
9.3.1.2.	Réseau UCPA	125
9.3.1.3.	Poste n° 4	125
9.3.2.	<i>Station de traitement d'eaux usées</i>	125
10.	RESEAU DE GRAND CASE	126
10.1.	INVENTAIRE DES OUVRAGES	126
10.1.1.	<i>Réseau de collecte</i>	126
10.1.2.	<i>Station de traitement d'eaux usées de GRAND CASE</i>	126
10.2.	FONCTIONNEMENT DES OUVRAGES	127
10.2.1.	<i>Réseaux de Grand Case</i>	127
10.2.2.	<i>Station de traitement d'eaux usées de Grand Case</i>	127
10.3.	LIMITES DES OUVRAGES ET PROJETS DE RENFORCEMENTS	127
10.3.1.	<i>Réseaux eaux usées</i>	127
10.3.2.	<i>Station de traitement d'eaux usées</i>	127
COMMUNE DU ROBERT	128
11.	RESEAU DU BOURG	129
11.1.	SCHEMA D'ENSEMBLE.....	129
11.2.	INVENTAIRE DES OUVRAGES	130
11.2.1.	<i>Réseaux de collecte</i>	130
11.2.2.	<i>Postes de refoulement</i>	131
11.2.3.	<i>Station de traitement d'eaux usées du Bourg</i>	132
11.3.	FONCTIONNEMENT DES OUVRAGES	135
11.3.1.	<i>Réseaux du Bourg</i>	135
11.3.2.	<i>Postes de refoulement</i>	135
11.3.3.	<i>Station de traitement d'eaux usées du Bourg</i>	136
11.4.	LIMITES DES OUVRAGES ET PROJETS DE RENFORCEMENTS	137
11.4.1.	<i>Réseaux eaux usées</i>	137
11.4.2.	Réseau Mansarde.....	137
11.4.3.	Réseau Miramar.....	137
11.4.4.	Réseau Lotissement Sémaphore	138
11.4.5.	<i>Postes de refoulement</i>	139
11.4.5.1.	Télésurveillance des postes de refoulement	139
11.4.5.2.	Sécurité	139
11.4.6.	<i>Stations de traitement d'eaux usées</i>	139
12.	RESEAU DE POINTE LYNCH	141
12.1.	SCHEMA D'ENSEMBLE.....	141
12.2.	INVENTAIRE DES OUVRAGES	142
12.2.1.	<i>Réseaux de collecte</i>	142
12.2.2.	<i>Poste de refoulement</i>	142
12.2.3.	<i>Station de traitement d'eaux usées de Pointe Lynch</i>	143
12.3.	FONCTIONNEMENT DES OUVRAGES	145
12.3.1.	<i>Réseaux de Pointe Lynch</i>	145

<i>12.3.2.</i>	<i>Postes de refoulement.....</i>	145
<i>12.3.3.</i>	<i>Station de traitement d'eaux usées de Pointe Lynch.....</i>	146
12.4.	LIMITES DES OUVRAGES ET PROJETS DE RENFORCEMENT	147
<i>12.4.1.</i>	<i>Réseaux eaux usées</i>	147
<i>12.4.2.</i>	<i>Poste de refoulement.....</i>	147
12.4.2.1.	Télésurveillance des postes de refoulement	147
12.4.2.2.	Sécurité	147
<i>12.4.3.</i>	<i>Station de traitement d'eaux usées.....</i>	148
13.	RESEAU DE MOULIN A VENT	150
13.1.	<i>SCHEMA D'ENSEMBLE.....</i>	150
13.2.	<i>INVENTAIRE DES OUVRAGES.....</i>	151
<i>13.2.1.</i>	<i>Réseaux de collecte.....</i>	151
<i>13.2.2.</i>	<i>Postes de refoulement.....</i>	152
<i>13.2.3.</i>	<i>Station de traitement d'eaux usées de Moulin à Vent.....</i>	154
13.3.	<i>FONCTIONNEMENT DES OUVRAGES.....</i>	156
<i>13.3.1.</i>	<i>Réseaux de Moulin à Vent.....</i>	156
<i>13.3.2.</i>	<i>Postes de refoulement.....</i>	156
<i>13.3.3.</i>	<i>Station de traitement d'eaux usées de Moulin à Vent.....</i>	157
13.4.	<i>LIMITES DES OUVRAGES ET PROJETS DE RENFORCEMENTS</i>	158
<i>13.4.1.</i>	<i>Réseaux eaux usées</i>	158
13.4.1.1.	Cité Symphor	158
13.4.1.2.	Lotissement Moulin à Vent (privé)	159
<i>13.4.2.</i>	<i>Postes de refoulement.....</i>	159
13.4.2.1.	Télésurveillance des postes de refoulement	159
13.4.2.2.	Sécurité	159
<i>13.4.3.</i>	<i>Station de traitement d'eaux usées.....</i>	160
14.	RESEAU DE FOUR A CHAUX	162
14.1.	<i>SCHEMA D'ENSEMBLE.....</i>	162
14.2.	<i>INVENTAIRE DES OUVRAGES.....</i>	163
<i>14.2.1.</i>	<i>Réseaux de collecte.....</i>	163
<i>14.2.2.</i>	<i>Postes de refoulement.....</i>	164
<i>14.2.3.</i>	<i>Station de traitement d'eaux usées de Four à Chaux.....</i>	165
14.3.	<i>FONCTIONNEMENT DES OUVRAGES.....</i>	167
<i>14.3.1.</i>	<i>Réseaux de Four à Chaux.....</i>	167
<i>14.3.2.</i>	<i>Postes de refoulement.....</i>	167
<i>14.3.3.</i>	<i>Station de traitement d'eaux usées de Four à Chaux.....</i>	168
14.4.	<i>LIMITES DES OUVRAGES ET PROJETS DE RENFORCEMENTS</i>	170
<i>14.4.1.</i>	<i>Réseaux eaux usées</i>	170
<i>14.4.2.</i>	<i>Postes de refoulement.....</i>	170
14.4.2.1.	Autosurveillance des postes de refoulement	170
14.4.2.2.	Sécurité	170
<i>14.4.3.</i>	<i>Station de traitement d'eaux usées.....</i>	170
15.	RESEAU DE VERT PRE	173
15.1.	<i>SCHEMA D'ENSEMBLE.....</i>	173
15.2.	<i>INVENTAIRE DES OUVRAGES.....</i>	174
<i>15.2.1.</i>	<i>Réseau de collecte.....</i>	174
<i>15.2.2.</i>	<i>Postes de relèvement.....</i>	174
<i>15.2.3.</i>	<i>Station de traitement d'eaux usées de Vert Pré.....</i>	174
15.3.	<i>FONCTIONNEMENT DES OUVRAGES.....</i>	178
<i>15.3.1.</i>	<i>Réseaux du Vert Pré.....</i>	178

15.3.2.	<i>Postes de refoulement</i>	178
15.3.3.	<i>Station de traitement d'eaux usées</i>	178
15.4.	LIMITES DES OUVRAGES ET PROJETS DE RENFORCEMENTS	179
15.4.1.	<i>Réseaux eaux usées</i>	179
15.4.2.	<i>Poste de refoulement</i>	179
15.4.3.	<i>Stations de traitement d'eaux usées</i>	179
C O M M U N E D E T R I N I T É		180
16.	RESEAU DU BOURG.....	181
16.1.	SCHEMA D'ENSEMBLE	181
16.2.	INVENTAIRE DES OUVRAGES.....	182
16.2.1.	<i>Réseaux de collecte</i>	182
16.2.2.	<i>Postes de refoulement</i>	185
16.2.3.	<i>Station de traitement d'eaux usées de Desmarinières</i>	191
16.3.	FONCTIONNEMENT DES OUVRAGES.....	194
16.3.1.	<i>Réseaux de Trinité</i>	194
16.3.2.	<i>Postes de refoulement</i>	194
16.3.3.	<i>Station de traitement d'eaux usées de Desmarinières</i>	196
16.4.	LIMITES DES OUVRAGES ET PROJETS DE RENFORCEMENTS	198
16.4.1.	<i>Réseaux eaux usées</i>	198
16.4.1.1.	Réseau rue Carnot.....	198
16.4.2.	<i>Postes de refoulement</i>	198
16.4.2.1.	Poste de Rivière Crabes	198
16.4.2.2.	Poste de C.F.P.A.....	198
16.4.2.3.	Poste du Brésil.....	198
16.4.2.4.	Télésurveillance des postes de refoulement	199
16.4.2.5.	Sécurité	199
16.4.2.6.	Station de Desmarinières	199
17.	RESEAU DU BAC	201
17.1.	SCHEMA D'ENSEMBLE.....	201
17.2.	INVENTAIRE DES OUVRAGES.....	202
17.2.1.	<i>Réseaux de collecte</i>	202
17.2.2.	<i>Caractéristiques du poste de refoulement</i>	202
17.2.3.	<i>Station de traitement d'eaux usées Cité Bac</i>	203
17.3.	FONCTIONNEMENT DES OUVRAGES.....	205
17.3.1.	<i>Réseaux</i>	205
17.3.2.	<i>Poste de refoulement</i>	205
17.3.3.	<i>Station de traitement d'eaux usées Cité Bac</i>	205
17.4.	LIMITES DES OUVRAGES ET PROJETS DE RENFORCEMENTS	207
17.4.1.	<i>Extensions réseaux eaux usées</i>	207
17.4.1.1.	Réseau Cité Bac.....	207
17.4.2.	<i>Poste de refoulement</i>	207
17.4.3.	<i>Stations de traitement d'eaux usées</i>	207
18.	RESEAU DE TARTANE.....	209
18.1.	SCHEMA D'ENSEMBLE.....	209
18.1.1.	<i>Principe de fonctionnement</i>	209
18.2.	INVENTAIRE DES OUVRAGES.....	210
18.2.1.	<i>Réseaux de collecte</i>	210
18.2.2.	<i>Postes de refoulement</i>	210
18.2.3.	<i>Station de traitement d'eaux usées de Tartane (avant réhabilitation)</i>	211
18.3.	FONCTIONNEMENT DES OUVRAGES.....	213

18.3.1.	<i>Réseaux de Tartane.....</i>	213
18.3.2.	<i>Postes de refoulement.....</i>	213
18.3.3.	<i>Station de traitement d'eaux usées.....</i>	214
18.4.	LIMITES DES OUVRAGES ET PROJETS DE RENFORCEMENTS	215
18.4.1.	<i>Réseau eaux usées.....</i>	215
18.4.1.1.	Tartane	215
18.4.1.2.	Fond Bazile	215
18.4.2.	<i>Poste de refoulement.....</i>	216
18.4.2.1.	Poste du Bourg de Tartane.....	216
18.4.2.2.	Autosurveillance des postes de refoulement	216
18.4.2.3.	Sécurité	216
18.4.3.	<i>Station de traitement d'eaux usées.....</i>	216
	ANNEXES.....	217
☞	ANNEXES DU DIAMANT	217
☞	ANNEXES DES TROIS-ILETS	218
☞	ANNEXES DE RIVIERE-PILOTE.....	219
☞	ANNEXES DU VAUCLIN	220
☞	ANNEXES DU ROBERT	221
☞	ANNEXES DE TRINITE.....	222

1. COMMENTAIRES GENERAUX

1.1. Présentation générale du service

1.1.1. Description

1.1.1.1. Présentation du Service

La SOCIETE MARTINIQUE DES EAUX assure la collecte, le transfert et le traitement des eaux usées sur le périmètre suivant :

COMMUNES	Diamant	Trois Ilets	Rivière Pilote	Vauclin	Robert	Trinité	TOTAL
Clients Assujettis	1 293	2 117	252	1 721	2 765	3 352	11 500
m ³ facturés	228 980	474 190	30 153	173 697	334 689	401 007	1 642 716
Réseaux de collecte gravitaire	10 155	25 430	2 057	20 125	18 861	25 476	102 104
Réseaux de refoulement	2 886	5 117	27	1 866	10 386	7 083	27 365
Postes de relèvement	7	16	1	7	33	23	87
Stations d'épuration	3	2	2	2	5	3	17

Le périmètre sera amené à évoluer dans les prochaines années avec l'intégration des communes suivantes à l'échéance des contrats d'affermage en cours :

- SAINTE-ANNE (29/12/09) ;
- LE FRANÇOIS (02/04/10) ;
- LE MARIN (02/04/10) ;
- RIVIERE-SALEE (10/04/10) ;
- SAINT-ESPRIT (01/06/11) ;
- ANSES D'ARLET (01/11/11) ;
- SAINTE-LUCE (31/03/14).

1.1.1.2. Présentation générale de la SME

La SME a été créée en 1977 ; elle intervient dans les domaines de la production et de la distribution d'eau potable, la collecte et le traitement des eaux résiduaires, l'expertise et le conseil aux maîtres d'ouvrages dans ses domaines de compétences.

La SME assure le service de l'eau pour 23 communes à travers 2 syndicats :

- les 16 communes du SICSM (Syndicat Intercommunal du Centre et du Sud de la Martinique),
- la gestion du service de l'eau sur les communes du Lamentin et de Saint-Joseph se fait à travers le syndicat mixte SICSM/ CACEM (Communauté d'Agglomération du Centre de la Martinique) ;
- les 7 communes du SCCCNO (Syndicat des Communes de la Côte Caraïbe Nord Ouest).

Elle assure également le service de l'assainissement sur le périmètre du SICSM, du SCCCNO et de la ville du Lamentin en relation avec la CACEM.

Les ressources humaines, financières et techniques de la SME lui confèrent le rôle d'un acteur économique de premier plan en Martinique. Et de par ses liens avec les groupes SUEZ-LYONNAISE DES EAUX et VEOLIA-EAU, la société peut accéder aux moyens de ces deux grands groupes français, réputés pour leur expérience dans les métiers de l'eau et l'assainissement, leur expertise technique, leur solidité économique et leur stabilité financière.

1.1.1.3. Moyens en personnel

L'effectif de la SME est de 175 agents, caractérisé par une compétence forte, basée sur la formation et l'expérience acquises au sein de l'entreprise ou auprès d'entreprises du même secteur d'activité en métropole.

La SME consacre plus de 3 % de sa masse salariale au développement et au maintien des compétences de ses salariés grâce à la mise en place d'actions de formation performantes en externe et en interne.

La politique de formation est orientée vers la prise en compte de l'ensemble des dimensions utiles à l'exercice efficace de nos métiers, en respectant les exigences des clients (technologies nouvelles, reporting contractuel et réglementaire, management, communication....).

Les agents sont répartis en niveau de qualification comme suit :

Ouvriers – employés :	128
Agents de maîtrise :	34
Cadres :	13
Contrats de qualification :	5

1.1.1.4. Organisation interne

La SME est organisée par métiers et par agences.

Le siège social, situé à Place d'Armes au Lamentin, accueille tous les services centraux : - la direction de la société, la comptabilité, la gestion de la clientèle, les ressources humaines, l'informatique, les centraux de télégestion, le management de la Qualité, le bureau d'étude et la direction des exploitations (eau et assainissement).

En 2009, l'organisation des activités d'exploitation des services de l'eau potable et de l'assainissement ainsi que l'accueil client lié à ces activités, a été répartie en deux agences organisées comme suit :

- Agence CENTRE-NORD dont le siège situé dans les locaux de Place d'Armes regroupe les zones CENTRE (Lamentin et Saint-Joseph), NORD (Bellefontaine, Carbet, Case-Pilote, Fonds-Saint-Denis, Morne-Vert, Prêcheur et Saint-Pierre) et NORD ATLANTIQUE (François, Robert et Trinité) ;
- Agence SUD dont le siège situé à Petit-Bourg regroupe les zones SUD (Marin, Rivière-Pilote, Sainte-Anne, Sainte-Luce et Vauclin) et SUD CARAÏBE (Anses-d'Arlet, Diamant, Ducos, Rivière-Salée, Saint-Esprit et Trois-Îlets).

☞ Organisation de l'astreinte

La SME reçoit les appels relatifs aux manques d'eau, fuites, pollutions ou problèmes électromécaniques. Ces appels peuvent provenir des clients ou directement des équipements de télésurveillance des installations les plus sensibles.

Le service d'astreinte (18 personnes en continu) permet une permanence 24h/24, tous les jours de l'année. Cette continuité du service concerne la gestion des installations de production et de distribution d'eau, de collecte et de traitement des eaux usées.

Les équipes d'astreinte sont mobilisables hors des heures ouvrables, pour déclencher les réparations nécessaires.

Le personnel est compétent en termes de traitement d'eau, d'épuration, de plomberie, de terrassement, d'électromécanique et de gestion des réseaux. Il est encadré par des agents de maîtrise et un cadre. L'effectif mobilisé chaque semaine représente environ 10 % de l'effectif total de la société.

L'astreinte est planifiée semestriellement. Un tableau est tenu à jour au Secrétariat de Direction des Exploitations de la SME.

- L'organigramme d'astreinte

Sous l'autorité d'un cadre responsable, l'astreinte s'organise en quatre entités distinctes :

- le responsable d'astreinte :

Il représente la Direction des Exploitations, assure la responsabilité du bon fonctionnement de l'astreinte et intervient en situation d'exception.

- l'astreinte téléphonique :

L'objectif est de fournir à tout client ou tiers, qui appelle sur un numéro d'urgence, un interlocuteur physique et ce 24 h/ 24.

L'astreinte téléphonique prend le relais du standard de la SME ; la réception des alarmes techniques est centralisée vers la personne qui reçoit les appels des clients.

- l'astreinte d'encadrement :

Elle gère les situations qui sortent de la pratique courante et nécessitent soit une appréciation spécifique, soit la mobilisation de moyens importants. Elle prend les décisions d'intervention pour les cas qui n'ont pas fait l'objet d'une description pré-établie d'intervention.

Elle encadre les interventions importantes et permet de mettre en œuvre les dispositions appropriées à chaque situation.

- l'astreinte d'intervention :

Les travaux à réaliser étant urgents par nature, elle se mobilise dès qu'elle est sollicitée, dans des délais très courts, pour les effectuer. Pour un certain nombre de situations banalisées étudiées à l'avance (petites interventions, diagnostics...), elle travaille en autonomie. Les incidents les plus fréquents ou les plus prévisibles sont passés en revue de façon systématique.

- Les moyens mis à disposition du personnel d'astreinte

- téléphones à domicile et téléphones portables ;
- répondeurs téléphoniques avec renvoi d'appel ;
- radio interne société dans les véhicules ;
- P.C. portables de télésurveillance ;
- véhicules avec outillage et jeux de plans de réseaux ;
- fourgons-ateliers, mini pelles et camions benne ;
- mallettes d'astreinte (adresses, téléphone, consignes d'intervention ...) ;
- camion hydrocureur d'intervention.

Les interventions d'astreinte sont enregistrées et font l'objet d'un suivi dans le cadre des procédures de certification, afin d'en améliorer en permanence le fonctionnement.

1.1.1.5. Les ouvrages confiés à la SME pour le service de l'eau potable (affermage)

- 3 usines de traitement d'eau, 4 captages de sources et 2 forages ;
- 185 réservoirs de stockage ;
- 85 stations de pompage ;
- 18 millions de m³ produits par an ;
- plus de 2 100 km de réseau d'eau potable.

1.1.1.6. Les ouvrages confiés à la SME pour le service de l'assainissement (affermage et prestations complètes)

- 76 stations d'épuration d'eaux usées représentant une capacité théorique de 180 000 équivalents-habitants ;
- 188 postes de relevage ;
- 5,3 millions de m³ épurés par an ;
- 385 km de réseau d'assainissement.

1.1.2. La démarche sécurité

1.1.2.1. Rappel réglementaire

Depuis le 05 novembre 2001, le Code du travail (Art. R 4121-1) impose à l'employeur de recenser les risques présents dans son entreprise, d'évaluer leur gravité, leur probabilité de survenue et consigner ces informations dans le document unique.

Le document unique, terminé à la SME au 31 décembre 2008, a été revu le 15 décembre 2009.

Il est conçu en plusieurs parties :

- une partie qui lui incombe ;
- l'autre partie qui concerne les collectivités pour lesquelles travaille la SME.

Depuis le décret 2008-1347 de décembre 2008, l'employeur doit tenir ce document à disposition des travailleurs. Le document unique est donc accessible à tous sur notre réseau informatique.

1.1.2.2. La démarche d'évaluation des risques

L'inventaire des risques a d'abord été réalisé par ouvrage, puis par métier. Ainsi, tous les postes, techniques et administratifs, ont été passés en revue.

Pour les postes de refoulement, une fiche-type d'identification des risques a été renseignée (en annexe) par les agents, juste avant de procéder à la hiérarchisation des risques et à la définition des actions à mettre en place.

Concernant les stations de dépollution des eaux usées, à l'aide de la liste des risques professionnels (en annexe), les sites ont été inspectés par le service Sécurité en collaboration avec les agents d'assainissement.

1.1.2.3. Document unique SICSM

En annexe le document unique SICSM. Le canevas utilisé est celui de la Caisse Générale de Sécurité Sociale de Martinique.

1.1.3. La qualité de service

1.1.3.1. La démarche qualité de la SME

L'évolution du marché et l'ambition de la SME de toujours satisfaire ses clients (collectivités, abonnés et consommateurs), l'ont conduite à entreprendre dès 1999 une démarche d'amélioration continue de la qualité de ses produits et services.

Depuis juin 2005, la SME est certifiée ISO 9001 pour la totalité de ses activités sur l'ensemble de son périmètre :

- la production et la distribution d'eau potable,
- la gestion administrative des clients,
- la collecte et le traitement des eaux usées,
- l'entretien et l'inspection des réseaux.

La politique d'entreprise définit différents axes :

- ☞ Inscrire l'entreprise dans une démarche d'amélioration continue afin d'assurer la pérennité de notre développement commercial,
- ☞ Anticiper et satisfaire les attentes des clients, mériter leur confiance,
- ☞ Améliorer l'image de l'entreprise avec le souci de respecter les exigences réglementaires et légales.

L'ensemble des agents de la SME est mobilisé sur ces axes d'amélioration par la déclinaison d'objectifs opérationnels individuels et des ressources importantes ont été mises en place afin d'obtenir l'adhésion de tous à cette démarche Qualité.

Le système Qualité en place est évalué en interne, par une équipe d'auditeurs préalablement formés et en externe par l'organisme AFNOR Certification.

L'ensemble de ces évaluations démontre que le système de management de la Qualité de la SME répond bien aux exigences de la norme ISO 9001 version 2000 et met en avant les fondations solides liées à la construction progressive du système Qualité, l'expérience acquise par la SME dans son environnement professionnel et la forte implication et l'appropriation du système Qualité par le personnel.

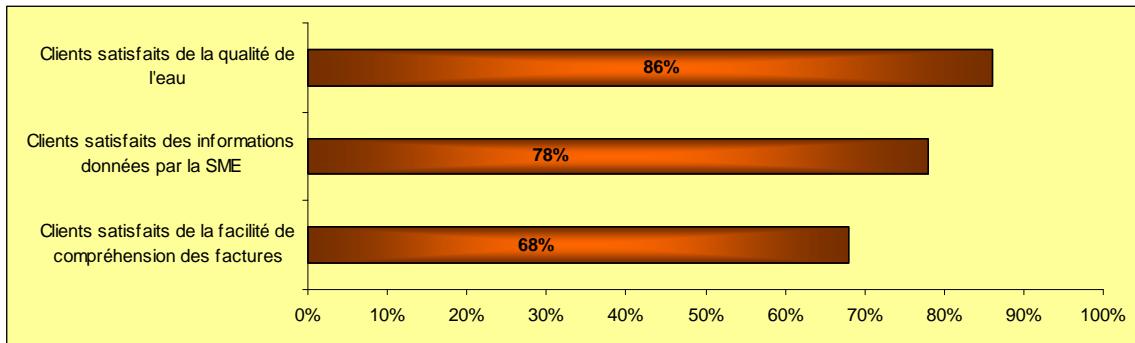
1.1.3.2. Le baromètre satisfaction clients

Depuis 2000, la SME lance un baromètre annuel de satisfaction pour mesurer l'appréciation de ses clients sur ses prestations et connaître leurs attentes.

Cette opération permet entre autres de positionner la SME pour la qualité des prestations fournies par rapport à six autres opérateurs de services en Martinique (EDF, Télécom, CAF...).

En 2009, l'enquête a été réalisée par l'institut de sondage LH2Dom durant les mois de novembre et décembre 2009.

On peut retenir les résultats suivants :



1.1.3.3. La qualité de l'eau et des prestations

Les résultats de l'autocontrôle pour l'année 2009 sont répertoriés dans le tableau ci-dessous :

- COMMUNE DU DIAMANT

STATION	La Cherry (3 000 EH)	Dizac (3 200 EH)	Taupinière (200 EH)
Nombre de bilans effectués	9	9	1
Nombre de bilans dépassant charge de référence	4	1	*
ANALYSES CONFORMES			
DBO ₅	9	9	1
DCO	9	7	1
MES	8	6	1
NK	-	-	-
Pt	-	-	-
Nombre de bilans conformes	8	6	1
% de conformité	89%	67%	100%

* : pas de mesure de débit possible

- COMMUNE DES TROIS-ILETS

STATION	Anse Marette (15 000 EH)	La Ferme (200 EH)
Nombre de bilans effectués	24	-
Nombre de bilans dépassant la charge de référence	5	*
ANALYSES CONFORMES		
DBO ₅	24	-
DCO	23	-
MES	21	-
NK	-	-
Pt	-	-
Nombre de bilans conformes	21	-
% de conformité	88%	-

* : pas de mesure de débit possible

- COMMUNE DE RIVIERE-PILOTE

STATION	Manikou (650 EH)	En Camée (250 EH)
Nombre de bilans effectués	1	1
Nombre de bilans dépassant la charge de référence	-	-
ANALYSES CONFORMES		
DBO ₅	1	1
DCO	1	1
MES	1	1
NK	-	-
Pt	-	-
Nombre de bilans conformes	1	1
% de conformité	100%	100%

* : pas de mesure de débit possible

- COMMUNE DU VAUCLIN

STATION	Petite Ravine (5 000 EH)	Grand Case (200 EH)
Nombre de bilans effectués	12	-
Nombre de bilans dépassant la charge de référence	11	*
ANALYSES CONFORMES		
DBO ₅	12	-
DCO	12	-
MES	12	-
NK	-	-
Pt	-	-
Nombre de bilans conformes	12	-
% de conformité	100%	-

* : pas de mesure de débit possible

- COMMUNE DU ROBERT

STATION	Courbaril (2 000 EH)	Pointe Lynch (1 000 EH)	Moulin à Vent (3 000 EH)	Four à Chaux (2 000 EH)	Vert Pré (3 000 EH)
Nombre de bilans effectués	1	2	14	2	14
Nombre de bilans dépassant charge de référence	1	0	6	0	0
ANALYSES CONFORMES					
DBO ₅	1	2	14	2	14
DCO	1	2	13	2	14
MES	1	2	14	2	14
NK ou NGL	-	-	-	-	11
Pt	-	-	-	-	
Nombre de bilans conformes	1	2	13	2	11
% de conformité	100 %	100 %	93 %	100 %	79 %

- COMMUNE DE TRINITE

STATION	Desmarinières (10 000 EH)	Cité Bac (1 000 EH)	Tartane (2 100 EH)
Nombre de bilans effectués	27	4	13
Nombre de bilans dépassant charge de référence	1	1	6
ANALYSES CONFORMES			
DBO ₅	24	4	12
DCO	26	4	12
MES	26	3	9
NK	20	-	12
NGL	23	-	-
Nombre de bilans conformes	17	3	9
% de conformité	63 %	75 %	69 %

- **COMMUNE DU DIAMANT**

Station La Cherry

Bien que le débit reçu par la station soit plus faible en 2009 par rapport aux années précédentes (renvoi d'une partie vers la station de Dizac), la station reste en surcharge.

Par ailleurs, le génie civil est vétuste et la filière boue reste un élément limitant avec des lits de séchage insuffisant pour la charge à traiter. L'introduction du prétraitement par tamisage a mis en évidence les difficultés à faire admettre les refus de dégrillage ensachés comme des déchets simples assimilés à des déchets ménagers.

Station de Dizac

La charge supplémentaire reçue d'une partie des effluents de la step de la Cherry entraîne une production de boue plus importante que la station ne peut traiter correctement, du fait d'une filière boue insuffisante (lits de séchage non couverts).

- **COMMUNE DES TROIS-ILETS**

Station Anse Marette

La station est toujours en attente des travaux de réhabilitation prévus par le SICSM (prétraitement, membranes d'aération, armoire électrique).

La situation commence à être critique en aération car un des 2 bassins n'est pas opérationnel et le surpresseur du 2^{ème} fonctionne dans des conditions difficiles du fait de membranes dégradées.

- **COMMUNE DU ROBERT**

Station Courbaril

La station nécessite une réhabilitation ou une suppression à court terme du fait de sa vétusté et non conformité (absence de prétraitement, génie civil bassin d'aération vétuste, pas d'équipement d'auto-surveillance, filière boue insuffisante).

Station Pointe Lynch

La mise en place de point de prélèvement amont/aval et de comptage en entrée ou sortie permettrait de connaître précisément la charge reçue.

Station de Four à Chaux

La mise en place de point de prélèvement amont/aval et de comptages en entrée (débitmètres électromagnétiques) permettrait de connaître précisément la charge reçue.

- COMMUNE DE TRINITE

Station Cité Bac

La mise en place d'un tamisage en entrée, la réhabilitation du génie civil dégradé et la réhabilitation des lits de séchage sont les priorités à mettre en œuvre sur cet ouvrage.

La mise en place de point de prélèvement amont/aval et de comptage en entrée ou sortie permettrait de connaître précisément la charge reçue.

Station de Tartane

La station réhabilitée a été mise en service au cours du 1^{er} trimestre 2010 et a nécessité un certain nombre de réglages durant les premiers mois.

La filière boue est insuffisante actuellement pour la charge reçue et nous rappelons donc l'urgence des travaux de couverture des lits de séchage.

Station de Desmarinière

Les travaux de lestage du bassin d'aération prévus par le SICSM, initialement programmés en 2008, afin que cet ouvrage puisse être vidé pour le remplacement des membranes d'aération, deviennent très urgents car le traitement biologique se trouve fortement dégradé par le manque d'aération actuel.

Par ailleurs, les travaux de réhabilitation des ouvrages d'arrivée y compris le poste de relèvement prévus par le SICSM qui sont fortement détériorés par l'H₂S deviennent également très urgents. Ces travaux avaient également été prévus en 2008.

L'arrêté du 22 juin 2007 (tableau n°6) intègre la notion de non-conformité des bilans de la manière suivante :

Nombre d'échantillons dans l'année	Nombre maximal d'échantillons non conforme	Nombre d'échantillons dans l'année	Nombre maximal d'échantillons non conforme
4 - 7	1	54 - 67	6
8 - 16	2	68 - 81	7
17 - 28	3	82 - 95	8
29 - 40	4	96 - 110	9
41 - 53	5	111 - 125	10

L'application des commentaires du tableau n°6 de l'arrêté du 22 juin 2007 amène les conclusions suivantes :

- Station de Dizac au DIAMANT	NON CONFORME
- Station de La Cherry au DIAMANT	CONFORME
- Station de La Taupinière au DIAMANT	CONFORME
- Station d'Anse Marette à TROIS-ILETS	CONFORME
- Station de la Ferme à TROIS-ILETS	NON-CONFORME (bilan non fait)
- Station d'En Camée à RIVIERE-PILOTE	CONFORME
- Station de Manikou à RIVIERE-PILOTE	CONFORME
- Station du Bourg au VAUCLIN	CONFORME
- Station de Grand Case au VAUCLIN	NON-CONFORME (bilan non fait)
- Station de Desmarinières à TRINITE	NON-CONFORME (réhabilitation à prévoir)
- Station de Tartane à TRINITE	NON-CONFORME
- Station de Cité Bac à TRINITE	CONFORME
- Station de Vert Pré au ROBERT	NON CONFORME (<i>station en sous charge</i>)
- Station de Pointe Lynch au ROBERT	CONFORME
- Station de Moulin à Vent au ROBERT	CONFORME
- Station de Four à Chaux au ROBERT	CONFORME
- Station du Bourg (Courrbaril) au ROBERT	CONFORME (mais nécessité d'une réhabilitation au plus tôt)

Rappel des seuils pris en compte pour le calcul de la conformité :

- COMMUNE DU DIAMANT

STATION	La Cherry		Dizac		Taupinière	
Paramètres	Concentration (mg/l)	Rendement (%)	Concentration (mg/l)	Rendement (%)	Concentration (mg/l)	Rendement (%)
DBO ₅	25	70%	25	70%	35	60%
DCO	125	75%	125	75%	-	60%
MES	35	90%	35	90%	-	50%
NGI	-	-	-	-	-	-
Pt	-	-	-	-	-	-

- COMMUNE DES TROIS ILETS

STATION	Anse Marette		La Ferme	
	Paramètres	Concentration (mg/l)	Rendement (%)	Concentration (mg/l)
DBO ₅	25	70%	35	60%
DCO	125	75%	-	60%
MES	35	90%	-	50%
NK	-	-	-	-
Pt	-	-	-	-

- COMMUNE DE RIVIERE-PILOTE

STATION	Manikou		En Camée	
	Paramètres	Concentration (mg/l)	Rendement (%)	Concentration (mg/l)
DBO ₅	35	60%	35	60%
DCO	-	60%	-	60%
MES	-	50%	-	50%
NK	-	-	-	-
Pt	-	-	-	-

- COMMUNE DU VAUCLIN

STATION	Petite Ravine		Grand Case	
	Paramètres	Concentration (mg/l)	Rendement (%)	Concentration (mg/l)
DBO ₅	25	70%	35	60%
DCO	125	75%	-	60%
MES	35	90%	-	50%
NGI	-	-	-	-
Pt	-	-	-	-

- COMMUNE DU ROBERT

STATION	Courbaril		Moulin à Vent		Pointe Lynch	
Paramètres	Concentration (mg/l)	Rendement (%)	Concentration (mg/l)	Rendement (%)	Concentration (mg/l)	Rendement (%)
DBO ₅	35	60 %	25	70 %	35	60 %
DCO	-	60 %	125	75 %	-	60 %
MES	-	50 %	35	90 %	-	50 %
NGI	-	-	-	-	-	-
Pt	-	-	-	-	-	-

STATION	Four à Chaux		Vert Pré	
Paramètres	Concentration (mg/l)	Rendement (%)	Concentration (mg/l)	Rendement (%)
DBO ₅	35	60 %	25	-
DCO	-	60 %	90	-
MES	-	50 %	30	-
NGI	-	-	10	-
Pt	-	-	-	-

- COMMUNE DE TRINITE

STATION	Desmarinière		Tartane		Cité Bac	
Paramètres	Concentration (mg/l)	Rendement (%)	Concentration (mg/l)	Rendement (%)	Concentration (mg/l)	Rendement (%)
DBO ₅	25	90 %	25	70 %	35	60 %
DCO	90	80 %	125	75 %	-	60 %
MES	35	90 %	35	90 %	-	50 %
NGI	20	70 %	-	-	-	-
NK	10	70 %	20	60 %	-	-

D'autre part la fréquence des prélèvements après la mise en place des équipements réglementaires devra être effectuée conformément au tableau suivant :

- COMMUNE DU DIAMANT

Paramètres	STATION		
	La Cherry	Dizac	Taupinière
	Nombre de mesures par an		
Débit	365	365	1
MES	12	12	1
DCO	12	12	1
DBO ₅	4	4	1
NK	4	4	-
NH ₄	4	4	-
NO ₃	4	4	-
PT	4	4	-
Siccité des boues évacuées	4	4	-

- COMMUNE DES TROIS ILETS

Paramètres	STATION	
	Anse Marette	La Ferme
	Nombre de mesures par an	
Débit	365	1
MES	24	1
DCO	24	1
DBO ₅	12	1
NK	12	-
NH ₄	12	-
NO ₃	12	-
NO ₂	12	-
PT	12	-
Siccité des boues évacuées	24	-

- COMMUNE DE RIVIERE PILOTE

Paramètres	STATION	
	Manikou	En Camée
	Nombre de mesures par an	
Débit	1	1
MES	1	1
DCO	1	1
DBO ₅	1	1
NK	-	-
NH ₄	-	-
NO ₃	-	-
NO ₂	-	-
PT	-	-
Siccité des boues évacuées	-	-

- COMMUNE DU VAUCLIN

Paramètres	STATION	
	Petite Ravine	Grand Case
	Nombre de mesures par an	
Débit	365	1
MES	12	1
DCO	12	1
DBO ₅	4	1
NK	-	-
NH ₄	-	-
NO ₃	-	-
NO ₂	-	-
PT	-	-
Siccité des boues évacuées	4	-

- COMMUNE DU ROBERT

Paramètres	STATION				
	Courbaril	Pointe Lynch	Moulin à Vent	Four à Chaux	Vert Pré
	Nombre de mesures par an				
Débit	2	2	365	2	365
MES	2	2	12	2	12
DCO	2	2	12	2	12
DBO ₅	2	2	4	2	4
NK	-	-	4	-	-
NH ₄	-	-	4	-	-
NO ₃	-	-	4	-	-
NO ₂	-	-	4	-	-
PT	-	-	4	-	-
Siccité des boues évacuées	4	-	4	4	4

- COMMUNE DE TRINITE

Paramètres	STATION		
	Desmarinières	Tartane	Cité Bac
	Nombre de mesures par an		
Débit	365	365	2
MES	24	12	2
DCO	24	12	2
DBO ₅	12	4	2
NK	6	4	-
NH ₄	6	4	-
NO ₃	6	4	-
NO ₂	6	4	-
PT	-	4	-
Siccité des boues évacuées	4	4	-

1.1.3.4. Le service client

- **Accueil de la Clientèle :**

Tous les clients peuvent se présenter dans les bureaux du délégué à l'adresse :

Société Martiniquaise des Eaux
Z.I. Place d'Armes
LE LAMENTIN

Aux heures d'ouverture suivantes :

- ▶ 7h45 – 12h30, les lundis, mercredis et vendredis
- ▶ 7h45 – 12h30 et 13h45 – 17h00, les mardis et jeudis

Pour l'exploitation des services de l'assainissement et de l'eau potable, les abonnés du Nord peuvent également se rendre à notre agence située à l'adresse :

12, rue Schoelcher
LE CARBET

Aux heures d'ouverture suivantes :

- ▶ Service technique : 7h00 – 14h30, les lundis, mardis et mercredis
7h00 – 13h00 les vendredis
- ▶ Service clientèle : 7h30 – 12h30, les lundis, mercredis et vendredis
7h30 – 12h30 et 14h30 – 16h30, les mardis et jeudis

Le service d'astreinte de la SME permet de répondre à toutes les urgences, 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24.

Le numéro de téléphone en dehors des heures ouvrées est le 05 96 56 99 20.

Information de la Clientèle

Le « client-consommateur » réclame une information plus régulière et une plus grande transparence sur la qualité et le prix de l'eau. La SME contribue naturellement à ces réponses avec une action de communication très ouverte, structurée et régulière.

En 2009, les actions de communication suivantes ont été réalisées :

- envoi aux abonnés de factures au format recto-verso. Cette facture présente l'historique des consommations, des messages personnalisés, et une plus grande lisibilité des prestations facturées ;
- courrier d'information aux clients afin de leur préciser les évolutions de tarifs survenues au cours de l'année ;

- envoi avec les factures du second semestre des fiches éditées par la DSDS sur la qualité de l'eau de distribution publique en 2007.

□ Une démarche de progrès

La SME va poursuivre ses actions d'amélioration de l'accueil et du service à la Clientèle.

* Amélioration de l'accueil téléphonique

Malgré les efforts que nous avons déjà mis en œuvre au cours de l'exercice écoulé (une personne supplémentaire), l'accueil téléphonique mérite d'être encore amélioré.

Nous avons engagé, avec notre prestataire en téléphonie, une démarche complète pour tracer l'ensemble des appels téléphoniques que nous recevons en quantité, par personne et par plage horaire.

En fonction des résultats de cette étude, nous adapterons nos moyens techniques et organisationnels pour pouvoir mieux répondre à l'attente de nos clients.

* Mise en place de nouveaux moyens de paiement : Carte Bancaire, Télépaiement VAD et Borne Interactive de Paiement

L'amélioration de notre offre en moyens de paiement a fait partie de nos priorités dès 2005. C'est une requête forte de la part des clients. La carte bancaire nous était régulièrement demandée au travers de la boîte à suggestions (boîte de libre expression des clients sur leurs attentes vis-à-vis de la SME), dans les courriers et dans les sondages IPSOS (demande faite par 31 % des clients sondés). Le télépaiement est également une demande formulée par 11 % de nos clients sondés.

a/ *La Carte Bancaire*

La mise en place du paiement par carte bancaire répond à une demande forte de la clientèle. Ce nouveau mode de paiement a été mis en place en novembre 2005 à la caisse du Siège Place d'Armes et rencontre un vif succès.

b/ *La Borne Interactive de Paiement (B.I.P.)*

Nous prévoyons un investissement au titre d'une B.I.P. pour la clientèle. C'est un automate extérieur qui permet le règlement des factures d'eau, par espèce ou carte bancaire, avec délivrance d'un reçu. Cet appareil, grâce à une aide vocale, est utilisable par tout public. L'avantage pour les clients est la possibilité de régler sa facture à notre agence principale en dehors des heures d'ouverture. Dans le cas d'un afflux ponctuel de clients à la caisse, c'est également une solution qui permet de limiter le délai d'attente et donc d'améliorer la qualité de service.

Cet investissement programmé devra s'inscrire dans la refonte complète de « l'accueil Clientèle » qui ne répond plus entièrement à l'attente des abonnés et de la SME.

c/ Le télépaiement :

Dans l'attente d'un paiement via Internet, nous avons mis en place un service de télépaiement VAD (Vente à Distance) par carte bancaire. Ce nouveau mode de paiement permet à un client sur simple appel téléphonique de régler sa facture d'eau par téléphone en nous indiquant ses références et ses coordonnées de carte bancaire.

Bien qu'opérationnel ce service sera proposé au cours du premier semestre de l'année 2010. A cette occasion une communication spécifique sera réalisée afin d'informer nos clients.

* Réaménagement des locaux d'accueil Clientèle pour offrir plus de confort et de confidentialité aux personnes se rendant dans nos locaux

Fin 2004, nous avons transféré le service d'accueil téléphonique de notre siège Place d'Armes, de la partie accueil physique vers la partie back-office et complété le standard d'un deuxième poste. Ces aménagements doivent permettre à court terme de parfaire la qualité de l'accueil téléphonique.

Concernant l'accueil physique et afin de garantir un meilleur confort aux clients se rendant dans nos locaux, nous avons engagé en 2006 une première phase d'études sur un meilleur agencement des bureaux de Place d'Armes, permettant de répondre aux améliorations souhaitées : espaces individualisés pour respect de la confidentialité, meilleure signalisation des files d'attente à l'accueil, installation de la B.I.P., meilleure sécurisation des locaux, etc.

Des actions d'amélioration de l'accueil physique ont été définies dans l'attente du réaménagement des locaux.

Elles seront déployées au cours du 1^{er} semestre de l'année 2010.

1.1.4. La communication externe

Pour mieux répondre aux attentes de ses clients, la SME met en place des axes forts d'amélioration, notamment dans le domaine de l'information.

En 2009, les opérations suivantes ont été réalisées :

- mise à disposition d'informations très détaillées sur notre Société, nos services, notre métier, sur le site Internet : www.smeaux.com ;
- envoi d'une page d'information relative à la qualité du produit et du service, jointe à l'ensemble des factures ;

- édition d'un journal interne SME mis à disposition des clients ;
- visites des installations : ouverture facilitée des ouvrages au public (accueil des écoles...) ;
- entretien de relations constructives avec le tissu associatif : participation à des réunions publiques ou privées, à la demande notamment d'associations de consommateurs, pour présenter nos métiers, expliquer encore davantage la facturation et les bonnes pratiques en matière de consommation d'eau... ;
- participation à des émissions radio et télévision ;
- information systématique des collectivités et des clients, par mail – par fax - par SMS, particulièrement en cas de manque d'eau (casses, lavages de réservoirs, tests à la fumée) ;
- utilisation des supports médias (TV, radio) pour expliquer les situations de crise ;
- publicité dans la presse spécialisée « collectivités » (Agendas des Maires – des Communes et autres....) ;
- participation aux courses de gommiers de la Martinique avec l'équipe SME ;
- participation médiatisée aux Bourses Alizés pour l'accompagnement d'étudiants martiniquais dans des voies d'excellence ;
- participation au Congrès des Maires de France et organisation de présentations d'ouvrages caractéristiques du savoir-faire de nos groupes.

1.1.5. Evolution de la réglementation

Principales évolutions du cadre réglementaire dans le domaine de l'assainissement en 2009 :

A) SERVICES PUBLICS

Redevance d'occupation du domaine public pour les ouvrages d'eau et d'assainissement

Décret n° 2009-1683 du 30 décembre 2009 relatif aux redevances dues aux communes, aux départements et aux régions en raison de l'occupation de leur domaine public par des ouvrages des services publics de distribution d'eau et d'assainissement (JORF du 31 décembre 2009)

Les montants de redevance suivants sont applicables à compter du 1^{er} janvier 2010 :

- 30 € maximum par kilomètre de réseau, hors les branchements ;
- 2 € maximum par mètre carré d'emprise au sol pour les ouvrages bâtis non linéaires, hors les regards de réseaux d'assainissement.

Ces plafonds évolueront au 1^{er} janvier de chaque année.

La redevance due chaque année à une commune pour l'occupation du domaine public est déterminée par l'organe délibérant dans la limite de ces plafonds fixés.

B) ASSAINISSEMENT

1 - Assainissement collectif : un guide d'application de l'arrêté de 2007 est paru

Commentaire technique du 09/04/2009 du ministère.

L'arrêté du 22 juin 2007 relatif à l'assainissement collectif a fait l'objet d'un commentaire technique du ministère suite aux questions des collectivités ou des services de l'Etat et à la circulaire du 15 février 2008.

Ce commentaire éclaire les règles d'auto-surveillance des ouvrages de collecte et de traitement des eaux usées urbaines. Il ne porte que sur les agglomérations produisant une charge brute de pollution supérieure à 12kg/ jour de DBO5.

Il recommande :

- une démarche pragmatique de suivi pour les agglomérations d'assainissement de moins de 600kg/j de DBO5 (10 000 EQH) ;
- une limitation des interventions de la police des eaux pour les agglomérations de moins de 120 kg/j de DBO5 (2000 EQH) aux cas manifeste de pollution ;
- la mise en place par les communes qui n'ont aucun dispositif à cet effet, de moyens de mesure de surveillance des principaux déversoirs d'orage et la transmission régulière des données d'auto-surveillance.

2 - Boues : le décret sur le fonds d'indemnisation des risques liés à l'épandage

Décret n°2009-550 du 18 mai 2009 relatif à l'indemnisation des risques liés à l'épandage agricole des boues d'épuration urbaines et industrielles (JORF du 20 mai 2009).

Arrêté du 4/09/2009 fixant la liste des rubriques ICPE dont l'épandage agricole de boues d'épuration industrielles donne lieu à l'intervention du fond (JORF du 23/09/2009)

Introduit par la LEMA (art L 425.1 Code des assurances), le fonds de garantie des risques liés à l'épandage attendait un décret pour entrer en application. C'est chose faite.

Ce fonds est destiné à indemniser les exploitants ou propriétaires de terres agricoles ou forestières des dommages causés par l'épandage, non couverts par une assurance, qui ne pouvaient être connus lors de l'épandage (risque sanitaire ou dommage écologique). Les dommages couverts sont ceux résultant de l'épandage de boues urbaines et certaines boues industrielles.

Le fonds est alimenté par le produit de la taxe annuelle due par les producteurs de boues et dont l'assiette est la quantité de matières sèches de boues produites (volume de boues – réactifs incorporés). La taxe est de 0,50 €/tonne de matière sèche. Toutes les boues produites par l'ensemble des step entrent donc dans l'assiette quelque soit la filière de leur élimination.

Les données relatives à l'épandage sont à transmettre au préfet, qui évaluera également le préjudice avec un avis d'une commission nationale d'expertise à constituer.

C) PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE

1 - Conditionnalité des aides agricoles au respect de l'environnement

Décret 2009-499 du 30 avril 2009 relatif à la mise en œuvre de la conditionnalité et arrêté du 30 avril 2009 (JORF du 3/05/2009 p.7477).

Les aides versées à un exploitant agricole peuvent être réduites en cas de non conformité à des exigences environnementales, intégrant la protection de la faune, des eaux souterraines contre la pollution causée par certaines substances dangereuses, la protection des eaux contre les nitrates et la protection des sols lors de l'utilisation de boues d'épuration.

Sur ce point, l'absence de contrat écrit d'épandage ou d'autorisation/ déclaration d'épandage, le respect des périodes d'épandage sont des non conformités.

L'autre ensemble de non conformités a trait à la santé - production végétale et vise principalement les bonnes pratiques agricoles, l'utilisation des produits phytopharmaceutiques et la traçabilité de certains élevages.

2 – Référentiel technique des données sur l'eau et les milieux aquatiques gérés par l'ONEMA

Décret n°2009-1543 du 11/12/2009 relatif au référentiel technique prévu par l'article R213-12-2 du Code de l'environnement (JORF du 13/12/2009).

L'ONEMA reçoit les données et indicateurs relatifs à l'eau, aux milieux aquatiques et à leurs usages ainsi qu'aux services publics de distribution d'eau et d'assainissement.

Il définit le référentiel technique permettant l'interopérabilité de ses dispositifs. Ce référentiel se compose d'un Schéma National des Données sur l'Eau (SNDE) et de documents techniques annexes.

1.1.6. Orientations pour l'avenir

1.1.6.1. Schéma Directeur de Zonage Assainissement

Le SICSM a lancé l'étude du Schéma Directeur de Zonage Assainissement au 1^{er} trimestre 2007.

Les principaux objectifs de l'étude étaient les suivants :

- définir la stratégie générale de développement du SICSM sur 15 ans avec les aspects juridiques, techniques et financiers ;
- déterminer les extensions et les intégrations de réseaux, la construction et la réhabilitation des stations ;
- étudier la protection de l'environnement, la lutte contre l'H2S, la sensibilité des milieux, le choix technique des investissements et d'exploitation, les centres de traitement des matières de vidange et des boues, la pollution diffuse, les filières d'élimination des sous-produits et la réutilisation des eaux épurées en agriculture.

Il conviendrait que l'ensemble de cette étude soit diffusé à l'ensemble des partenaires du SICSM dont la SME.

1.1.6.2. Réhabilitation des stations d'épuration

De nombreux projets sur les six communes sont à l'étude ou en cours de réalisation par le SICSM afin de réhabiliter des stations vétustes ou de créer de nouvelles installations, à savoir :

TROIS ILETS

- Réhabilitation de la station d'Anse Marette (prétraitement, installation électrique et système d'aération).

RIVIERE PILOTE

- Transfert des effluents de la commune sur la station de Gros Raisins à SAINTE-LUCE.

TRINITE

- Réhabilitation de la station de Desmarinières (poste en entrée, prétraitement, diagnostic du génie civil).

ROBERT

- Construction d'une nouvelle station à Pontaléry qui reprendra les effluents de certaines steps de la commune.

Par ailleurs, la SME a remis au SICSM en décembre 2009, une synthèse de préconisations de travaux pour 15 stations d'épuration, suite à un audit réalisé par un expert de la Direction Technique de Lyonnaise des Eaux.

L'objectif de cette démarche a été de :

- prolonger la durée de vie à moindre coût, d'ouvrages vétustes ou en surcharge, tout en améliorant la qualité d'eau traitée et permettre à la collectivité de disposer d'un délai supplémentaire pour leur remplacement ;
- améliorer les performances épuratoires de certaines stations d'épuration par des investissements rapides et de faibles importances.

Sur les 6 communes intéressées par le présent rapport, cette démarche a concerné les stations d'Anse Marette (TROIS-ILETS), Desmarinières et Bac (TRINITE), Dizac (DIAMANT), Moulin à Vent, Courbaril, Four à Chaux, Vert Pré et Pointe Lynch (ROBERT).

1.1.6.3. Réhabilitation des réseaux et postes

ROBERT

- Réhabilitation du poste Route Nationale : le génie civil de cet ouvrage se délite et dégrade les pompes immergées de manière récurrente. Cette situation entraîne des débordements réguliers dans un milieu naturel sensible (présence de poissons). Les travaux de réhabilitation initialement prévus par le SICSM en 2008 nécessitent d'être lancés dans les plus brefs délais.

TROIS ILETS

- Compléter la mise en place du traitement de l'H₂S sur la chaîne de poste Xavier/ Golf/ Wallon par des aménagements permettant l'utilisation du chlorure ferrique en toute sécurité ;
- réhabilitation des postes de Xavier, Golf et Wallon très dégradés par l'H₂S ;
- réhabilitation du réseau de la Marina et de la Pagerie de la Pointe du Bout.

TRINITE

- Réhabilitation des postes Infirmière et Parking : ces ouvrages sont inclus dans le programme de réhabilitation élaboré en 2008 pour 13 postes ;
- réseau : compte tenu du mauvais état du réseau notamment côté bourg, du fait de l'action de H₂S, il devient urgent de prévoir des travaux de réhabilitation dans ce secteur.

VAUCLIN

- Réhabilitation du poste Bananeraie ;
- réseau : compte tenu de l'état dégradé du réseau notamment côté bourg (boulevard Landa, cité Belle Etoile...) du fait de l'action de H2S, il devient urgent de prévoir des travaux de réhabilitation dans ce secteur ;
- une large proportion du réseau de collecte situé dans la partie sud du bourg a été posée par les particuliers. Ces réseaux pour la plupart sont à mettre en conformité.

1.1.6.4. Le devenir des boues de stations de traitement d'eaux usées

• **Rappel de la réglementation nationale**

Le décret du 8 décembre 1997 fixe les conditions de l'épandage des boues issues du traitement des eaux usées sur les sols agricoles ou forestiers, ainsi que pour la revégétalisation.

L'arrêté du 8 janvier 1998 précise les prescriptions techniques applicables à l'épandage en agriculture.

Il ressort de cette réglementation que :

- le producteur de boues est responsable de la filière épandage et de son suivi (organisation et encadrement) ;
- une filière réglementée et contrôlée par l'Etat (article 9 du décret) ;
- les boues ont le caractère de déchet et doivent être traitées en conséquence ;
- la qualité des boues doit assurer leur innocuité. Elles doivent être stabilisées et hygiénisées (article 7 du décret) ;
- une solution alternative d'élimination ou de valorisation des boues doit être prévue pour pallier tout empêchement temporaire de se conformer aux dispositions du présent décret (article 8 du décret) ;
- la traçabilité des opérations doit être assurée (article 9 du décret) ;
- le stockage ne doit pas engendrer de pollutions et de nuisances (article 9 du décret et article 5 de l'arrêté) ;
- les délais d'application sont de 2 à 3 ans, ou immédiatement s'il n'existe pas de plan d'épandage (article 22 du décret).

La situation actuelle est difficile à gérer pour les collectivités et les exploitants.

Le seul exutoire existant à ce jour est la décharge de la Trompeuse, site qui normalement doit être fermé d'ici à 2012.

Concernant la filière agricole, la pression de l'opinion publique et le décret précédent rendent impossible l'épandage de boues non stabilisées et non hygiénisées.

La profession agricole devient de plus en plus sensible aux épandages de boues brutes, même s'ils sont réalisés selon les règles de l'art. De plus, certains stockages autorisés engendrent des odeurs, ce qui provoque des réactions virulentes de riverains parfois relayées par la presse et des associations de protection de l'environnement.

Les principes à retenir sont : réduire les volumes sur site, disposer d'une filière pérenne et de solutions alternatives pour des tailles de stations différentes et veiller à la cohérence au niveau départemental.

□ CAS DES STATIONS DU SICSM

- Commune du DIAMANT

Les stations de traitement d'eaux usées de la Cherry, de Dizac et de Taupinière disposent respectivement d'une capacité nominale de traitement de 3 000 éq. hab, 3 200 éq.hab et 200 éq.hab.

La filière de traitement des boues est composée de lits de séchage pour la Cherry et Dizac. Une déshydratation plus poussée (filtre bande, centrifugeuse) serait à mettre en place sur ces sites à court terme afin d'augmenter leur capacité de traitement en boue.

Pour Taupinière, les boues sont soutirées liquides et transportées sur la station de Dizac pour être déposées sur les lits de séchage.

- Commune des TROIS ILETS

Les boues de la station d'Anse Marette sont traitées avec un filtre à bandes avant envoi à la décharge de FORT-DE-FRANCE.

Pour la station de la Ferme d'une capacité de 200 éq.hab, les boues sont soutirées liquides et transportées à la station d'Anse Marette pour y être déshydratées.

- Commune de RIVIERE PILOTE

Compte tenu de l'absence de traitement des boues sur les stations d'En Camée ou de Manikou, les boues de ces sites sont soutirées liquides et transportées à la station de Gros Raisins/SAINTE-LUCE pour y être déshydratées.

- Commune du VAUCLIN

La station réhabilitée en 2007 a une filière boue comprenant un filtre à bandes.

Concernant l'ouvrage de Grand Case d'une capacité de 200 éq.hab, les boues sont soutirées liquides et transportées à la station réhabilitée du Bourg pour y être déshydratées (elles sont envoyées directement en décharge à l'heure actuelle).

- Commue du ROBERT

Les stations de traitement d'eaux usées du ROBERT disposent d'une capacité nominale de traitement de 11 000 éq. hab.

La filière de traitement des boues est composée uniquement pour deux d'entre elles d'une déshydratation par filtre bande et pour les 3 autres d'un séchage sur lit.

- Commune de TRINITE

Les stations de traitement d'eaux usées de TRINITE disposent d'une capacité nominale de traitement de 13 100 éq. hab.

La filière de traitement des boues est composée uniquement pour l'une d'entre elles d'une déshydratation par filtre bande et pour les deux autres d'un stockage limité en boues liquides avec lits de séchage.

Pour la station de Tartane, il sera nécessaire de renforcer la capacité de traitement en boue avec la couverture des lits et l'augmentation de leur surface.

Le devenir des boues consiste actuellement en une mise en décharge, déclarée, mais non autorisée à ce jour.

La filière actuelle est fragile en plusieurs points :

- interdiction au 1 juillet 2002 de la mise en décharge des déchets non ultimes ;
- une seule décharge fragile à FORT-DE-FRANCE qui aurait dû normalement fermer ses portes en 2008.

A ce jour, trois solutions sont en cours d'étude de faisabilité pour l'élimination des boues en Martinique. Certaines d'entre elles pourraient être complémentaires afin de traiter l'ensemble des boues produites sur le département:

1) Usine de compostage des boues au LAMENTIN

Le projet consisterait à la réalisation d'un investissement privé porté par 2 acteurs qui seraient pleinement impliqués dans la filière d'élimination des boues :

- la SME en tant que producteur de boue ;
- le Lareinty en tant qu'utilisateur du compost produit en agriculture (cannes à sucre, bananes).

L'étude de ce projet est bien avancée avec un montant d'investissement défini, des sources de subventions identifiées, un process déterminé et un terrain localisé.

Les atouts principaux de ce projet sont :

- une solution rustique et fiable ;
- une excellente qualité des boues permettant une valorisation agricole ;
- un co-produit (palette broyée) en abondance localement et non traité chimiquement ;
- une réduction significative de l'utilisation des engrains chimiques pour les terres cultivées avec épandage de compost ;
- un débouché garanti en agriculture pour le compost ;
- une maîtrise du foncier pour le projet et une situation géographique permettant des économies de transport des boues et du compost ;
- une réalisation rapide de l'usine (mise en service possible au 1^{er} semestre 2011)

2) Le Centre de Valorisation Organique du ROBERT (CVO)

Le CVO produit actuellement du compost à partir de déchets fermentescibles issus de la collecte sélective des ordures ménagères et des déchets verts. Une étude est en cours pour la faisabilité de l'admission de boues d'épuration dans l'usine en vue de la fabrication d'un compost utilisable en agriculture.

3) Four à biomasse (CACEM)

La CACEM souhaite étudier une solution d'élimination des boues après passage sur un four à biomasse (incinération des déchets verts pour séchage des boues) et incinération des boues séchées dans les fours d'OM existants.

1.1.6.5. L'assainissement non collectif

L'assainissement non collectif n'est pas inclus dans le contrat d'affermage de la SME.

Les informations ci-après sont données à titre indicatif au SICSM qui a pris la compétence dans ce domaine.

- Parution des arrêtés :

- arrêté du 7 septembre 2009 relatif aux modalités de l'exécution de la mission de contrôle des installations d'assainissement non collectif ;
- arrêté du 7 septembre 2009 définissant les modalités d'agrément des personnes réalisant les vidanges et prenant en charge le transport et l'élimination des matières extraites des installations d'assainissement non collectif ;

- arrêté du 7 septembre 2009 fixant les prescriptions techniques applicables aux installations d'assainissement non collectif recevant une charge brute de pollution organique inférieure ou égale à 1,2 kg/j de DBO₅.

Les arrêtés apportent des précisions attendues concernant l'assainissement non collectif (ANC). Les dispositions des arrêtés du 6 mai 1996 sont abrogées, à l'exception des modalités du contrôle par la collectivité.

1) Définition de la mission de contrôle du SPANC

Le contrôle de la collectivité vise à vérifier que les équipements d'ANC ne créent pas de risques environnementaux, sanitaires ou de nuisances. En fonction du type d'installation et de l'existence ou non d'une vérification préalable, la mission consiste en un contrôle périodique, un diagnostic de bon fonctionnement et d'entretien ou une vérification de conception et d'exécution.

2) Procédure d'agrément des vidangeurs

Toute personne réalisant les vidanges et prenant en charge le transport et l'élimination des matières extraites des installations d'ANC doit obtenir un agrément par le préfet pour une durée de dix ans renouvelable. La demande d'agrément doit être adressée au préfet au plus tard avant le 9 avril 2010 pour les personnes exerçant actuellement cette activité.

3) Prescriptions techniques applicables aux installations d'ANC

L'arrêté fixe les principes généraux et les prescriptions techniques selon lesquels les installations d'ANC doivent être conçues, réalisées, réhabilitées et entretenues.

Outre le traitement par le sol, d'autres dispositifs peuvent être utilisés, sous réserve d'un agrément ministériel préalable.

Le MEDDADT a publié sur son site internet une synthèse des dispositions relatives à l'assainissement non collectif et de l'état d'avancement de mise en œuvre.

1.1.7. Les faits marquants 2009

L'année 2009 a été marquée par les évènements suivants :

1) Au sein de la Société Martiniquaise des Eaux

1^{er} janvier : Mise en œuvre de la nouvelle organisation de l'agence clientèle et du service comptabilité – gestion.

21-23 avril : Audit du système qualité ISO 9001 de la SME mené par l'AFAQ.

- 1^{er} sept. : Mise en œuvre de l'organisation opérationnelle par agences territoriales – projet lancé en 2008.
- 16 sept. : Présentation de la directive « Eaux de baignade » aux communes littorales touristiques par le Centre Technique Littoral (centre de compétence de Lyonnaise des Eaux).
- 18 nov. : Journée de conférence à Versailles pour les élus martiniquais présents dans le cadre du Congrès des Maires (traitement des boues, réutilisation des eaux traitées, télérèlage et eaux de baignade).
- 15 déc. : Présentation du projet d'usine de compostage porté par la SME et le Lareinty au Conseil Général – obtention de l'agrément de la DRIRE et de l'ADEME sur ce même projet.

2) Grève générale

La grève générale déclenchée le 5 février a affecté une partie du fonctionnement du service. Ces perturbations liées à un arrêt complet de la vie économique de l'île ont pris au mois de mars, après plus d'un mois et demi.

- 5 février : Début de la grève générale en Martinique – plusieurs réunions se succèderont en Préfecture sur des points très divers dont les salaires et le prix de l'eau – Blocage total de toute activité – La continuité des services publics de l'eau et de l'assainissement sera assurée pendant toute la durée de la crise grâce à la mobilisation du personnel de la SME et à l'organisation mise en place entre la direction de la SME et les pouvoirs publics concernant l'ensemble des ressources critiques : carburants, produits de traitement, évacuation des boues de stations d'épuration, ... ;
- 14 mars : Accord entre les représentations patronales et le Collectif du 5 février sur l'établissement d'une prime salariale dite de « vie chère » - fin de la grève générale ;
- 17 mars : Accord entre les collectivités en charge de l'eau et de l'assainissement et le Collectif du 5 février sur une baisse du prix de l'eau de 5% sur les 100 premiers m³ consommés par an et par client et sur la gratuité de 25 m³ par an pour les allocataires de la CMU ;

3) Intempéries

Les intempéries exceptionnelles du mois de mai ont eu des conséquences importantes sur les ouvrages de collecte et de traitement des eaux usées sur le territoire du SICSM, principalement :

- les stations d'épuration de Moulin à Vent au ROBERT (clôture arrachée, coulée de boue dans la station entraînant le déplacement de la benne à boue, local d'exploitation inondé), de Courbaril au ROBERT (site inondé, clôture dégradée) au ROBERT et de Desmarinière (clôture dégradée) à TRINITE ;
- les postes de relèvement du SAINT-ESPRIT (PR Petit Fond, Garage Municipal), de RIVIERE SALEE (PR Carrefour, PR Marine) ont également été particulièrement touchés.



PR Petit Fond (6 mai 2009)

4) Incidents importants de réseau

Des nombreux incidents ont été recensés en 2009 (effondrements principalement) dont la cause est la vétusté des réseaux en amiante-ciment et la dégradation qu'ils subissent du fait de la présence d'H₂S, entre autres :

- Quartier Fond Bazil à TRINITE (Tartane) : remplacement d'une conduite d'eaux usées sur 25 ml par du PVC Ø200 mm ;
- Bourg de TRINITE (avenue de Lagrosillère) : remplacement de 2 portions de 50 ml suite à un effondrement d'une conduite en amiante-ciment ;
- Bd Léopold Bissol au VAUCLIN : remplacement d'une conduite d'eaux usées sur 116 ml par du PVC Ø200 mm.

5) Nouvelles installations mises en service en 2009

- Transfert des effluents de la station de la Cherry vers celle de Dizac avec création d'un poste en amont de la Step de Dizac ;
- Traitement par injection de chlorure de l'H₂S sur la chaîne de postes Xavier/Golf/Wallon.

1.1.8. Indicateurs techniques

1.1.8.1. Indicateurs de performance

DOMAINE	N°	INDICATEUR	Station La Cherry	Station Dizac	Station Taupinière
<i>Continuité de la collecte</i>	1	Taux de curage curatif.	0 %		
<i>Dépollution et traitement</i>	2	Taux de conformité des rejets d'épuration.	89%	67%	100%
	3	Indices de conformité réglementaire des rejets.	1	0	1
<i>Gestion durable du patrimoine</i>	4	Politique patrimoniale (réseau)	20%	20%	20%
<i>Gestion des boues</i>	5	Taux de boues évacuées selon une filière pérennisée	0%	0%	0%

DOMAINE	N°	INDICATEUR	Station Anse Marette	Station La Ferme
<i>Continuité de la collecte</i>	1	Taux de curage curatif.		16,5 %
<i>Dépollution et traitement</i>	2	Taux de conformité des rejets d'épuration.	88%	-
	3	Indices de conformité réglementaire des rejets.	1	-
<i>Gestion durable du patrimoine</i>	4	Politique patrimoniale (réseau)	20%	20%
<i>Gestion des boues</i>	5	Taux de boues évacuées selon une filière pérennisée	0%	0%

DOMAINE	N°	INDICATEUR	Station En Camée	Station Manikou
<i>Continuité de la collecte</i>	1	Taux de curage curatif.		0 %
<i>Dépollution et traitement</i>	2	Taux de conformité des rejets d'épuration.	100%	100%
	3	Indices de conformité réglementaire des rejets.	1	1
<i>Gestion durable du patrimoine</i>	4	Politique patrimoniale (réseau)	20%	20%
<i>Gestion des boues</i>	5	Taux de boues évacuées selon une filière pérennisée	0%	0%

DOMAINE	N°	INDICATEUR	Station Petite Ravine	Station Grand-Case
Continuité de la collecte	1	Taux de curage curatif	9,3 %	
Dépollution et traitement	2	Taux de conformité des rejets d'épuration	100%	-
	3	Indices de conformité réglementaire des rejets	1	-
Gestion durable du patrimoine	4	Politique patrimoniale (réseau)	20%	20%
Gestion des boues	5	Taux de boues évacuées selon une filière pérennisée	0%	0%

DOMAINE	N°	INDICATEUR	Station du Bourg	Station Moulin à Vent	Station Pointe Lynch	Station Four A Chaux	Station Vert Pré
Continuité de la collecte	1	Taux de curage curatif		0%			
Dépollution et traitement	2	Taux de conformité des rejets d'épuration	100 %	93%	100 %	100 %	79 %
	3	Indices de conformité réglementaire des rejets	1	1	1	1	0
Gestion durable du patrimoine	4	Politique patrimoniale (réseau)	20 %	20 %	20 %	20 %	20 %
Gestion des boues	5	Taux de boues évacuées selon une filière pérennisée	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %

DOMAINE	N°	INDICATEUR	Station de Desmarinières	Station de Tartane	Station Cité Bac
Continuité de la collecte	1	Taux de curage curatif.	3 %		
Dépollution et traitement	2	Taux de conformité des rejets d'épuration.	63 %	69 %	75 %
	3	Indices de conformité réglementaire des rejets.	0	0	1
Gestion durable du patrimoine	4	Politique patrimoniale (réseau)	20 %	20 %	20 %
Gestion des boues	5	Taux de boues évacuées selon une filière pérennisée	0 %	0 %	0 %

□ **DEFINITION DES INDICATEURS :**

1 – Taux de curage curatif

Unité : Nb / 1 000 abonnés

Définition : (nombre total d'interventions de curage curatif sur réseaux et branchements (hors avaloirs) / nombre d'abonnés) × 1 000

2 – Taux de conformité des rejets d'épuration

Unité : %

Définition : nombre de bilans conformes / nombre de bilans réalisés dans l'année

Un bilan est considéré comme non conforme dès lors qu'un paramètre dépasse les seuils fixés par l'arrêté préfectoral.

3 – Indices de conformités réglementaires des rejets

Unités : 2 notes comprises entre 0 et 1 chacune.

Définition :

- conformité à la Directive européenne ERU et au décret de transposition
oui : 1 / non : 0
- conformité à l'arrêté préfectoral (s'il existe)
oui : 1 / non : 0

4 – Politique patrimoniale (réseau assainissement)

Unité : %

Définition : un indice de 0 à 100 % est attribué selon la qualité des informations disponibles sur le réseau et selon le degré d'avancement de la politique patrimoniale.

0 % : absence de plan du réseau ou plans incomplets.

20 % : informations topographiques complètes sur le réseau (plan mis à jour), localisation des ouvrages annexes (déversoirs d'orage, ...) mais autres informations incomplètes.

40 % : informations topographiques complètes (plan mis à jour) accompagnées de descriptions détaillées de chaque tronçon (section, matériau, année de pose), mais autres informations incomplètes.

60 % : informations topographiques complètes sur le réseau (plan mis à jour, descriptions détaillées de chaque tronçon indiquant le section, le matériau et l'année de pose, localisation des "points noirs" (défauts structurels), des dysfonctionnements (débordements) et localisation des interventions (curage curatif, travaux de réhabilitation).

80 % : informations complètes sur le réseau, comprenant un descriptif complet et la localisation des interventions (voir ci-dessus) et existence d'un plan pluriannuel de réhabilitation.

100 % : informations complètes sur le réseau, comprenant un descriptif complet, la localisation des interventions (voir ci-dessus) et mise en œuvre d'un plan pluriannuel de réhabilitation.

5 – Taux de boues évacuées selon une filière pérennisée

Unité : %

Définition : TMS de boues admises par une filière pérennisée/ TMS totale de boues produites.

Les filières suivantes sont considérées comme pérennisées :

Epandage : Plan d'épandage + déclaration de transport.

Décharge : Siccité supérieure à 30 % + déclaration de transport.

Incinération : Autorisation d'exploitation du gestionnaire de l'usine + déclaration de transport.

Compostage : Déclaration d'exploitation ou autorisation si production supérieur à 10 000 t/an.

1.1.8.2. Usagers assainissement collectif

- **NOMBRE D'USAGERS – VOLUMES ASSUJETTIS**

COMMUNE	NOMBRE D'ASSUJETTIS ASSAINISSEMENT	VOLUMES ASSUJETTIS (m ³)
<u>DIAMANT</u>	1 293	228 980
<u>TROIS ILETS</u>	2 117	474 190
<u>RIVIERE PILOTE</u>	252	30 153
<u>VAUCLIN</u>	1 721	173 697
<u>ROBERT</u>	2 765	334 689
<u>TRINITE</u>	3 352	401 007
T O T A L	11 500	1 642 716

- **GROS CONSOMMATEURS – VOLUMES CONSOMMÉS**

ABONNÉS	COMMUNE	VOLUME m ³
HOTEL NOVOTEL	DIAMANT	28 678
MARINOTEL	DIAMANT	21 043
SCAITP ULTRAMARINE	DIAMANT	11 415
ASL LE CALYPSO	DIAMANT	8 150

SOCACO HOTEL BAMBOU	TROIS ILETS	14 644
SGHTI HOTEL CARAYOU	TROIS ILETS	32 244
HOTEL BAKOUA	TROIS ILETS	15 891
RESIDENCE HAUT DE L'ANSE	TROIS ILETS	13 785
HOTEL CALALOU	TROIS ILETS	13 357
SAIPB HOTEL LA PAGERIE	TROIS ILETS	9 091
SDC LES HAUTS CREOLES	TROIS ILETS	7 869
VILLAGE VACANCES IMPERATRICE	TROIS ILETS	7 499

STE FLORENCE MORGAN	TRINITE	16 303
HOPITAL DE TRINITE	TRINITE	18 705
GENDARMERIE NATIONALE	TRINITE	9 104
FONDATION CAISSE D'EPARGNE	TRINITE	6 421

STE RESIDENCES DU MONT VERT	ROBERT	22 642
-----------------------------	--------	--------

1.1.8.3. Assainissement non collectif

Le contexte réglementaire a été rappelé dans le paragraphe 1.1.4 3 « Problématique de l'assainissement non collectif ».

Nous ne disposons pas de données actuellement sur le nombre de logements concernés par l'assainissement non collectif.

1.1.8.4. Réseaux et postes de refoulement

1.1.8.4.1. Descriptif patrimonial

Diamant		Etat au 31/12/2008	Etat au 31/12/2009
Linéaire gravitaire	<i>m</i>	10 155	10 155
Linéaire refoulement	<i>m</i>	2 886	2 886
Nombre de postes	<i>u</i>	7	7
Nombre de regards	<i>u</i>	334	334
Nombre de pompes	<i>u</i>	14	14
Puissance totale installée	<i>kW</i>	158	172,4

Réseau de La Cherry

Renouvellement à prévoir de 1 400 ml de collecteur en amiante-ciment dans le quartier la Cherry et dans le bourg car la dégradation du réseau est très marquée (ensablement des postes, plaintes répétées de restaurateurs, bouchons)

Réseau de Dizac

Faible pente du réseau et intrusions d'eaux parasites dans le réseau.

Renouvellement à prévoir du réseau en amiante-ciment au niveau de l'hôtel Anse Bleue et de l'habitation Dizac (présence de racines, affaissements et contrepentes).

Trois Illets		Etat au 31/12/2008	Etat au 31/12/2009
Linéaire gravitaire	<i>m</i>	25 430	25 430
Linéaire refoulement	<i>m</i>	5 117	5 117
Nombre de postes	<i>u</i>	16	16
Nombre de regards	<i>u</i>	624	624
Nombre de pompes	<i>u</i>	32	32
Puissance totale installée	<i>kW</i>	293,3	293,3

Réseau Anse à l'Ane

Renouvellement à prévoir du réseau sur la route départementale (faible pente, mauvais état des regards et branchements).

Réseau Anse Mitan

Renouvellement à prévoir du réseau de la Marina à la Pointe du Bout (faible pente avec ensablement).

Réseau du Bourg

Renouvellement à prévoir du réseau de Vatable (problème d'étanchéité des conduites, regards et branchements).

Rivière Pilote		Etat au 31/12/2008	Etat au 31/12/2009
Linéaire gravitaire	<i>m</i>	2 057	2 057
Linéaire refoulement	<i>m</i>	-	27
Nombre de postes	<i>u</i>	-	1
Nombre de regards	<i>u</i>	41	41
Nombre de pompes	<i>u</i>	-	2
Puissance totale installée	<i>kW</i>	-	1,7

Vauclin		Etat au 31/12/2008	Etat au 31/12/2009
Linéaire gravitaire	<i>m</i>	20 125	20 125
Linéaire refoulement	<i>m</i>	1 866	1 866
Nombre de postes	<i>u</i>	7	7
Nombre de regards	<i>u</i>	365	365
Nombre de pompes	<i>u</i>	14	14
Puissance totale installée	<i>kW</i>	28	39,4

Réseau

Différents problèmes de fonctionnement du réseau notamment à la Cité Belle Etoile et au Bd Louis Landa du fait de la vétusté des conduites en amiante-ciment.

Robert		Etat au 31/12/2008	Etat au 31/12/2009
Linéaire gravitaire	<i>m</i>	18 861	18 861
Linéaire refoulement	<i>m</i>	10 386	10 386
Nombre de postes	<i>u</i>	33	33
Nombre de regards	<i>u</i>	603	603
Nombre de pompes	<i>u</i>	51	51
Puissance totale installée	<i>kW</i>	191	191

Réseau

Différents problèmes rencontrés sur les réseaux de Mansarde, Miramar, Lotissement Sémaphore, Lotissement aux 4 Vents, Cité Symphor, Lotissement Moulin à Vent et Semair.

Trinité		Etat au 31/12/2008	Etat au 31/12/2009
Linéaire gravitaire	<i>m</i>	25 476	25 476
Linéaire refoulement	<i>m</i>	7 083	7 083
Nombre de postes	<i>u</i>	23	23
Nombre de regards	<i>u</i>	877	877
Nombre de pompes	<i>u</i>	41	41
Puissance totale installée	<i>kW</i>	207	207

Réseau du bourg et de Tartane

Réseau en amiante-ciment fortement dégradé entraînant des affaissements et des bouchons à répétition.

TOTAL		Etat au 31/12/2008	Etat au 31/12/2009
Linéaire gravitaire	<i>m</i>	102 104	102 104
Linéaire refoulement	<i>m</i>	27 338	27 365
Nombre de postes	<i>u</i>	86	87
Nombre de regards	<i>u</i>	2 844	2 844
Nombre de pompes	<i>u</i>	152	154
Puissance totale installée	<i>kW</i>	877,30	904,80

1.1.8.4.2. Fonctionnement des réseaux

DIAMANT	
Type d'intervention	2009
Désobstruction (u)	-
Curage (ml)	1 590
Inspection télévisée	397
Test à la fumée (nombre de branchements)	-
Réparation sur canalisation (u)	6
Réparation sur branchements (u)	3

TROIS ILETS	
Type d'intervention	2009
Désobstruction (u)	35
Curage (ml)	3 296
Inspection télévisée	128
Test à la fumée (nombre de branchements)	-
Réparation sur canalisation (u)	20
Réparation sur branchements (u)	9

RIVIERE PILOTE	
Type d'intervention	2009
Désobstruction (u)	-
Curage (ml)	50
Inspection télévisée	-
Test à la fumée (nombre de branchements)	-
Réparation sur canalisation (u)	3
Réparation sur branchements (u)	-

VAUCLIN	
Type d'intervention	2009
Désobstruction (u)	16
Curage (ml)	5 922
Inspection télévisée	19
Test à la fumée (nombre de branchements)	-
Réparation sur canalisation (u)	11
Réparation sur branchements (u)	2

ROBERT	
Type d'intervention	2009
Désobstruction (u)	-
Curage (ml)	1 052
Inspection télévisée	7
Test à la fumée (nombre de branchements)	-
Réparation sur canalisation (u)	6
Réparation sur branchements (u)	1

TRINITE	
Type d'intervention	2009
Désobstruction (u)	10
Curage (ml)	1 744
Inspection télévisée	125
Test à la fumée (nombre de branchements)	-
Réparation sur canalisation (u)	7
Réparation sur branchements (u)	1

Type d'intervention	TOTAL S.I.C.S.M.
Désobstruction (u)	61
Curage (ml)	13 654
Inspection télévisée (ml)	676
Test à la fumée (nombre de branchements)	-
Réparation sur canalisation (u)	53
Réparation sur branchements (u)	16

1.1.8.4.3. Fonctionnement des postes de refoulement

Le tableau ci-dessous synthétise les temps de fonctionnement et des consommations électriques annuelles pour les postes de refoulement du SICSM.

POSTE DE REFOULEMENT	FONCTIONNEMENT ANNUEL (h/an)	VOLUMES* (m ³ /an)	CONSOMMATION E.D.F (kWh/an)
DIAMANT			
PR Cherry	366	8 052	3 916
PR Marine Hôtel	1 202	15 060	11 381
PR Tamarin	394	14 184	5 128
PR Bourg	3 119	112 284	16 457
PR Cimetière	2 938	102 830	4 056
PR Anse Cafard	88	2 640	1 379
PR Dizac	1 441	68 500	10 295
TOTAL DIAMANT	9 548	323 550	52 612
TROIS ILETS			
PR Desgrottes 1	325	4 875	962
PR Desgrottes 2	851	10 416	406
PR Marina	2 176	263 296	3 446
PR Collège	139	5 282	542
PR Anse Mitan	4 678	684 496	-
PR Impératrice Village	464	67 985	882
PR Bord de mer	221	3 094	1 359
PR Anse à l'Ane	1 337	172 473	2 483
PR Xavier	4 903	447 644	24 308
PR Citron	3 155	195 610	7 971
PR Golf	3 449	249 504	62 454
PR Vallon	3 929	392 900	19 717
PR Rue Neuve	3 228	33 994	393
PR Vatable	416	11 648	1 395
PR Trou Etienne	76	684	-
PR Alamanda	545	8 175	-
TOTAL TROIS ILETS	29 892	2 552 076	126 318
RIVIERE PILOTE			
PR Ecole Maternelle	12	157	-
TOTAL RIVIERE PILOTE	12	157	-
VAUCLIN			
PR Château Paille 1	2 416	99 056	6 207
PR Château Paille 2	1 767	58 311	11 830
PR Château Paille 3	3 216	47 275	8 005
PR Château Paille 4	29	841	57
PR Château Paille 5	1 533	22 535	2 033

POSTE DE REFOULEMENT	FONCTIONNEMENT ANNUEL (h/an)	VOLUMES* (m ³ /an)	CONSOMMATION E.D.F (kWh/an)
PR Petite Ravine	517	15 200	1 523
PR Pointe Faula	244	9 370	6 042
TOTAL VAUCLIN	9 722	252 588	35 697
<u>ROBERT</u>			
PR Courbaril	1 503	42 084	53 028
PR Mansarde	298	9 536	489
PR Miramar	3 502	63 036	4 501
PR Pointe Lynch	4 068	81 360	4 554
PR Suez Panama	3 584	64 512	7 659
PR Gaschette	2 830	56 000	15 219
PR Gendarmerie	3 030	96 960	17 356
PR Ecole Maternelle	150	4 200	-
PR Route Nationale	6 144	159 744	24 357
PR Moulin à Vent (cité)	2 092	104 600	8 275
PR Maison de Retraite	382	6 876	-
PR Trou Terre	2 354	58 379	4 236
PR Ponthaléry	389	1 908	3 040
PR A	174	870	1 907
PR B (André berceau)*	2 648	13 240	1 907
PR C (Yves Brena)	797	3 985	1 892
PR D (Fardiny)	965	4 825	4 366
PR E (Duchet)	1 427	7 135	1 841
PR F (Jeanville)	454	2 270	1 621
PR G (Coco Baby)	1 744	8 720	217
PR H (piscine municipale)	136	680	225
PR I (Bonnavenporture)	2 157	10 785	8 934
PR J (Deleray – Fibueil)	2 241	11 205	4 681
PR K (Priam Yves)	200	1 000	382
PR L (Larmure Yves)	272	1 360	223
PR M (Ste Croix Fernande)	452	2 260	612
PR N (Chéry félicité)	293	1 465	442
PR O (Ardes Abel)	8 752	43 760	75
PR R (Biométal)	256	1 280	174
PR Q (Meubles labour)	652	3 260	1 439

□ : volume estimé : temps de fonctionnement x débit nominal des pompes

POSTE DE REFOULEMENT	FONCTIONNEMENT ANNUEL (h/an)	VOLUMES* (m ³ /an)	CONSOMMATION E.D.F (kWh/an)
PR RHI (Trou Terre)	4 845	43 605	5 201
PR POINTE ROYALE	2 766	91 278	1 363
PR SEMAIR	1 402	46 266	2 369
Total ROBERT	62 959	1 048 444	182 585
<u>TRINITE</u>			
PR Autre Bord	1 854	59 328	8 961
PR CFPA	7 118	355 900	58 864
PR Epinette	6 552	314 274	57 435
PR Zac Beauséjour	3 227	125 853	41 903
PR Cosmy	4 082	65 312	5 274
PR Rivière Crabe	1 572	46 178	2 751
PR La Crique	1 143	13 218	1 358
PR La Grosillière	1 792	44 800	2 380
PR La Poste	4 751	171 036	5 179
PR Pharmacie	3 844	207 576	6 762
PR Brésil	831	4 440	1 914
PR Raisiniers	2 756	49 608	2 340
PR Bourg (Tartane)	1 383	59 469	3 227
PR VVF	2 521	45 378	7 138
PR Anse Bonneville 1	890	10 680	1 985
PR Anse Bonneville 2	1 141	13 692	5 736
PR Pont Bellune	4 531	67 965	3 736
PR Vieux Galion	2 104	31 560	1 496
PR Limol	122	1 830	539
PR Parking	164	1 022	57
PR Rivage	200	1 400	310
PR Infirmière	308	3 696	560
PR Bac	1 678	20 136	2 412
PR Ecole de Pêche	3 588	100 464	9 093
PR Fond Bazile	5 800	69 600	31 893
TOTAL TRINITE	63 952	1 884 415	263 303
T O T A L S I C S M	176 085	6 061 230	660 515

* : volume estimé : temps de fonctionnement x débit nominal des pompes

1.1.8.5. Fonctionnement des stations de traitement d'eaux usées

1.1.8.5.1. Descriptif patrimonial

COMMUNE	NOMBRE (u)	CAPACITE TOTALE (éq. hab)	PUISSEANCE (kW)
DIAMANT	3	6 400	145
TROIS ILETS	2	15 200	133
RIVIERE PILOTE	2	900	18
VAUCLIN	2	3 200	58
ROBERT	5	11 000	205
TRINITE	3	13 000	212
TOTAL	17	49 700	771

1.1.8.5.2. Fonctionnement des stations

Le tableau ci-dessous synthétise les volumes traités. Les productions de boues et les commentaires pour l'ensemble des stations du SICSM.

STATION DEPURATION	VOLUME TRAITE (m ³ /an)	CONSOMMATION E.D.F. (kWh/an)
<u>DIAMANT</u>		
La Cherry	92 305	115 887
Dizac	75 433	7 042
Taupinière	*	-
TOTAL DIAMANT	167 738	122 929
<u>TROIS ILETS</u>		
Anse Marette	819 196	319 698
La Ferme	21 090	4 441
TOTAL TROIS ILETS	840 286	324 139
<u>RIVIERE PILOTE</u>		
Manikou	11 795**	18 612
En Camée	*	6 372
TOTAL RIVIERE PILOTE	11 795	24 984
<u>VAUCLIN</u>		
Petite Ravine	335 880	64 306
Grand Case	*	11 209
TOTAL VAUCLIN	335 880	75 515

STATION DEPURATION	VOLUME TRAITE (m ³ /an)	CONSOMMATION E.D.F. (kWh/an)
<u>ROBERT</u>		
Courbaril	114 656**	11 742
Moulin à Vent	101 873	83 204
Pointe Lynch	145 872**	51 119
Four à Chaux	20 600**	63 876
Vert Pré	29 665	3 169
TOTAL ROBERT	412 666	213 110
<u>TRINITE</u>		
Desmarinières	231 187	347 068
Cité Bac	47 405**	24 581
Tartane	100 575	118 559
TOTAL TRINITE	379 167	490 208
T O T A L S I C S M	2 147 532	1 250 885

* : pas de mesure de débit en continu

** : estimation sur pompage en amont de la station

Taux de charge des stations

COMMUNE DU DIAMANT

Station	La Cherry	Dizac	Taupinière
Paramètres	TAUX DE CHARGE		
Débit	57 %	44 %	*
DBO ₅	48 %	44 %	-
DCO	35 %	35 %	-
MES	37 %	32 %	-
NK	-	-	-
Pt	-	-	-

* : pas de mesure de débit en continu

Il est constaté un rééquilibrage de la charge entre les 2 steps par rapport aux années précédentes du fait du transfert d'une partie des effluents de la Cherry vers Dizac.

COMMUNE DES TROIS ILETS

Station	Anse Marette	La Ferme
Paramètres	TAUX DE CHARGE	
Débit	102 %	*
DBO ₅	111 %	-
DCO	71 %	-
MES	88 %	-
NK	-	-
Pt	-	-

* : pas de mesure de débit en continu

COMMUNE DE RIVIERE PILOTE

Station	Manikou	En Camée
Paramètres	TAUX DE CHARGE	
Débit	34 %	*
DBO ₅	48 %	-
DCO	34 %	-
MES	22 %	-
NK	-	-
Pt	-	-

* : pas de mesure de débit en continu

□ ***COMMUNE DU VAUCLIN***

Station	Petite Ravine	Grand Case
Paramètres	TAUX DE CHARGE	
Débit	124 %	*
DBO ₅	85 %	-
DCO	51 %	-
MES	48 %	-
NK	-	-
Pt	-	-

* : pas de mesure de débit en continu

- Les résultats pour la station de Petite Ravine indiquent la présence importante d'eaux non domestiques (eaux pluviales, eaux de nappe).

□ ***COMMUNE DU ROBERT***

Station	Bourg	Moulin à Vent	Pointe Lynch	Four à Chaux	Vert Pré
Paramètres	TAUX DE CHARGE				
Débit	106 %*	63 %	270 %*	19 %	14 %
DBO ₅	94 %*	70 %	460 %*	10 %	28 %
DCO	63 %*	59 %	385 %*	9 %	16 %
MES	103 %*	53 %	781 %*	5 %	14 %
NK	-	-	-	-	68 %
Pt	-	-	-	-	310 %

* : débit estimé

- Les stations du Bourg et de Pointe Lynch sont en surcharge.
- La station de Vert Pré est en forte sous-chARGE.

□ ***COMMUNE DE TRINITE***

Station	DESMARINIERES	TARTANE	CITE BAC
Paramètres	TAUX DE CARGE		
Débit	32 %	89 %	88 %*
DBO ₅	27 %	45 %	33 %*
DCO	28 %	29 %	53 %*
MES	20 %	23 %	77 %*
NK	32 %	32 %	-
Pt	-	-	-

* : débit estimé

1.2. Indicateurs financiers

1.2.1. Tarifs

Syndicat Intercommunal du Centre et du Sud de la Martinique

Tarif au 2^{ème} semestre 2009

ASSAINISSEMENT

Actualisation du K au 01/10/09 : 1,1066

Prix de base valeur octobre 2005

	Part du déléguétaire		Part de la Collectivité
	Prix de base	Prix actualisé	
Abonnement	23,00	25,45	8,5000
Consommation	0,8660	0,9583	0,2700

TAXES et REDEVANCES pour les organismes publics

	Prix	Destinataires
Redevance Modernisation Collecte TVA	0,10 2,1 %	ODE Trésor public

1.2.2. Prix de l'eau (facture 120 m³)

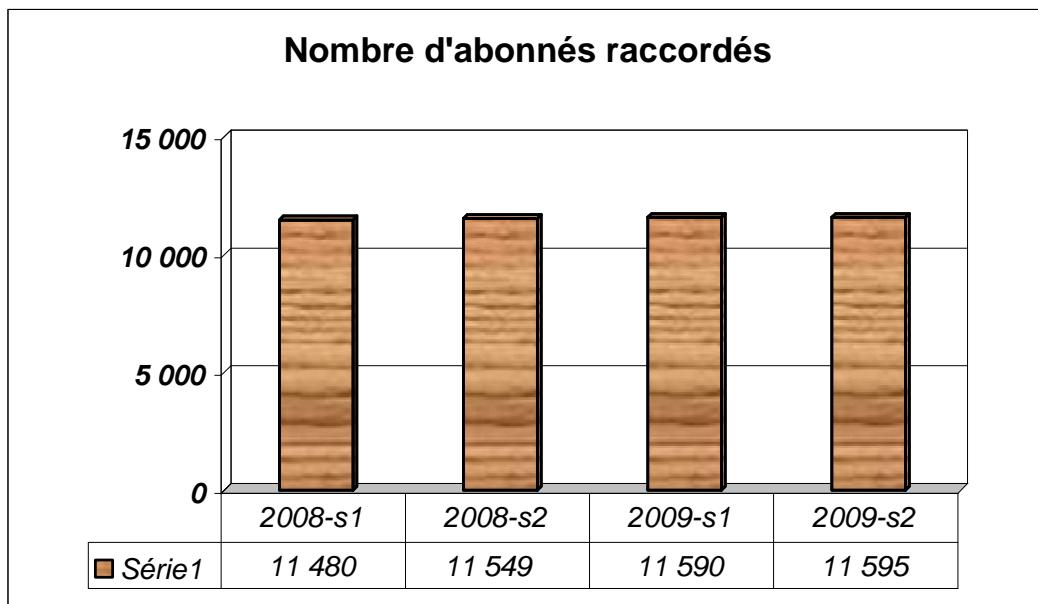
Facture annuelle d'un client ayant consommé 120 m³

établie sur la base des tarifs au 2^{ème} semestre 2009

	M ³	Prix unitaire 2009	Montant 2009	Montant 2008	Evolution 2009 / 2008
SICSM ASSAINISSEMENT					
Part du déléataire					
Abonnement semestriel		25,45	50,90	49,10	3,7%
Consommation	120	0,9583	115,00	110,93	3,7%
Part de la Collectivité					
Abonnement semestriel		8,50	17,00	17,00	0,0%
Consommation	120	0,2700	32,40	32,40	0,0%
Organismes publics					
Redevance Modernisation Collecte	120	0,1000	12,00	6,00	100,0%
TVA à 2,1 %			4,77	4,52	5,4%
Sous-total TTC "eau" hors redevance de lutte contre la pollution			232,07	219,95	5,5%
Soit le m3 TTC hors abonnement			1,36	1,27	6,7%

1.2.3. Indicateurs contractuels

1.2.3.1. Nombre d'abonnés raccordés



Résultat disponible après chaque facturation (en fin de semestre).

1.2.3.2. Nombre d'abonnés raccordables

Au cours du dernier trimestre 2007, 2 216 enquêtes ont été réalisées sur les communes du Diamant, de Rivière-Pilote, du Robert, de Trinité, de Trois-Ilets et du Vauclin.

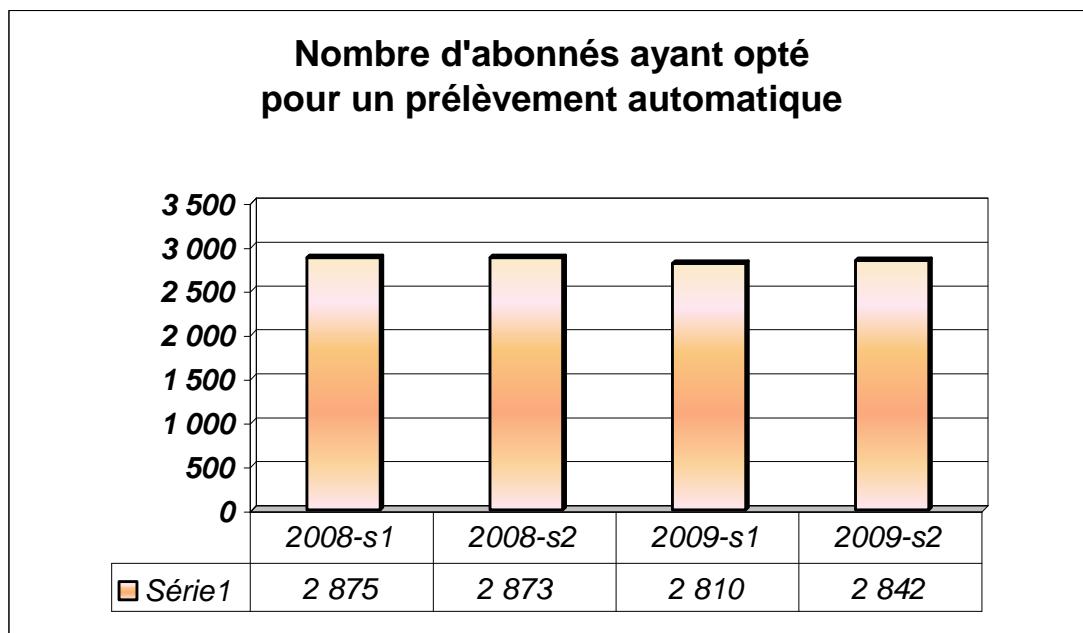
Il en ressort que 641 clients sont potentiellement raccordables. La définition d'un raccordable n'étant pas établie précisément à ce jour par le SICSM, il est pris comme hypothèse qu'un client est « potentiellement raccordable » si la distance entre son habitation et le réseau est inférieure à 100 m.

Les données collectées par la SME lors de ces enquêtes permettront au SICSM de réajuster si nécessaire ce nombre en fonction de la définition retenue.

En 2008, les enquêtes ont continué sur les communes du François, Marin, Sainte-Luce, Anses d'Arlet, Saint-Esprit et Ducos en anticipant sur les engagements contractuels. Elles se termineront en 2010 avec les communes de Sainte-Anne et Rivière-Salée.

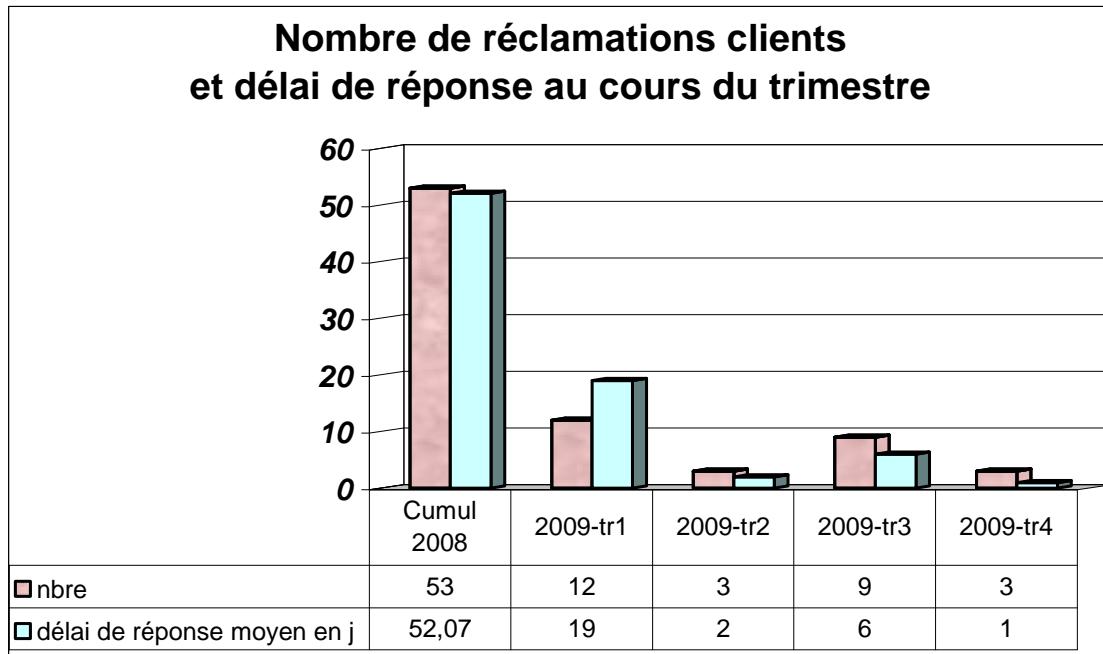
Les résultats des 8 dernières communes seront transmis au SICSM courant 2010.

1.2.3.3. Nombre d'abonnés ayant opté pour un prélèvement automatique

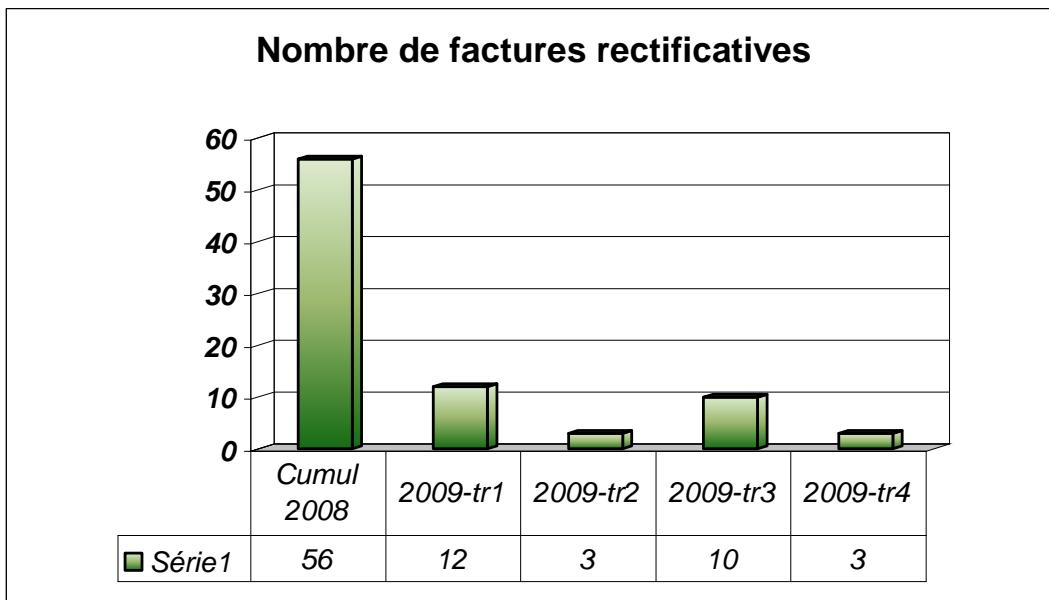


Résultat disponible après chaque facturation (en fin de semestre).

1.2.3.4. Nombre de réclamations clients par type et délai de réponse au cours du trimestre



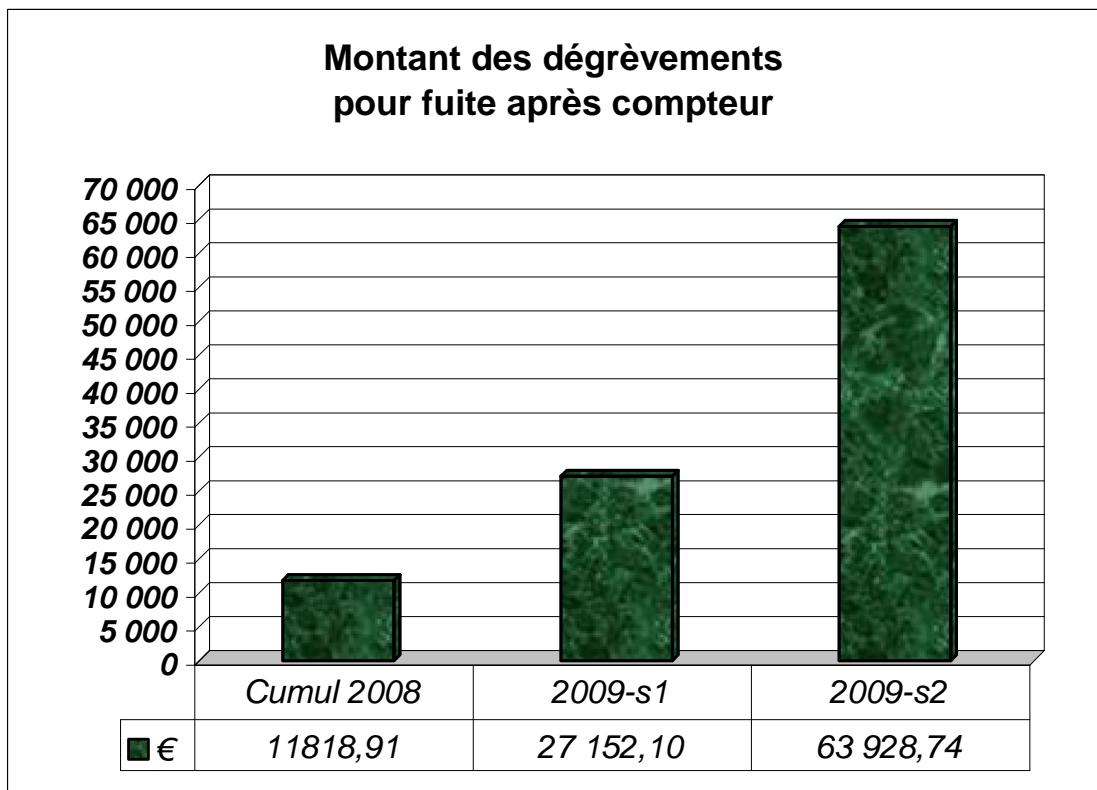
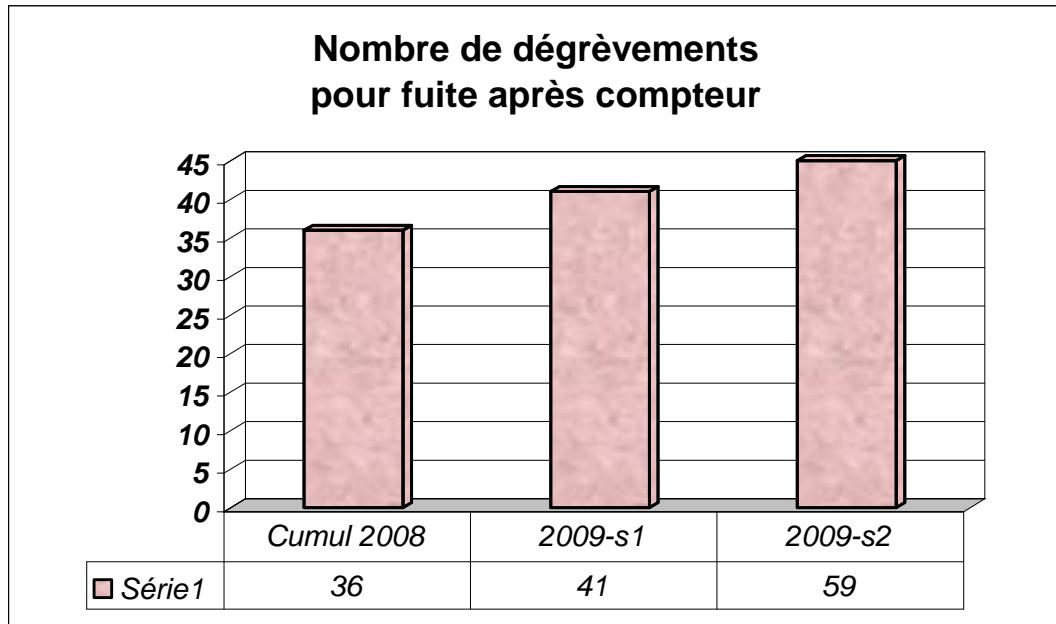
1.2.3.5. Nombre de factures rectificatives réalisées



1.2.3.6. Nombre de factures remises au contentieux

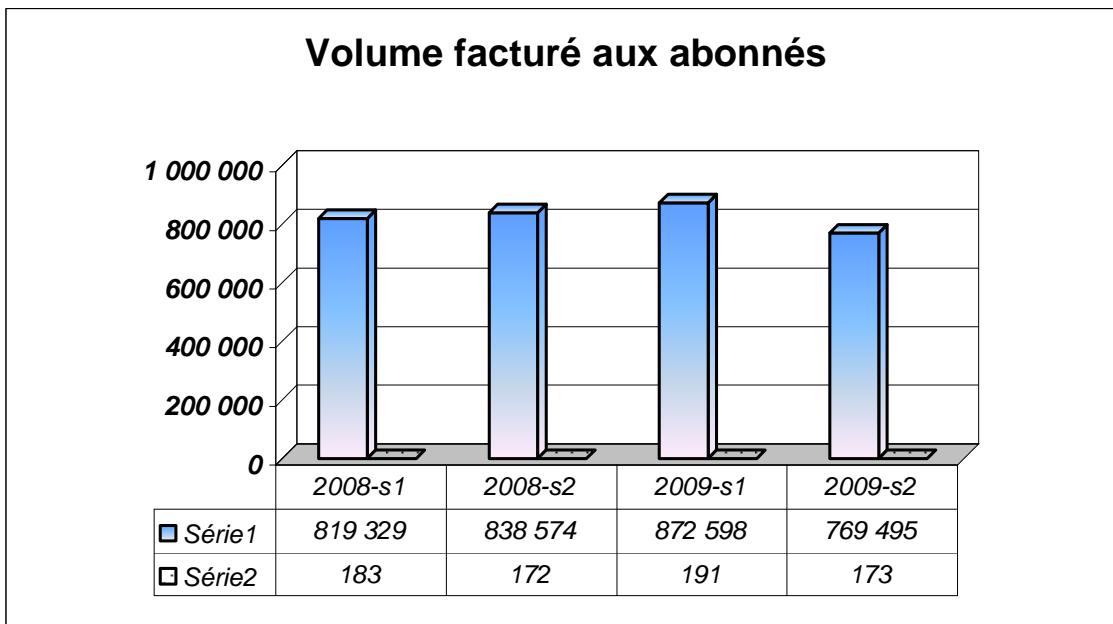
Aucune facture n'a été remise au contentieux pour la facturation du 4^{ème} trimestre 2009.

1.2.3.7. Nombre et montant des dégrèvements pour fuite après compteur, après chaque facturation



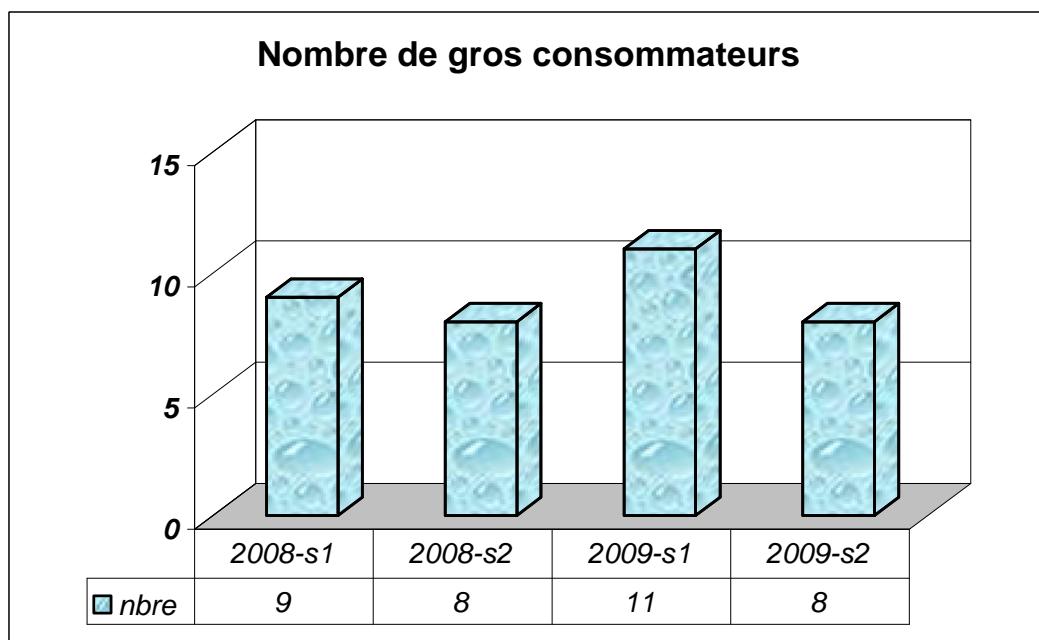
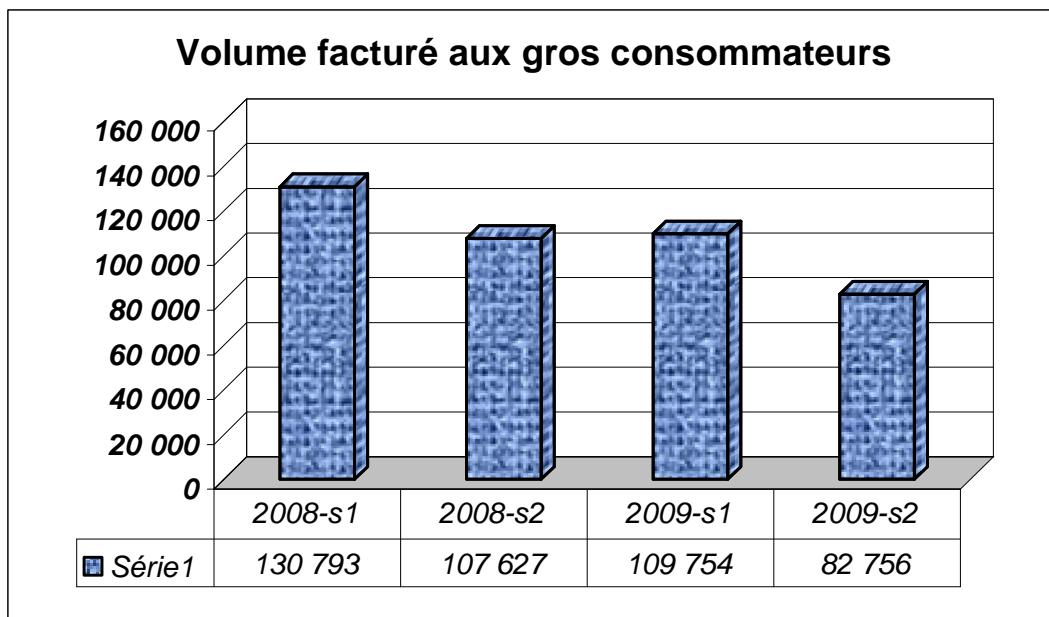
Résultats disponibles après chaque facturation (en fin de semestre).

1.2.3.8. Volume facturé aux abonnés et durée moyenne entre deux relevés, sur trois ans, après chaque facturation



Résultat disponible après chaque facturation (en fin de semestre).

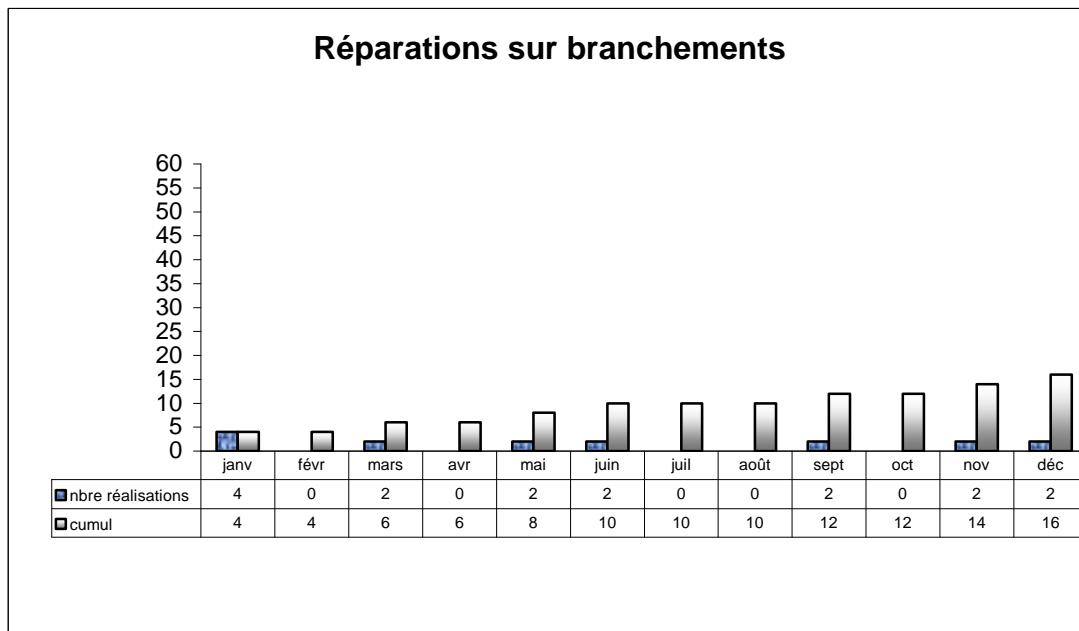
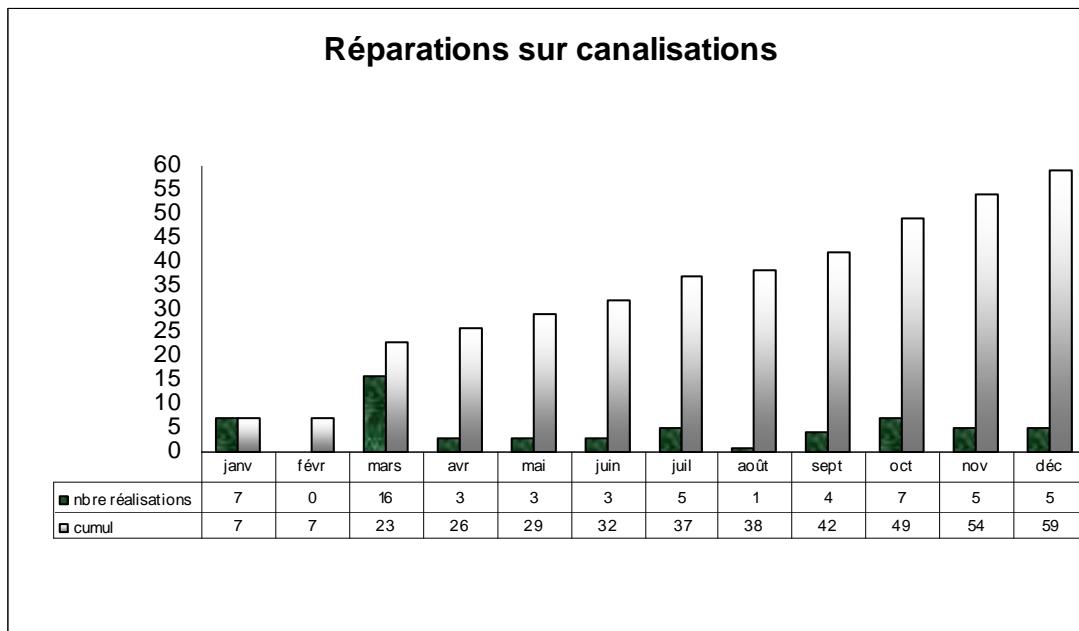
1.2.3.9. Volume facturé aux gros consommateurs et nombre de gros consommateurs, sur trois ans



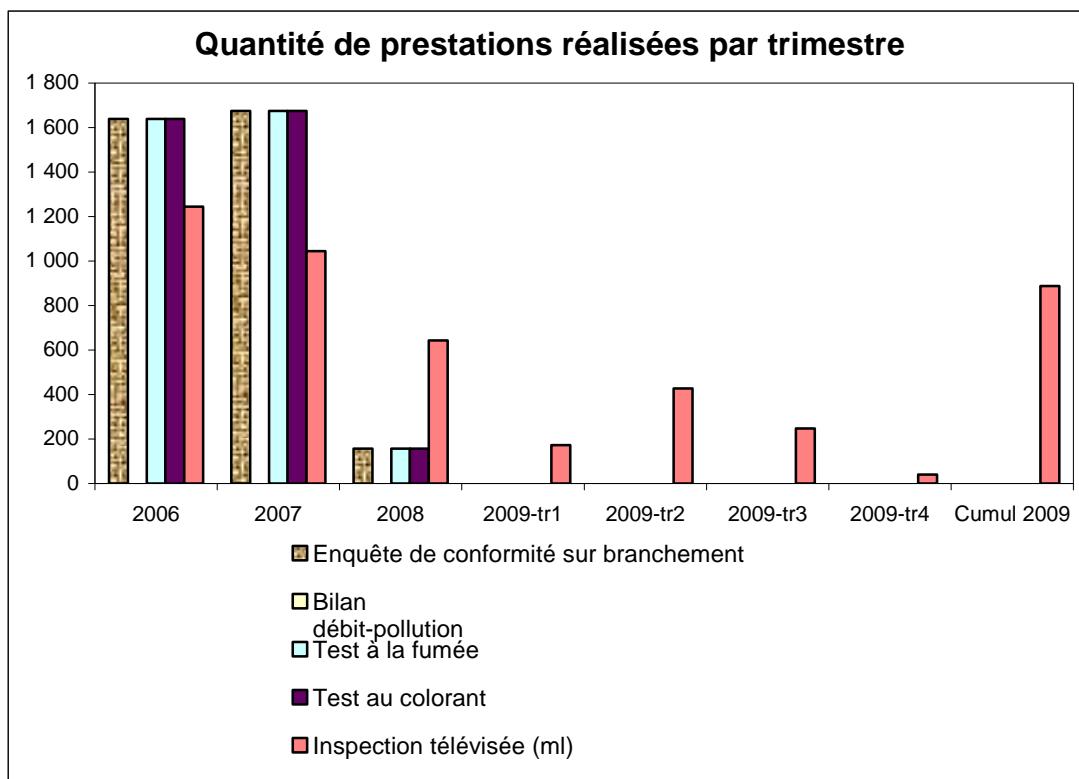
Définition gros consommateurs : consommation > 6 000 m³/semestre.

Résultats disponibles après chaque facturation (en fin de semestre).

1.2.3.10. Nombre mensuel de réparations effectuées sur les canalisations et les branchements



1.2.3.11. Quantités de prestations réalisées au cours du trimestre



Quantités de prestations cumulées depuis le début de l'exercice									
	2006	2007	2008	2009-tr1	2009-tr2	2009-tr3	2009-tr4	Cumul 2009	Cumul total
Enquête de conformité sur branchement	1 639	1 675	157	0	0	0	0		3 471
Bilan débit-pollution	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Test à la fumée	1 639	1 675	157	0	0	0	0	0	3 471
Test au colorant	1 639	1 675	157	0	0	0	0	0	3 471
Inspection télévisée (ml)	1244	1 045	643	172	428	247	41	888	3 820

1.2.4. Fonds de travaux

Liste des opérations réalisées en 2006, 2007, 2008 et 2009 dans le cadre du fonds de travaux tels que décrit à l'article 7-3-1 du contrat d'affermage :

ANNEE	LIEU DES TRAVAUX	DESCRIPTIF
2006	Quartier Fond Bazile à Tartane	Remplacement d'une conduite d'eaux usées sur 50 ml en PVC Ø200 mm
2007	Rue J. Lagrosillière à Trinité	Remplacement d'une conduite d'eaux usées sur 45 ml en PVC Ø200 mm durant le WE, y compris pompage par camion hydrocureur des arrivées EU
2008	sans	sans
2009 (janvier)	Quartier Fond Bazile à Trinité (Tartane)	Remplacement d'une conduite d'eaux usées sur 25 ml en PVC Ø200 mm
2009	Bd Léopold Bissol au Vauclin	Remplacement d'une conduite d'eaux usées sur 116 ml en PVC Ø200 mm

Les montants ci-dessous sont en euros.

Exercice 2009	
Coefficient K connu au 1 ^{er} janvier	1,1087
Solde précédent	45 398,04
Dotation	30 233,24
Montant disponible	75 631,28
Montant des travaux	-81 367,39
Solde brut	- 5 736,11
EONIA moyen annuel	0,7152%
Solde actualisé au 31 décembre	- 5 777,14

Exercice 2010	
Coefficient K connu au 1 ^{er} janvier	1,0966
Solde précédent	- 5 777,14
Dotation	29 494,15
Montant disponible	23 717,01*

* : ceci concerne les 6 communes du contrat au démarrage en 2006. 4 nouvelles communes intégreront le nouveau contrat à fin 2010 et la dotation 2010 sera modifiée en conséquence en fin d'année au prorata temporis. L'estimation de dotation supplémentaire est de l'ordre de 12 000 €.

COMMUNE DU DIAMANT

RESEAU DE LA CHERRY

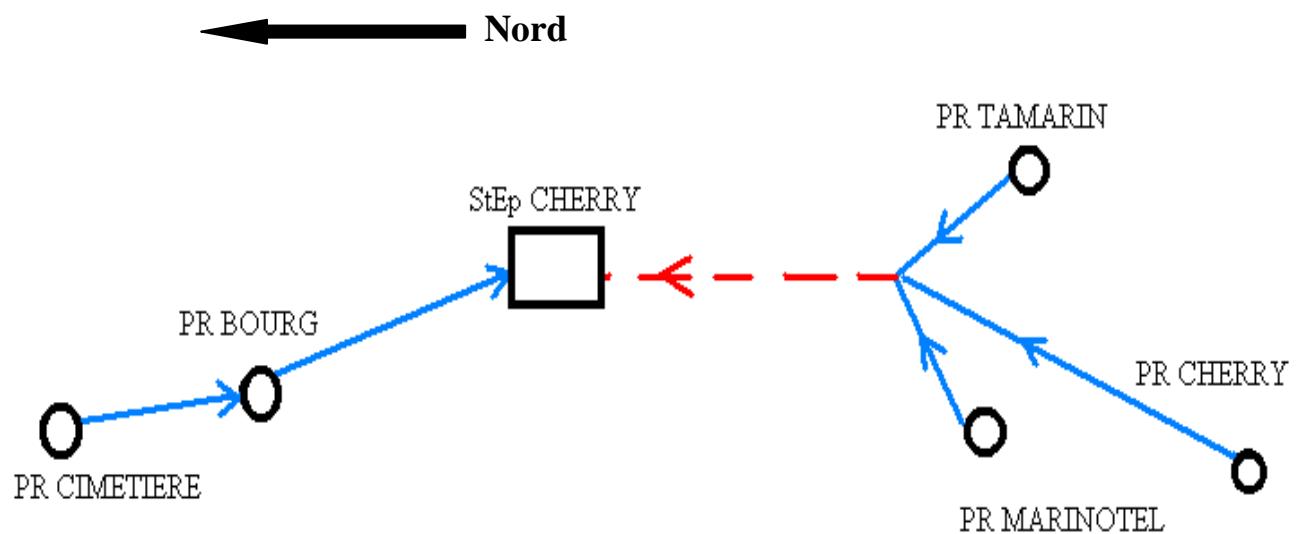


Station de traitement des eaux usées de La Cherry

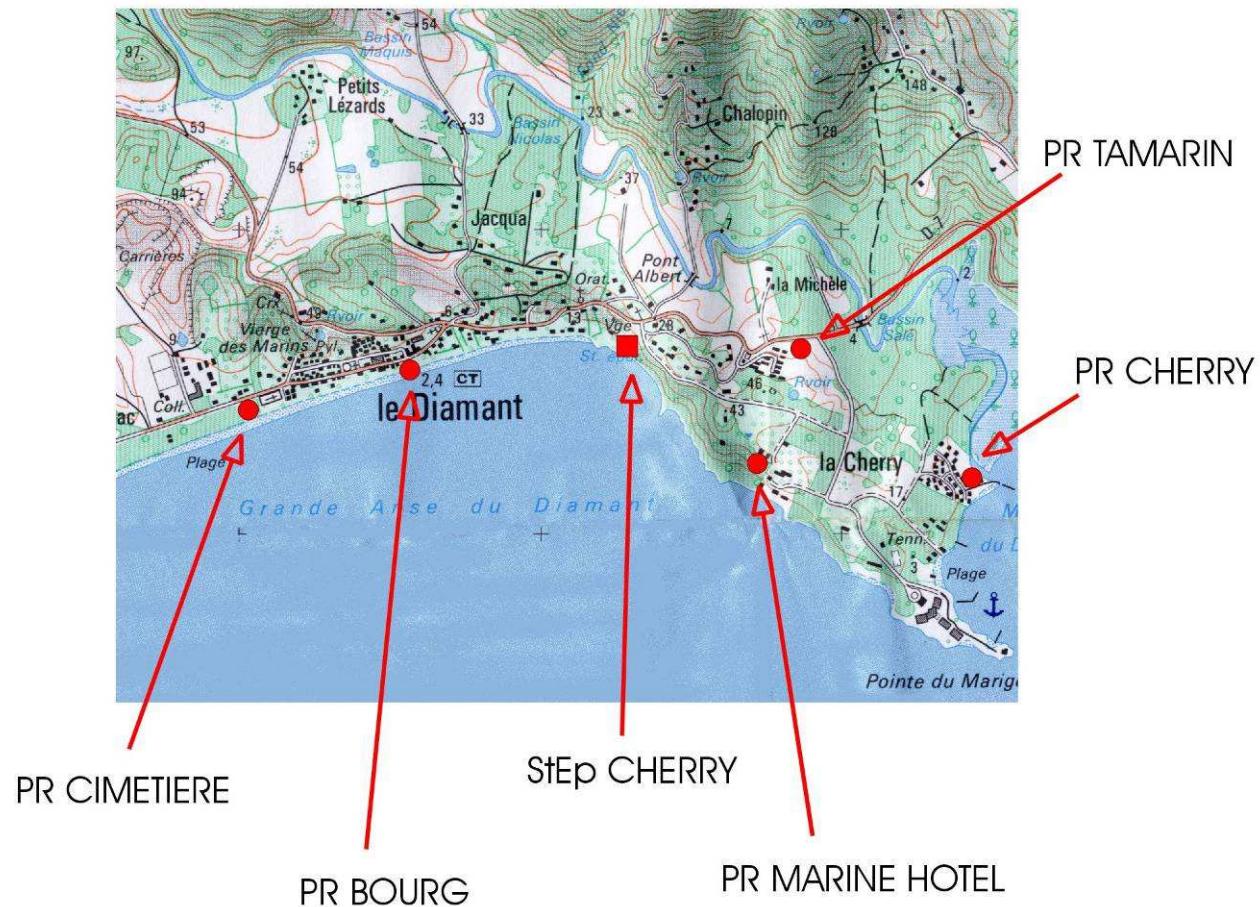
2. RESEAU DU BOURG

2.1. Schéma d'ensemble

2.1.1. Principe de fonctionnement



2.1.2. Localisation



2.2. Inventaire des ouvrages

2.2.1. Réseaux de collecte

Linéaires des réseaux (ml)	U	01 Janvier 2009	U	01 Janvier 2010*
Poste Cimetière				
Diamètre 200 gravitaire		3 769		3 769
Diamètre 100 refoulement		147		147
Nombre de regards	107		107	
Total	107	3 916	107	3 916
Poste Bourg				
Diamètre 160 gravitaire		1 595		1 595
Diamètre 63/ 75 refoulement		885		885
Nombre de regards	49		49	
Total	49	2480	49	2480
Lotissement Cherry				
Diamètre 200 gravitaire		1528		1528
Diamètre 105/125 refoulement		787		787
Nombre de regards	67		67	
Total	67	2 315	67	2 315
Pose Tamarin				
Diamètre 200 gravitaire		358		358
Diamètre 63/75 refoulement		230		230
Nombre de regards	12		12	
Total	12	588	12	588
Poste Marine Hotel				
Diamètre 200 gravitaire		312		312
Diamètre 63/75 refoulement		262		262
Nombre de regards	5		5	
Total	5	574	5	574
TOTAL GENERAL	240	9873	240	9873*

* : les chiffres ne prennent pas en compte les ouvrages de transfert d'une partie des eaux usées de la station de la Cherry vers celle de Dizac qui ont été mis en service au 1^{er} trimestre 2009 car la SME est toujours en attente du dossier de récolelement.

2.2.2. Caractéristiques des postes de refoulement

DESIGNATION	EQUIPEMENTS	Puissance (kW)	HMT (m)	DEBIT (m ³ /h)	Date d'installation
Poste Cimetière					
Pompe 1	ABS 0831	3	6,5	35	2007
Pompe 2	ABS 0831	3	6,5	35	2007
Total		6			
Poste Bourg					
Pompe 1	ABS 0835	11	36	36	2007
Pompe 2	ABS 0835	11	36	36	2007
Total		22			
Poste Lot. CHERRY					
Pompe 1	Flygt CP3152 SHT 268	15	40	22	2004
Pompe 2	Flygt CP3152 SHT 268	15	40	22	2004
Total		30			
Poste TAMARIN					
Pompe 1	ABS AFP 0835	11	39	36	2007
Pompe 2	ABS AFP 0835	11	39	36	2007
Total		22			
Poste Marine Hôtel					
Pompe 1	Guinard LS	9	37	12	1990
Pompe 2	Flygt CS 3127 SH : 257	7	37	18	1997
Total		16			
T O T A L P U I S S A N C E		96			

2.2.3. Station de traitement d'eaux usées de la Cherry

En 1980 mise en service de la station d'épuration à boues activées, de capacité nominale équivalente à 3 000 éq.hab .

□ CARACTERISTIQUES DES OUVRAGES ACTUELS

TRAITEMENT DES EFFLUENTS			
Equipements	Type	Nombre	Puissance (kW)
Aération	Bassin circulaire V:301 m ³	1	
	Pont brosse Passavent	1	16
Décantation	Bassin circulaire S: 50 m ²	1	
Recirculation	Pompe Flygt - NP3102MT460 60m ³ /h 2005.	1	3,1
Divers	Eclairages ...		
T O T A L P U I S S A N C E S			19

□ TRAITEMENT DES BOUES

Equipements	Type	Nombre	Surface Totale (m ²)	Volume (m ³)
Séchage des boues	Lits de séchage	4	216	108

2.3. Fonctionnement des ouvrages

2.3.1. Réseaux La Cherry

Le réseau en amiante ciment, fortement dégradé sur les portions du bourg et du lotissement La Cherry, a été responsable d'ensablement régulier des postes de relèvement.

Ceci est particulièrement remarquable lors de forts épisodes pluvieux avec en parallèle l'arrivée massive d'effluents parasites.

2.3.2. Postes de refoulement

DESIGNATION	FONCTIONNEMENT		VOLUMES		CONSOMMATION E.D.F.	
	<i>Annuel (h/an)</i>	<i>Journalier (h/j)</i>	<i>Annuel (m³/an)</i>	<i>Journalier (m³/j)</i>	<i>Annuelle (kWh/an)</i>	<i>Journalière (kWh/j)</i>
Poste CHERRY	366	1,00	8 052	22	3 916	11
Poste MARINE HOTEL	1 202	3,28	15 060	41	11 381	31
Poste TAMARIN	394	1,06	14 184	38	5 128	14
Poste BOURG	3 119	8,38	112 284	302	16 457	44
Poste CIMETIERE	2 938	7,92	102 830	277	4 056	11

- OPERATIONS PARTICULIERES D'ENTRETIEN**

Poste Cimetière

- Vidange du poste, basculement du refoulement du poste vers Dizac.
- Remplacement bobine – contacteur Nettoyage général du poste.

Poste Bourg

- Remplacement de la poire de niveau.
- Remplacement du contacteur de la P1.
- Remplacement du différentiel.

- OPERATIONS DE RENOUVELLEMENT**

Néant.

2.3.3. Station de traitement d'eaux usées du LA CHERRY

DESIGNATION	FONCTIONNEMENT		VOLUMES		CONSOMMATION E.D.F.	
	<i>Annuel (h/an)</i>	<i>Journalier (h/j)</i>	<i>Annuel (m³/an)</i>	<i>Journalier (h/an)</i>	<i>Annuelle (kWh/an)</i>	<i>Journalière (kWh/j)</i>
Volume sortie station	-	-	92 305	-	-	-
Aération	5 687	15,3	-	-	-	-
Recirculation	6 912	18,8	414 720	1 118	-	-
Extraction boues clarificateur	-	-	154	43kg MS/j	-	-
Energie consommée	-	-	-	-	67 632	182,3

□ OPERATIONS PARTICULIERES D'ENTRETIEN

- Remplacement des borniers du circuit puissance.
- montage accouplement du réducteur mise en service du pont brosse.

□ OPERATIONS DE RENOUVELLEMENT

- Renouvellement partiel du moteur aérateur du pont brosse 1,3 k€

2.4. Limites des ouvrages et projets de renforcements

2.4.1. Réseaux eaux usées

Le programme de réhabilitation de 1 400 ml de collecteurs principaux en amiante ciment situés dans le quartier La Cherry (700 ml) et dans le Bourg (700 ml) reste d'actualité car nous constatons un pompage parasite d'eau de mer sur nos installations de pompage.

Des passages caméra sont projetés au premier semestre 2009 pour préciser la nature des défauts. A noter tout de même que, 200 ml de collecteur gravitaire en amont du PR Marine Hôtel et qui empruntent la propriété Docteur BICHERON, nécessitent une reprise urgente.

2.4.2. Postes de refoulement

2.4.2.1. Autosurveillance des postes de refoulement

Les postes suivants ont été équipés en 2008 de télésurveillance par la SME dans le cadre des engagements contractuels:

- Poste Tamarin,
- Poste Cherry,
- Poste Marine Hôtel.

Une télésurveillance a été mise en place par le SICSM pour les postes suivants :

- Poste Bourg,
- Poste Cimetière.

2.4.2.2. Sécurité

Les postes suivants ne disposent pas de clôture :

- Poste Cherry ;
- Poste Marine Hôtel ;
- Poste Cimetière.

2.4.3. Station de traitement d'eaux usées

2.4.3.1. Station du bourg

Les difficultés d'exploitation rencontrées (obstruction des lumières) justifiaient la mise en place urgente d'un prétraitement, réalisé en 2008.

Aujourd'hui, l'évacuation des déchets n'est pas réalisée par les services de collecte des déchets ménagers de la C.E.S (Communauté Espace Sud) qui considèrent que ceux-ci relèvent de la collecte spécialisée. Une intervention du SICSM est selon nous indispensable pour faire avancer ce dossier. Actuellement, les déchets sont évacués par aspiration du camion hydrocureur et ne suivent donc pas la filière normale de traitement.

Le bassin d'aération présente des fissurations qui s'élargissent de plus en plus. Il est urgent de renforcer par ceinturage en attendant le basculement total des effluents du bassin versant de La Cherry qui sont traités à la station. Une intervention rapide du SICSM est souhaitée car une rupture rapide du bassin d'aération est à craindre.

COMMUNE DU DIAMANT

RESEAU DE DIZAC

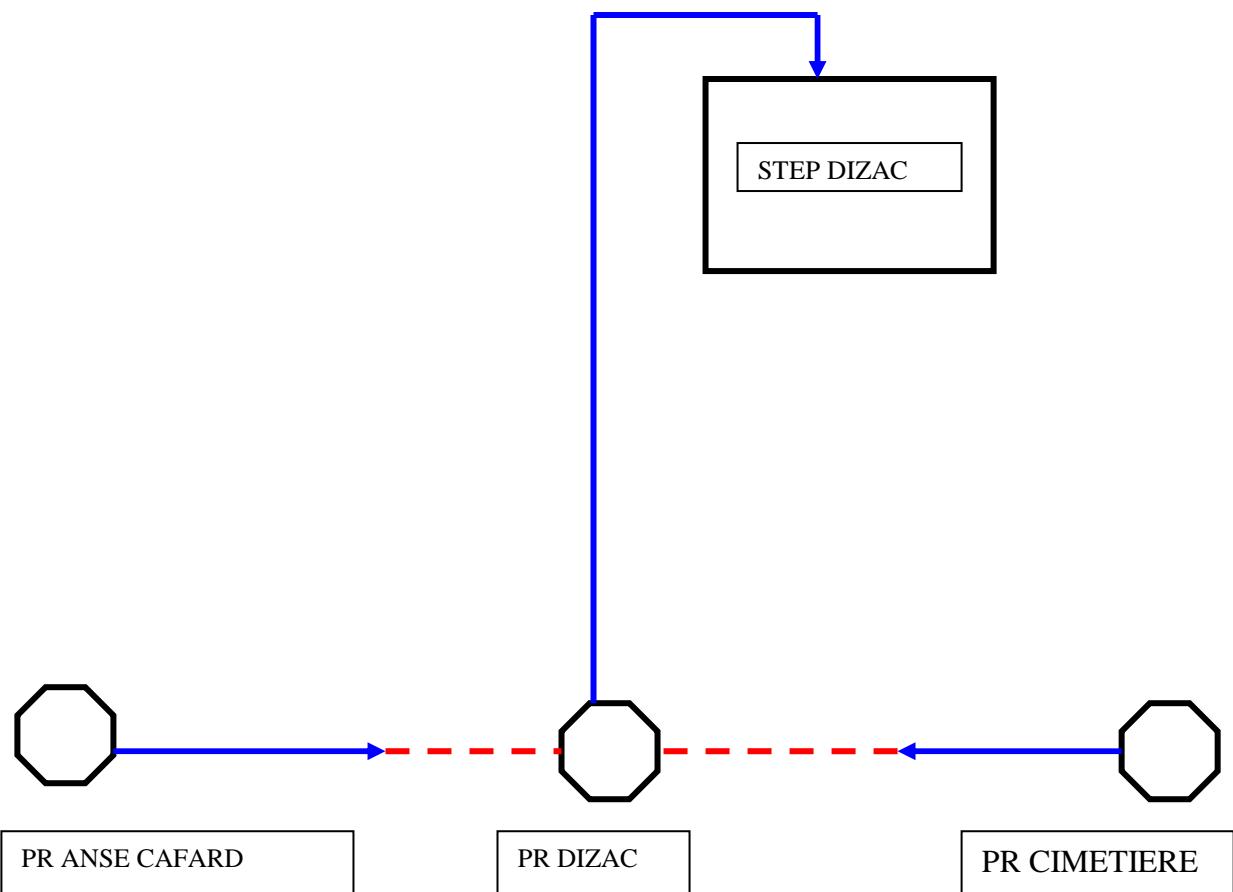


Station de traitement d'eaux usées de DIZAC

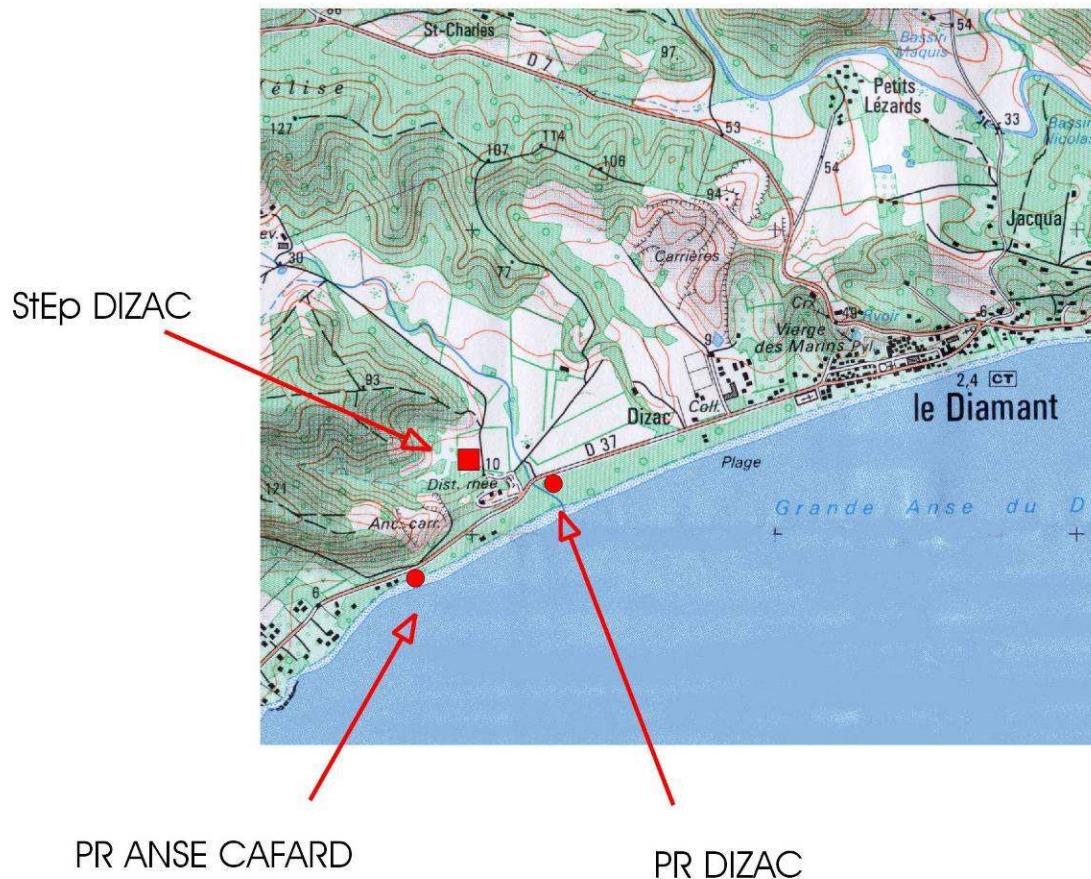
3. RESEAU DE DIZAC

3.1. Schéma d'ensemble

3.1.1. *Principe de fonctionnement*



3.1.2. Localisation



3.2. Inventaire des ouvrages

3.2.1. Réseaux de collecte

Linéaires des réseaux (ml)	U	01 Janvier 2009	U	01 Janvier 2010*
Poste Anse Cafard Diamètre 200 gravitaire Diamètre 63/ 75 refoulement Nombre de regards		1 363 375 29		1 363 375 29
Total	29	1 738	29	1 738
Poste Dizac Diamètre 200 gravitaire Diamètre 105/125 refoulement Nombre de regards		1 230 200 65		1 230 200 65
Total	65	1 430	65	1 430
Total général	94	3 168	94	3 168*

* : les chiffres ne prennent pas en compte les ouvrages de transfert d'une partie des eaux usées de la station de la Cherry vers celle de Dizac qui ont été mis en service au 1^{er} trimestre 2009 car la SME est toujours en attente du dossier de récolelement

Au niveau de l'hôtel Anse Bleu et de l'habitation Dizac, les réseaux gravitaires constitués d'amiante ciment sont dans un état critique et leur remplacement est inéluctable.

3.2.2. Postes de relèvement

DESIGNATION	EQUIPEMENTS	Puissance (kW)	HMT (m)	DEBIT (m ³ /h)	Date d'installation
Poste Dizac Pompe 1 Pompe 2	Flygt 3102 – SH255 Flygt 3102 – SH255	4,2 4,2	9 9	25 25	2009 2009
Total		8,4			
Poste Anse Cafard Pompe 1 Pompe 2	Flygt CP 3085 HT 250 Flygt CP 3085 HT 250	2,4 2,4	9 9	30 30	2005 2005
Total		4,8			
T o t a l P u i s s a n c e		13,2			

3.2.3. Station de traitement d'eaux usées de Dizac

Evolution des ouvrages

La station d'épuration à boues activées, de capacité nominale équivalente à 3 200 éq.hab.mise en service en 1992.

- **CARACTERISTIQUES DES OUVRAGES ACTUELS**

TRAITEMENT DES EFFLUENTS			
Equipements	Type	Nombre	Puissance (kW)
Prétraitement	Dégrilleur autom. type DCI	1	1
	Dégraisseur à aérofлот	1	1
	Dessableur à surpresseur d' air	1	3
Aération	Bassin parallélépipédique	1	
	Turbines à jupes déflectrices	2	22
Décantation	Bassin rectangulaire S:77 m ²	1	
	Pont racleur / mvment alternatif	1	1
Recirculation	Electrosurprésseur 57m ³ /h 2005	1	3.6
Comptage	Chenal de comptage	1	
Divers	Eclairages ...		3
Total puissances			33,6

- **TRAITEMENT DES BOUES**

Equipements	Type	Nombre	Surface Totale (m²)	Volume (m³)
Séchage des boues	Lits de séchage	10	500	200

3.3. Fonctionnement des ouvrages

3.3.1. Réseaux de Dizac

Les réseaux gravitaires en amiante ciment situés à proximité de l'hôtel Anse Bleu et de l'habitation Dizac sont dans un état critique (présence de racines, affaissements et contrepentes). Ces éléments sont indiqués régulièrement dans les précédents rapports.

Dans le cadre des travaux de basculement des effluents collectés par le PR Cimetière, une partie du tronçon gravitaire du PR Dizac en provenance du bourg a été remplacé.

3.3.2. Postes de refoulement

DESIGNATION	FONCTIONNEMENT		VOLUMES		CONSOMMATION E.D.F.	
	Annuel (h/an)	Journalier (h/j)	Annuel (m ³ /an)	Annuel (h/an)	Annuelle (kWh/an)	Journalière (kWh/j)
Poste ANSE CAFARD	88	0,24	2 640	7	1 379	4
Poste DIZAC	1 441	3,88	38 360	103	10 295	28

□ OPERATIONS D'ENTRETIEN

Poste DIZAC

- Poste inondé – comptage EDF arraché par la rivière – mise en service du groupe électrogène ;
- vidange poste ;
- compteur horaire hors service – pompe 1 et 2 en défaut – La pompe 3 n'a pas démarrée elle a été remplacée et remise en service.

□ OPERATIONS DE RENOUVELLEMENT

Néant.

3.3.3. Station de traitement d'eaux usées de Dizac

DESIGNATION	FONCTIONNEMENT		VOLUMES		CONSOMMATION E.D.F.	
	Annuel (h/an)	Journalier (h/j)	Annuel (m ³ /an)	Journalier (m ³ /j)	Annuelle (kWh/an)	Journalière (kWh/j)
Volume sortie station	-	-	75 433	210	-	-
Aération	9 310	25,1	-	-	-	-
Recirculation	5 504	14,9	313 728	846	-	-
Extraction boues clarificateur	-	-	150	9 kg MS/j	-	-
Energie consommée	-	-	-	-	7 042	19

* : estimation à partir des postes de relèvement en amont

□ OPERATIONS D'ENTRETIEN

- Opération normale de nettoyage et de vidange du prétraitement ;
- opération d'extraction des boues en exploitation courante.

□ OPERATIONS DE RENOUVELLEMENT

Néant.

3.4. Limites des ouvrages et projets de renforcement

3.4.1. Réseaux eaux usées

La réhabilitation des réseaux de collecte de l'anse bleue et anse cafard qui sont en amiante ciment est encore d'actualité.

3.4.2. Postes de refoulement

3.4.2.1. Autosurveillance des postes de refoulement

Aucune remarque n'est à faire sur ce point.

3.4.2.2. Sécurité

Les postes suivants ne disposent pas de dispositif anti-chute :

- Poste Anse Cafard.

3.4.3. Station de traitement d'eaux usées

La SME a remis au SICSM en décembre 2009, une synthèse des travaux pouvant être engagés à court et moyen terme afin de faire face à l'augmentation de la charge à traiter :

- court terme (3 à 5 ans) : sur la base de 4 000 EH, il sera nécessaire de rajouter un tamisage des eaux brutes et une déshydratation par centrifugeuse car les lits de séchage actuels, qui nécessitent par ailleurs une réhabilitation immédiate, ne seront pas suffisants pour traiter la quantité de boues produites ;
- moyen terme : pour une capacité de 9 à 10 000 EH, les travaux consisteraient à rajouter un tamisage des eaux brutes, une zone d'anoxie avec le clarificateur actuel, une unité de clarification par membrane d'ultrafiltration, une déshydratation par centrifugeuse et un local d'exploitation.

COMMUNE DU DIAMANT

RESEAU DE TAUPINIERE

4. RESEAU DE TAUPINIERE

4.1. Inventaire des ouvrages

□ EVOLUTION DES OUVRAGES

En 1996, mise en service de la station d'épuration à boues activées, de type OXYVOR d'une capacité de 200 éq.hab. 40 maisons raccordées (env. 140 éq.hab)- Estimation des volumes : 25 m³/j

4.2. Fonctionnement des ouvrages

4.2.1. Réseaux de Taupinière

La SME ne peut entretenir la partie du réseau située sur les parcelles privées et inaccessibles.

4.2.2. Station de traitement d'eaux usées de Taupinière

DESIGNATION	FONCTIONNEMENT		VOLUMES		CONSOMMATION E.D.F.	
	Annuel (h/an)	Journalier (h/j)	Annuel (m ³ /an)	Journalier (m ³ /j)	Annuelle (kWh/an)	Journalière (kWh/j)
Volume entrée station*	-	-	*		-	-
Aération	4 339	11,7	-	-	-	-
Recirculation	3 218	8,7	67 578	182	-	-
Extraction boues clarificateur	-	-	16	-	-	-
Energie consommée	-	-	-	-	-	-

* mesure impossible par absence de comptage

□ OPERATIONS PARTICULIERES D'ENTRETIEN

Réalisation d'interventions courantes dans le cadre de l'exploitation de l'installation.

□ OPERATIONS DE RENOUVELLEMENT OU D'INVESTISSEMENT

Néant.

4.3. Limites des ouvrages et projets de renforcement

4.3.1. Stations de traitement d'eaux usées de Taupinière

La réalisation de l'accès de la station est urgente car nous rencontrons des difficultés d'exploitation principalement d'extraction des boues par camion hydrocureur lors des périodes pluvieuses.

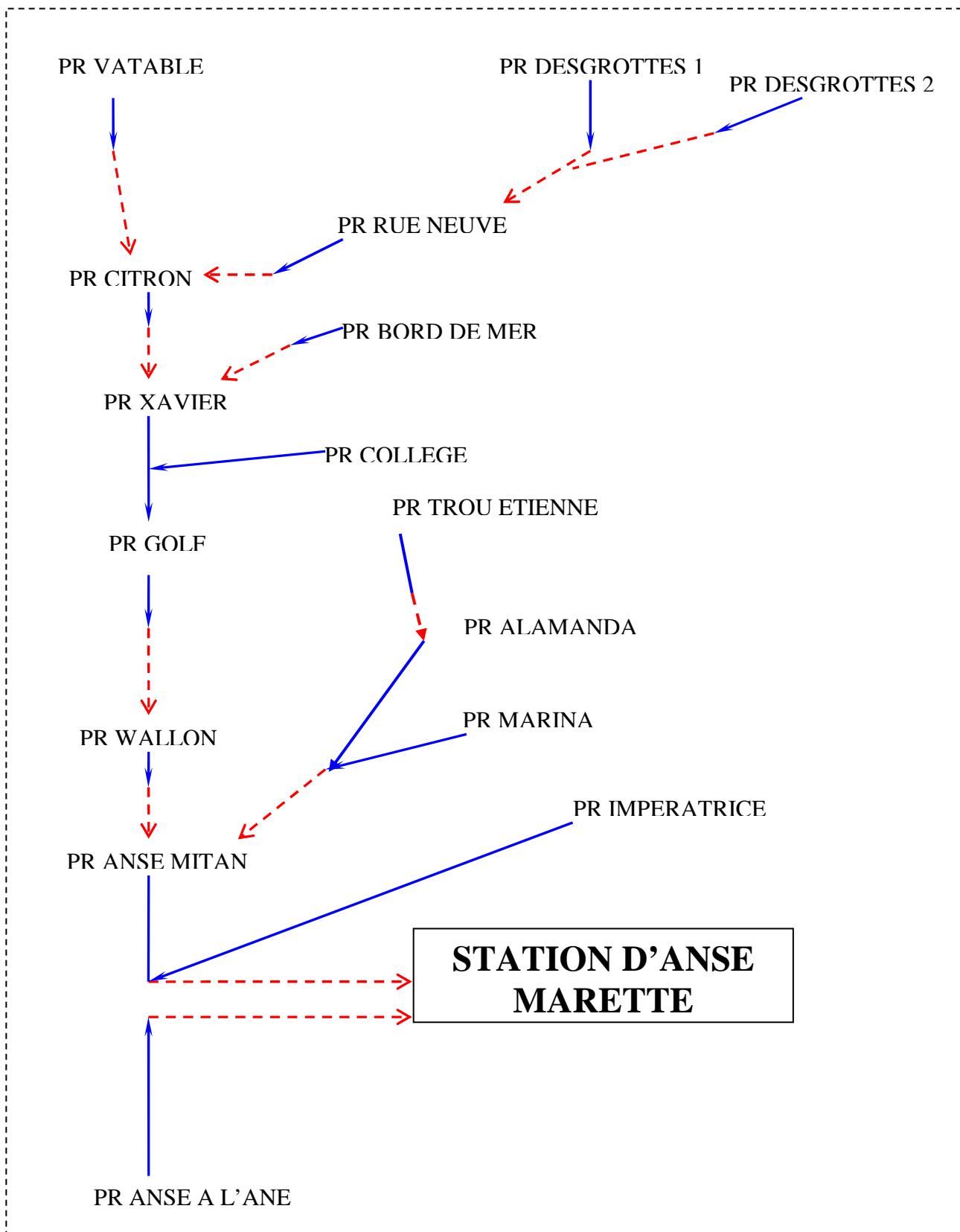
COMMUNE DES
TROIS-ILETS

RESEAU D'ANSE MARETTE

5. RESEAU DE L'ANSE MARETTE

5.1. Schéma d'ensemble

5.1.1. Principe de fonctionnement



5.1.2. Localisation



5.2. Inventaire des ouvrages

5.2.1. Réseaux de collecte

LINEAIRES DES RESEAUX (ml)	U	01 Janvier 2009	U	01 Janvier 2010
Poste Vatable Diamètre 200 gravitaire Diamètre 100 refoulement Nombre de regards		612 364		612 364
Total		976		976
Poste Desgrottes 1 Diamètre 200 gravitaire Diamètre 100 refoulement Nombre de regards		313 96		313 96
Total		409		409
Poste Desgrottes 2 Diamètre 100 gravitaire Diamètre 63/ 75 refoulement Nombre de regards		116 93		116 93
Total		209		209
Poste Rue Neuve Diamètre 200 gravitaire Diamètre 105/125 refoulement Nombre de regards		825 143		825 143
Total		968		968
Poste Citron Diamètre 200 gravitaire Diamètre 110 refoulement Nombre de regards		2295 363		2295 363
Total		2 658		2 658
Poste Bord de Mer Diamètre 200 gravitaire Diamètre 63/75 refoulement Nombre de regards		1041 92		1041 92
Total		1 133		1 133
Poste Xavier Diamètre 200 gravitaire Diamètre 150 refoulement Nombre de regards		5315 1332		5466 1332 5
Total		6 647		6 798
Poste Collège Diamètre 200 gravitaire Diamètre 63/75 refoulement Nombre de regards		25		25
Total		25		25
Poste Golf Diamètre 200 gravitaire Diamètre 150 refoulement Nombre de regards		722		722
Total		722		722

LINEAIRES DES RESEAUX (ml)	U	01 Janvier 2009	U	01 Janvier 2010
Poste Wallon				
Diamètre 200 gravitaire		482		482
Diamètre 150 refoulement		181		181
Nombre de regards				
Total		663		663
Poste Marina				
Diamètre 200 gravitaire		1526		1526
Diamètre 110 refoulement		29		29
Nombre de regards				
Total		1 555		1 555
Poste Anse Mitan				
Diamètre 200 gravitaire		3150		3150
Diamètre 150 refoulement		435		435
Nombre de regards				
Total		3 585		3 585
Poste Impératrice				
Diamètre 200 gravitaire		196		196
Diamètre 90 refoulement		228		228
Nombre de regards				
Total		424		424
Poste Anse à l'Ane				
Diamètre 200 gravitaire		8148		8148
Diamètre 150 refoulement		948		948
Nombre de regards				
Total		9 096		9 096
Poste Alamanda				
Diamètre 200 gravitaire				1 260
Diamètre 110 refoulement				20
Nombre de regards			40	
Total				1 280
Poste Trou Etienne				
Diamètre 200 gravitaire				20
Diamètre 60 refoulement				46
Nombre de regards				
Total				46
TOTAL GENERAL		29 070		30 547

5.2.2. Caractéristiques des postes de refoulement

DESIGNATION	EQUIPEMENTS	P (kW)	HMT (M)	DEBIT (M ³ /H)	DATE D'INSTALLATION
Poste Vatable					
Pompe 1	Flygt CP 3057 HT 250 Version 181	1,5	14,5	21,2	2003
Pompe 2	Flygt CP 3057 HT 250 Version 181	2,4	14,5	21,2	2003
Total		3,9			
Poste Desgrottes 1					
Pompe 1	Guinard E800 C408	1,3	18	15	Non connu
Pompe 2	Guinard E800 C408	1,3	18	15	Non connu
Total		2,6			
Poste Desgrottes 2					
Pompe 1	Flygt CP 3045 HT 230	1,2	19	12	Non connu
Pompe 2	Flygt CP 3045 HT230	1,2	19	12	Non connu
Total		2,4			
Poste Rue Neuve					
Pompe 1	Guinard E800 C408	1,3	5,5	9	1995
Pompe 2	Flygt CP 3085 MT 436 Version 182	1,3	5,5	16	1995
Total		2,6			
Poste Citron					
Pompe 1	ABS AFP 835	11	23,9	62	2007
Pompe 2	ABS AFP 835	11	23,9	62	2007
Total		22			
Poste Bord de Mer					
Pompe 1	Flygt CP 3127 HT 481 Version 180	5,9	17,5	13,7	1997
Pompe 2	Flygt CP 3127 HT 481 Version 180	5,9	17,5	13,7	1997
Total		11,8			
Poste Xavier					
Pompe 1	ABS AFP 1049	9	18,5	91,3	2007
Pompe 2	ABS AFP 1049	9	18,5	91,3	2007
Total		18			
Poste Collège					
Pompe 1	Flygt CP 3085 HT 250 Version 182	2,4	13	37,9	2005
Pompe 2	Flygt CP 3085 HT 250 Version 182	2,4	13	37,9	2005
Total		4,8			
Poste Golf					
Pompe 1	Flygt CP 3201 SH 264 Version 180	30	48	92	2003
Pompe 2	Flygt CP 3201 SH 264 Version 180	30	48	92	2003
Total		60			
Poste Wallon					
Pompe 1	Flygt CP 3102 HT 252 Version 180	4,4	15	62	2003
Pompe 2	Flygt CP 3102 HT 252 Version 180	4,4	15	62	2003
Total		8,8			
Poste Marina					
Pompe 1	Flygt CP 3102 MT 430 Version 180	3,1	7	121	Non connu
Pompe 2	Flygt CP 3102 MT 430 Version 180	3,1	7	121	Non connu
Total		6,2			

DESIGNATION	EQUIPEMENTS	P (kW)	HMT (M)	DEBIT (M ³ /H)	DATE D'INSTALLATION
Poste Anse Mitan					
Pompe 1	ABS AFP 1045	16	18,3	179	2007
Pompe 2	ABS AFP 1045	16	18,3	179	2007
Total		32			
Poste Impératrice					
Pompe 1	Flygt CP 3085 HT 250 Version 182	2,4	19,3	14	1996
Pompe 2	Flygt CP 3085 HT 250 Version 182	2,4	19,3	14	1996
Total		4,8			
Poste Anse à l'Ane					
Pompe 1	Flygt CP 3300 HT 460 Version 181	54	57,4	108	1994
Pompe 2	Flygt CP 3300 HT 460 Version 181	54	57,4	108	1994
Total		108			
Poste Alamanda					
Pompe 1	ABS AS 0830D	1,3	2,4	15	2007
Pompe 2	ABS AS 0830D	1,3	2,4	15	2007
Total		2,6			
Poste Trou Etienne					
Pompe 1	ABS AS 0830D	1,4	15	9	2007
Pompe 2	ABS AS 0830D	1,4	15	9	2007
Total		2,8			
T O T A L P U I S S A N C E		293,3			

5.2.3. Station de traitement d'eaux usées d'Anse Marette

Cette station a été mise en service en 1991.

- CARACTERISTIQUES DES OUVRAGES ACTUELS

TRAITEMENT DES EFFLUENTS			
Equipements	Type	Nbre	Puissance (kW)
Prétraitements	Dégrilleur courbe automatique avec tapis de convoyage (hors service) Dessableur dégraisseur cpmbiné Airflow Pompe racleur tournant Classificateur à sable et pompe	1 1 1	2 2 1,5
Aération	Compresseurs à air Filtre à air (charbon actif)	2	90 1,5
Décantation	Pont translateur à succion longitudinal	1	1,4
Recirculation	Pompes de recirculation Flygt CP 3085 LT 412	2	4
Traitement des boues	Silos à boues Filtre à bandes Andritz (l=1.5m)	1 1	3,9 3,5
Poste retours en tête	Pompes Flygt CP 3085 MT 432 Version 182	2	4
Poste de rejet en mer	Pompes Flygt CP 3127 LT 411 Version 180	2	9,4
T O T A L P U I S S A N C E			123,2

5.3. Fonctionnement des ouvrages

5.3.1. Réseaux d'Anse Marette

De façon générale avec la mise en œuvre de la délégation de service public de l'assainissement collectif sur la commune, nous avons été confrontés à trois problèmes majeurs sur les réseaux de collecte :

- un curage très insuffisant voire inexistant des réseaux gravitaires sensibles occasionnant des obstructions récurrentes ;
- une absence d'entretien des dispositifs de protection des réseaux de refoulement (ballons antibélier, ventouses) ;
- une intrusion de sables dans les réseaux de collecte à cause de boîtes de branchement non étanches ou sans tampon et enfouies dans le sol. Ce sable provoque un vieillissement accéléré des canalisations et des pompes de refoulement.

Ces réseaux d'Anse Marette se décomposent en 3 zones distinctes : Bourg, Anse Mitan et Anse à l'Ane.

Zone du Bourg

De nombreux réseaux privés sont réalisés par la mairie sans aucune concertation avec les services du SICSM, mais surtout sans conformité finale. Ajoutés aux nombreux réseaux non conformes, ils créent une situation difficilement gérable en période de pluies.

Zone de l'Anse Mitan

Les réseaux de collecte de la zone de la Marina sont très dégradés et constituent le point noir de la zone (pollution de la Marina). Ils empruntent des zones hôtelières (hôtel de la Pagerie, Bambou Hôtel) et les interventions sur ces portions sont sensibles du fait de la présence de touristes et très difficiles.

Zone de l'Anse à l'Ane

Les récents travaux de pose de réseaux sont de nature à améliorer la situation sur la rue de la Dorade et la route départementale. Quelques branchements existants sont à transférer sur le nouveau réseau.

Les travaux de mise en conformité des réseaux intérieurs du Huit à Huit ne sont toujours pas terminés et contrôlés par nos services.

L'intrusion d'eaux parasitées reste le problème majeur de cette zone et un gros travail de mise en conformité des réseaux tant publics que privés seront à prioriser sur 2009.

Postes de refoulement

DESIGNATION	FONCTIONNEMENT		VOLUMES		CONSOMMATION E.D.F.	
	Annuel	Journalier	Annuel	Journalier	Annuelle	Journalière
	(h/an)	(h/j)	(m ³ /an)	(m ³ /j)	(kWh/an)	(kWh/j)
Poste Vatable	416	1,15	11 648	32	1 395	4
Poste Desgrottes 1	325	0,9	4 875	13	962	3
Poste Desgrottes 2	851	2,34	10 416	29	406	1
Poste Rue Neuve	3 228	8,89	33 994	94	393	1
Poste Citron	3 155	8,69	195 610	539	7 971	22
Poste Bord de Mer	221	0,61	3 094	9	1 359	4
Poste Xavier	49,03	13,5	447 644	1 233	24 308	67
Poste Collège	139	0,38	5 282	15	542	1
Poste Golf	3 449	9,5	249 504	687	62 454	172
Poste Wallon	3 929	10,8	392 900	1 082	19 717	54
Poste Marina	2 176	5,99	263 296	725	3 446	9
Poste Anse Mitan	4 678	12,89	684 496	1 886	-	-
Poste Impératrice	464	1,28	67 985	187	882	2
Poste Anse à l'Ane	1 337	3,68	172 473	475	2 483	7
Poste Alamanda	545	1,5	8 175	1,3	-	-
Poste Trou Etienne	76	0,21	684	2	-	-

• OPERATIONS PARTICULIERES D'ENTRETIEN

POSTE BORD DE MER

- Remplacement des 3 poires de niveau.
- Remplacement relais flygt.

P.R. "DESGROTTE 1

- Remplacement volute.

P.R. "ANSE A L'ANE"

- Remplacement de la tête barre de guidage.

P.R. "ANSE MITAN"

- Remplacement poire de niveau TH et T bas.

P.R. "XAVIER"

- Remplacement des barres de guidage abîmées.
- Remplacement des roues des pompes.
- Remplacement relais thermique.
- Remplacement sonde.

P.R. "CITRON"

- Remplacement borniers grillés.

P.R "GOLF IMPERATRICE"

- Mise en place d'un agitateur.
- Remplacement des borniers.
- Remplacement disjoncteur EDF.
- Descente poste, réparation et changement sur pied d'assise intervention sur clapet.

P.R "VALLON"

- Remplacement colonne et barre de guidage.

P.R "MARINA"

- Remplacement des têtes de barre guidage.

- **OPERATIONS DE RENOUVELLEMENT**

Renouvellement pompage PR Vatable.....	Coût : 4,3 k€
Renouvellement pompage PR Wallon.....	Coût : 12 k€
Renouvellement Armoire PR Xavier.....	Coût : 14,5k€

5.3.2. Station de traitement d'eaux usées d'Anse Marette

DESIGNATION	FONCTIONNEMENT		VOLUMES		CONSOMMATION E.D.F.	
	Annuel (h/an)	Journalier (h/j)	Annuel (m ³ /an)	Journalier (m ³ /j)	Annuelle (kWh/an)	Journalière (kWh/j)
Volume sortie *	-	-	829 196	2 247	-	-
Aération	3 267	9,8	-	-	-	-
Recirculation	4 099	11	-	-	-	-
Boues évacuées	-	-	248	101 kg MS/j	-	-
Energie consommée	-	-	-	-	319 698	866

* : estimation à partir des postes de relèvement en amont

- OPERATIONS PARTICULIERES D'ENTRETIEN

- Nettoyage mensuel du prétraitement ;
- Vidange du surpresseur n°1 et mise à niveau d'huile du surpresseur 2 ;
- Remplacement du fusible automate ;
- Remplacement barre de guidage pompe boue en excès ;
- Remplacement barre de guidage, poste eaux colatures 1 et 2 + pompe extraction des boues ;
- Remplacement de la courroie de tension du surpresseur ;
- Remplacement des roulements de la presse à boue ;
- Entretien du rejet en mer et remplacement barre de guidage ;
- Remise en état et fonctionnement normal pont racleur et révision de la pompe de rejet en mer ;
- Réparation fuite d'air du compresseur et vidange de la cuve du compresseur d'air ;
- Réparation et remise en place du tapis de presse dérapé.

- OPERATIONS DE RENOUVELLEMENT

RECIRCULATION

Renouvellement partiel pont racleur STEP Anse Marette..... Coût : 10 k€

* Arrivée des postes : Anse à l'Ane, Anse Mitan, Impératrice Village

5.4. Limites des ouvrages et projets de renforcements

5.4.1. Réseaux eaux usées

Les évènements liés à la houle Omar ont montré la sensibilité des zones côtières. Les réseaux de collecte ont les handicaps suivants : faible pente, intrusion d'eau de mer et de sable par les regards ou dispositifs de branchement. On les retrouve à la marina de la pointe du bout, à l'anse Mitan et à l'anse à l'âne.

5.4.2. Postes de refoulement

5.4.2.1. Problème d'H₂s sur la chaîne de pompage Xavier-Golf-Wallon

Le SICSM a engagé les travaux du poste d'injection de chlorure ferrique situé au PR Xavier. Ces travaux sont en fin d'année en phase de mise en route. La réception des installations est programmée pour 2009.

5.4.2.2. Autosurveillance des postes de refoulement

Les postes ont été équipés en 2008 de dispositifs télésurveillance par la SME dans le cadre des engagements contractuels:

- Poste Rue Neuve ;
- Desgrottes 1 et 2 ;
- Bord de Mer ;
- Impératrice ;
- Citron.

Les accès aux lignes de France Télécom se font avec beaucoup de difficultés.

5.4.2.3. Sécurité

Les postes des TROIS-ILETS (exception faite des PR Desgrottes 2 et PR Collège) ne disposent pas de clôture et de dispositif anti-chute.

5.4.3. Stations de traitement d'eaux usées

5.4.3.1. Station d'Anse Marette

Cette station, exploitée par la SME depuis le début d'année 2006, nécessite en urgence une réhabilitation car elle a souffert d'une dégradation accélérée liée à l'arrivée massive d'H₂s depuis le réseau de refoulement des PR Citron-Xavier-Golf.

Les ouvrages fortement dégradés restent toujours :

- prétraitements
- réseau et diffuseurs d'air à reprendre
- armoire de commande

Les travaux de modernisation de la station à engager par le SICSM sont cruciaux pour pérenniser cet outil de dépollution.

Outre le génie civil de la bande de roulement du pont translateur, nous avons de grosses difficultés à assurer une continuité de fonctionnement sur ce dispositif et ce, malgré les importantes dépenses de renouvellement.

COMMUNE DES TROIS-ILETS

RESEAU DE LA FERME

6. RESEAU DE LA FERME

6.1. Inventaire des ouvrages

6.1.1. Réseaux de collecte

La SME ne gère pas le réseau de collecte de cette entité car il ne figure pas à l'inventaire.

6.1.2. Station de traitement d'eaux usées de La Ferme

Au démarrage de la DSP assainissement, les passerelles du bassin d'aération et du clarificateur présentait des signes importants de rupture. Ces dernières ont été changées par le SICSM.

Equipements	Type	Nombre	Puissance (kW)
Prétraitement	Aucun		
Bassin d'aération	En résine, d'un volume de 30m ³ Aérateur rapide type 908/4 n° 3451200 1410 tr/min	1	1,5
Clarificateur	bassin de 12 m ³ non raclé En résine. Pompe de recirculation	1	1,5
T O T A L			3,0

6.2. Fonctionnement des ouvrages

6.2.1. Réseaux de La Ferme

Les éléments sont inclus dans le paragraphe 1.1.10.

6.2.2. Station de traitement d'eaux usées de La Ferme

DESIGNATION	FONCTIONNEMENT		VOLUMES		CONSOMMATION E.D.F.	
	Annuel (h/an)	Journalier (h/j)	Annuel (m ³ /an)	Journalier (m ³ /j)	Annuelle (kWh/an)	Journalière (kWh/j)
Aération	4 648	12,6	-	-	-	-
Recirculation	3 246	9	-	-	-	-
Extraction boues	-	-	-	-	-	-
Energie consommée	-	-	-	-	4 441	12

- **OPÉRATIONS PARTICULIÈRES D'ENTRETIEN**

Réalisation d'interventions courantes dans le cadre de l'exploitation de l'installation.

- **OPÉRATIONS DE RENOUVELLEMENT**

Néant.

6.3. Limites des ouvrages et projets de renforcements

6.3.1. Réseaux eaux usées

Néant.

6.3.2. Station de traitement d'eaux usées

Dans le cadre de l'arrêté du 22 juin 2007, la station de traitement d'eaux usées de La Ferme est en attente d'un dispositif de mesure de débit (canal de rejet) et de deux points de prélèvements.

La station a été, en 2008, équipée par la SME d'une télésurveillance dans le cadre de ses engagements contractuels.

COMMUNE DE
RIVIERE-PILOTE

7. STATION EN CAMEE

7.1. Descriptif technique

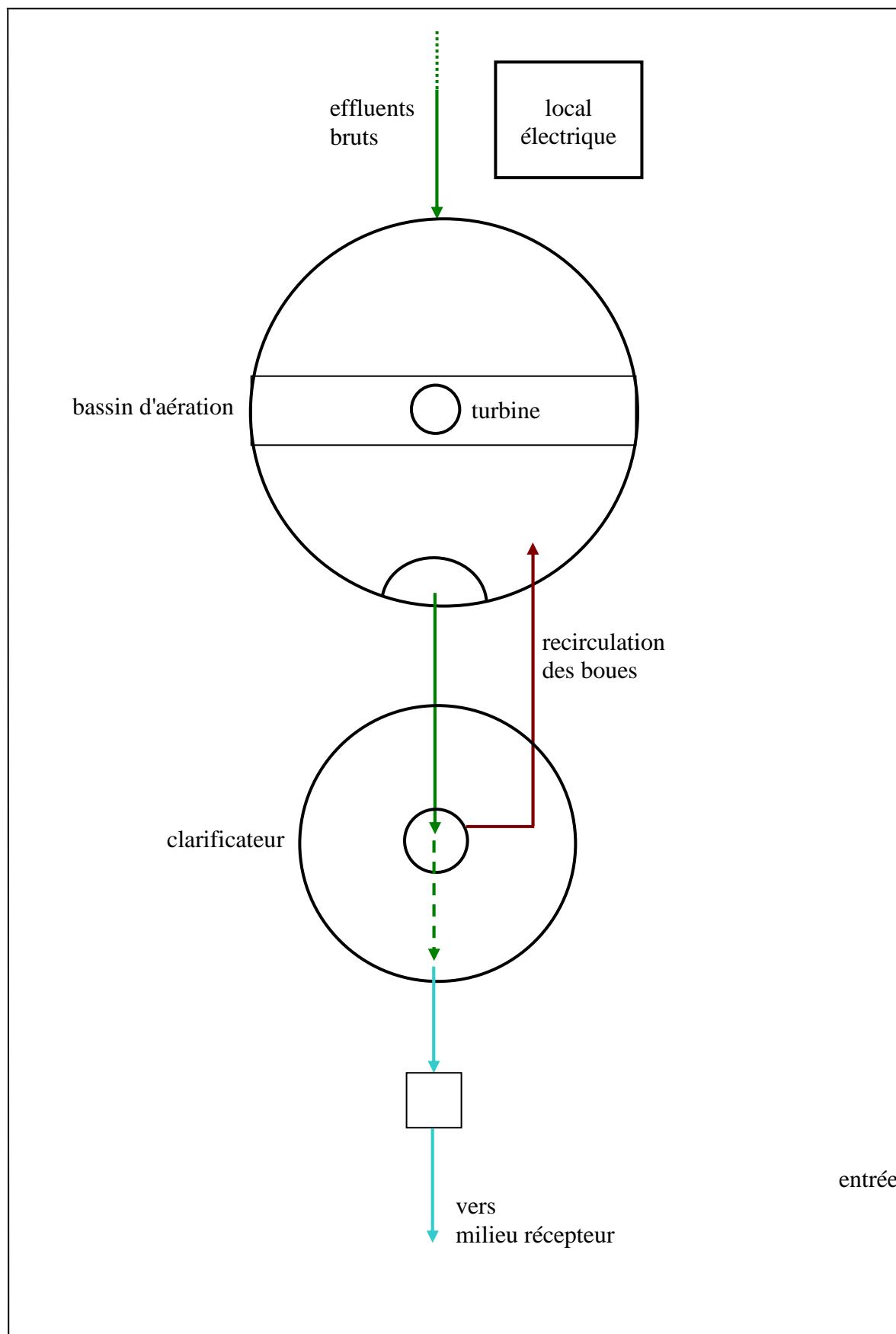
Cette installation, d'une capacité de traitement nominale de 250 éq.hab, est de type OXYVOR 40.28 – 250 permettant l'épuration des eaux usées par le procédé des boues activées à faible charge où aération prolongée (Oxydation totale), sans système de prétraitement et avec clarificateur non raclé.

DESIGNATION	EQUIPEMENTS	Nombre	Débit	Puissance kW
Aération	Aérateur Flygt type 4400.010 N°8540008/410 1400tours/mn	1		2,0
	Bassin 30 m ³	1		
Décantation	Pompe recirculation Flygt type DF 3057 MT 250 0510201 posée en juillet 2005	1		2,4
	Bassin 6 m ²	1		
T O T A L				4,4 kW

- **TRAITEMENT DES BOUES**

La station n'est dotée d'aucun équipement permettant de traiter les boues produites.

Principe de fonctionnement station de traitement d'eaux usées de En Camée
Commune de RIVIERE-PILOTE



7.2. Fonctionnement des ouvrages

DESIGNATION	FONCTIONNEMENT		VOLUMES		CONSOMMATION E.D.F	
	Annuel (h/an)	Journalier (h/j)	Annuel (m ³ /an)	Journalier (m ³ /j)	Annuelle (kWh/an)	Journalière (kWh/j)
Volume traité	-	-	-	-	-	-
Aération	3 601	9,9	-	-	-	-
Recirculation	3 250	8,9	61 750	169	-	-
Consommation énergie	-	-	-	-	6 372	17,5
Extraction boues	-	-	58	3 kg MS/j	-	-

* : mesure de débit non disponible car absence de comptage

- **OPERATIONS PARTICULIERES D'ENTRETIEN**

- Vidange complète du bassin de décantation
- Nettoyage de la station

- **OPERATIONS DE RENOUVELLEMENT**

- Renouvellement pompe de recirculation.....Coût : 2,2 k€
- Renouvellement huisserie, capot, passerelle..... Coût : 3,1 k€

7.3. Limites des ouvrages et projets de renforcement

Dans l'attente du transfert des effluents vers la step de Sainte-Luce, il serait souhaitable de prévoir la mise en œuvre de capots et passerelles sur :

- le bassin d'aération,
- le clarificateur,

La filière de traitement des boues actuelle ne permet pas d'évacuer la totalité des boues produites par le traitement biologique.



Photo 1 : Bassin d'aération step En Camée

Suite à un contrôle visuel effectué sur le réseau de la résidence En Camée, nous avons constaté des dégradations au niveau des tampons et des boîtes de branchement qui ont tous des couvercles béton, entraînant des infiltrations d'eaux parasites lors d'épisodes pluvieux. Des travaux sont à prévoir pour en limiter l'impact.



Photo 2 : Tampons béton des regards Résidence Camée

Un linéaire assez important de ce même réseau est posé suspendu dans un souterrain faisant office de pluvial et très difficile d'accès en cas d'intervention.



Un accès à la station pour les engins d'intervention (camion hydrocureur pour le nettoyage et l'extraction des boues et camion grue pour l'enlèvement des appareils électromécaniques) est crucial pour sécuriser les manutentions.

Les travaux d'équipement d'auto-surveillance se sont terminés en 2008 avec l'aménagement d'un canal aval conformément à l'arrêté du 21 juin 1996, pour les stations de traitement d'eaux d'une capacité inférieure à 2 000 équivalent habitants. Toutefois, les travaux n'ont pas été réceptionnés.

8. RESEAU DE MANIKOU

8.1. Inventaire des ouvrages

8.1.1. Réseaux de collecte

Cette installation, située dans l'enceinte de l'école maternelle Desfarges-Manikou, non entretenue depuis sa mise en service, fut réhabilitée selon les normes et prescriptions en vigueur et mise en service avec rétrocession à la collectivité en octobre 2009.

LINEAIRES DES RESEAUX (ml)	U	01 Janvier 2009	U	01 Janvier 2010
Poste Ecole Maternelle				
Diamètre 200 gravitaire		-		-
Diamètre 100 refoulement		-		27
Nombre de regards		-		-
Total				27



Photo 3 : Suivi des travaux de réhabilitation du poste

8.1.2. Caractéristique du poste de refoulement

DESIGNATION	EQUIPEMENTS	P (kW)	HMT (m)	DEBIT (m³/h)	DATE D'INSTALLATION
Poste Ecole Maternelle					
Pompe 1	Flygt DP 3057 MT250 Version 181	1,7	9,20	12,10	2009
Pompe 2	Flygt DP 3057 MT250 Version 181	1,7	9,20	12,10	2009
T O T A L	P U I S S A N C E	3,4			

8.1.3. Station de traitement d'eaux usées de Manikou

Cette installation d'une capacité de traitement nominale de 650 éq.hab. est de type biologique compacte bio-disque permettant l'épuration des eaux usées par le procédé des boues activées à forte charge, avec système de prétraitement et décanteur lamellaire.

Cette installation est la première en Martinique utilisant ce procédé.

La SME possède toute l'expérience nécessaire pour exploiter ce type d'installation.



DESIGNATION	EQUIPEMENTS	Nombre	Débit	Puissance kW
Poste de relevage	Pompes Flygt 3045-180	2		3,2
Dégrillage	Tamis rotatif HUBER ROTAMAT – Type Ro9-300	1		4,0
Dégraisseur	Diffuseur fines bulles NOPOL avec soufflante à canal latéral ELEKTROR	1		1,5
Fosse de transfert	Pompes Grundfos AP 35B	2		2,3
Biodisque	Moteur d'entraînement STK 2000	2		1,8
Décantation	Pompes à boues KIESEL	2		1,5
		T O T A L		14,3

- TRAITEMENT DES BOUES**

La station n'est dotée d'aucun équipement permettant de traiter les boues produites; elles sont donc évacuées liquides et traitées sur la station du MARIN ou les stations de SAINTE-LUCE par déshydratation puis transférées en décharge.

8.2. Fonctionnement des ouvrages

DESIGNATION	FONCTIONNEMENT		VOLUMES		CONSOMMATION E.D.F	
	Annuel (h/an)	Journalier (h/j)	Annuel (m ³ /an)	Journalier (m ³ /j)	Annuelle (kWh/an)	Journalière (kWh/j)
Relevage	1 685	4,60	11 795	32	-	-
Rotation bio-disque	8 269	22,70	-	-	-	-
Extraction boues	-	-	66	0,16		
Consommation énergie					18 612	51

- OPÉRATIONS PARTICULIÈRES D'ENTRETIEN

- Réparation des ailettes du biodisque 2 ;
- Remplacement des graisseurs disque 1 et 2 ;
- Changement de volute de la pompe de relèvement EB ;
- Nettoyage général de la station ;
- Remplacement câblage ;
- Réparation regard eaux traitées.

- OPÉRATIONS DE RENOUVELLEMENT

- Néant.

8.3. Limites des ouvrages et projets de renforcement

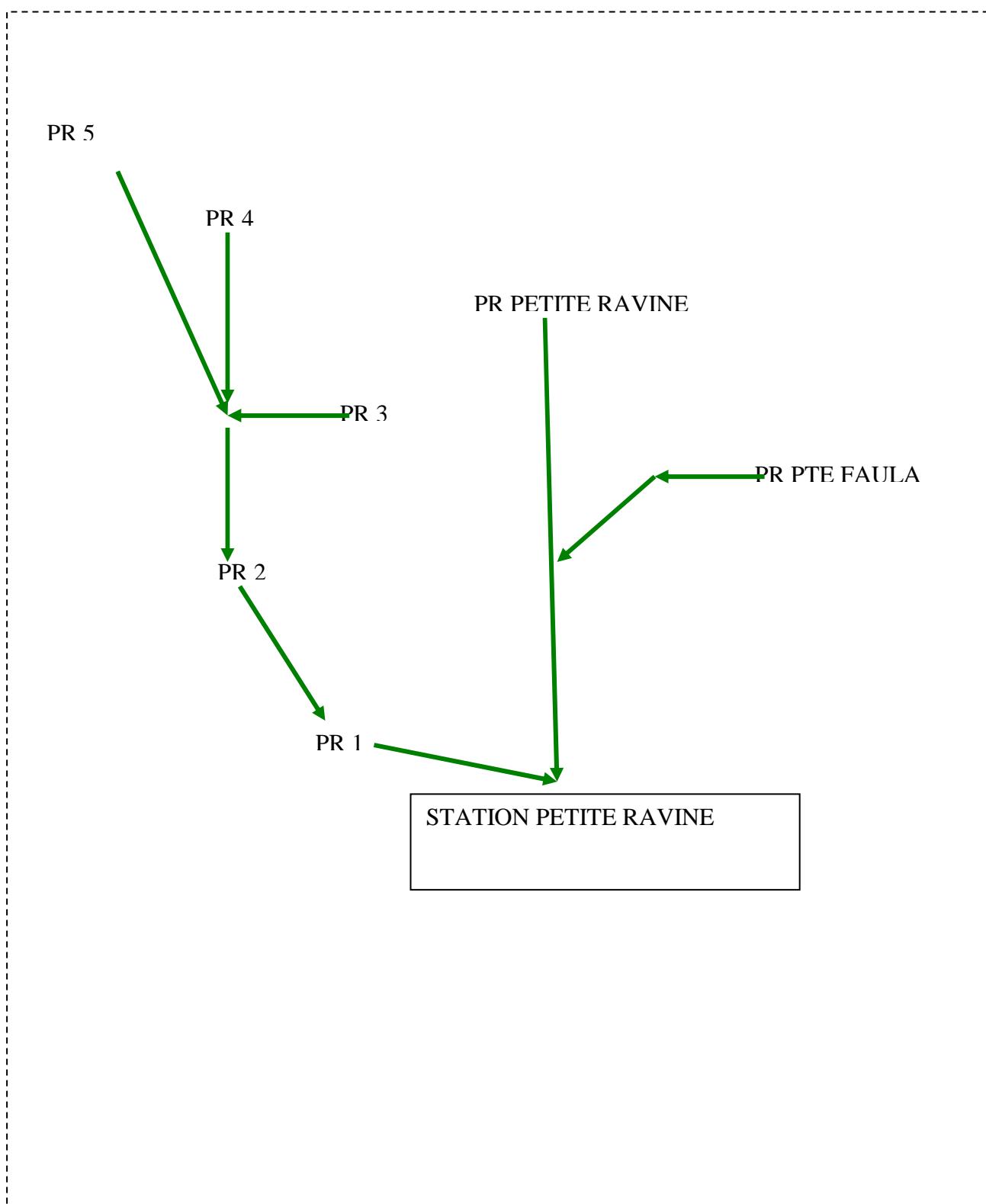
- Plus de la moitié de la clôture entourant le site a été dérobée, un courrier a été envoyé à la collectivité pour mettre l'accent sur la sécurisation urgente du site. Le lieu est toujours en l'état, certains poteaux furent même arrachés.
- Des travaux d'équipement d'auto-surveillance se sont terminés en 2008 avec l'aménagement d'un canal aval conformément à l'arrêté du 21 juin 1996, pour les stations de traitement d'eaux d'une capacité inférieure à 2 000 équivalent habitants. Toutefois, les travaux n'ont pas été réceptionnés.
- Les supports des biodisques supportent une charge importante et ne résistent pas à cette dernière. Ils mettent en péril le fonctionnement de l'ouvrage. De plus la hauteur sous toiture limite toute intervention sécurisée.

COMMUNE DU VAUCLIN



Station du Bourg réhabilitée

9. RESEAU DU BOURG



9.1. Inventaire des ouvrages

9.1.1. Réseaux de collecte

Linéaires des réseaux	U	Janvier 2009	U	Réceptionné en 2009	U	Janvier 2010
Bourg						
Gravitaire 200 mm		20 125				20 125
Refoulement diamètre 75 mm		1 446				1 446
Refoulement diamètre 125 mm		420				420
Nombre de regards	365				365	
T O T A L	365	21 991			365	21 991

9.1.2. Postes de refoulement

EQUIPEMENTS	TYPE	Puissance (kW)	HMT (m)	DEBIT (m ³ /h)	Date d'installation
Poste n°1 La bananeraie					
Pompe 1	Flygt CP3085 HT 250	2,4	11,8	41	2006
Pompe 2	Flygt CP3085 HT 250	2,4	11,8	41	2006
Total		4,8			
Poste n°2 Snack					
Pompe 1	Flygt CP3085 HT 250	2,4	14	33	2007
Pompe 2	Flygt C3085 HT 252	2,4	14	33	2007
Total		4,8			
Poste n°3 Pont					
Pompe 1	Flygt CP3057 HT 262	1,7	15,2	14,7	2006
Pompe 2	Flygt C3057 HT 262	1,7	15,2	14,7	2006
Total		3,4			
Poste n°4					
Pompe 1	Flygt CP3057 HT 262	1,7	10	29	2007
Pompe 2	Flygt C3057 HT 262	1,7	10	29	2007
Total		3,4			
Poste n°5 Bord de mer					
Pompe 1	Flygt CP3057 HT 262	1,7	15,2	14,7	2006
Pompe 2	Flygt C3057 HT 250	1,7	15,2	14,7	2006
Total		3,4			
Poste Pte Faula					
Pompe 1	Flygt CP 3127 SH58	7,4	27,2	38,4	2007
Pompe 2	Flygt CP 3127 SH58	7,4	27,2	38,4	2007
Total		14,8			
Poste Petite Ravine					
Pompe 1	Flygt CP3085 HT 252	2,4	9,2	29,4	2007
Pompe 2	Flygt CP3085 HT 252	2,4	9,2	29,4	2007
Total		4,8			
T O T A L G E N E R A L			39,4		



**Poste N°1
La Bananeraie**



**Poste N°2
Snack**



Poste N°3



Poste N°4



Poste N°5



Poste Pointe Faula



Poste Petite Ravine

9.1.3. Station de traitement d'eaux usées du Bourg

La nouvelle station du bourg 5000 EH comprend :

- 1 station de relevage équipée de 2 pompes : 2 X Flygt, 50m3/h, 3085-183, 2 KW ;
- 1 tamis rotatif avec vis compacteuse : EMO, EM9001-800-CM02 ;
- 1 bassin d'aération avec 2 ponts brosse : Franceaux, diam. 1000 ;
- 1 bassin de clarification : diam. 13,2 m ; moteur 0,15 KW ;
- 1 canal venturi avec sonde US de débit ;
- 2 préleveurs réfrigérés (eau brute et eau traitée) Endress Hauser ;
- 1 poste de rejet en mer d'eau traitée avec 2 pompes : 2 X Flygt, 50m3/h, 3085-183, 2 KW ;
- 1 réseau d'eau industrielle ;
- 1 filtre bande : EMO, OMEGA CC120 + skid 120 ;
- 1 installation de chaulage des boues.

9.2. Fonctionnement des ouvrages

9.2.1. Réseaux du Bourg

Les éléments sont inclus dans le paragraphe 1.1.10.

9.2.2. Poste de refoulement

DESIGNATION	FONCTIONNEMENT		VOLUMES		CONSOMMATION E.D.F.	
	<i>Annuel</i>	<i>Journalier</i>	<i>Annuel</i>	<i>Journalier</i>	<i>Annuelle</i>	<i>Journalière</i>
	<i>(h/an)</i>	<i>(h/j)</i>	<i>(m³/an)</i>	<i>(m³/j)</i>	<i>(kWh/an)</i>	<i>(kWh/j)</i>
PR n°1 La Bananeraie	2 416	6,66	99 056	273	6 207	17
PR n°2 Snack	1 767	4,87	58 311	161	11 380	33
PR n°3 Pont	3 216	8,86	47 275	130	8 005	22
PR n°4	29	0,07	841	2	57	0
PR n°5 Bord de mer	1 533	4,22	22 535	62	2 033	6
PR Pointe Faula	244	0,67	9 370	26	6 042	17
PR Petite Ravine	517	4,42	15 200	42	1 523	4

9.2.3. Entretien et Renouvellement

- OPERATIONS PARTICULIERES D'ENTRETIEN**

Poste Château Paille 1 (Bananeraie)

- Nettoyage du poste de relèvement.

Poste Château Paille 2 (PONT)

- Nettoyage du poste de relèvement.

Poste Château Paille 3

- Nettoyage du poste de relèvement ;
- Remplacement bobine contacteur ;
- Remplacement clapet ;
- Remplacement disjoncteur EDF.

Poste Château Paille 4

- Nettoyage du poste de relèvement.

Poste Château Paille 5

- Nettoyage du poste de relèvement ;
- Mise en place et paramétrage télésurveillance.

Poste Petite Ravine

- Nettoyage du poste de relèvement ;
- Remplacement de l'armoire électrique ;
- Remplacement du compteur EDF.

Poste Pointe Faula :

- Nettoyage du poste de relèvement ;
- Entretien groupe électrogène.

• OPERATIONS DE RENOUVELLEMENT

Poste Château Paille 3

- Renouvellement hydraulique :Coût : 0,9 k€

Poste Château Paille 5

- Renouvellement hydraulique :Coût : 0,3 k€

9.2.4. Station de traitement d'eaux usées du Bourg

DESIGNATION	Fonctionnement		Volumes		Consommation E.D.F.	
	Annuel (h/an)	Journalier (h/j)	Annuel (m³/an)	Journalier (m³/j)	Annuelle (kWh/an)	Journalière (kWh/j)
Pompage entrée station	6 140	16,8	335 880	918	-	-
Dégrillage	-	-	7	-	-	-
Extraction boues	-	-	471	193 kg MS/j	-	-
Pompage rejet en mer	5 470	14,95	-	-	-	-
Energie consommée	-	-	-	-	64 306	175,70

□ OPERATIONS PARTICULIERES D'ENTRETIEN

- Réparation rouleau table d'égouttage filtre à bande ;
- Remplacement compteur horaire ppe recirculation n°1 ;
- Remplacement roulement dégrilleur rotatif ;
- Remplacement roue pont racleur.

9.3. Limites des ouvrages et projets de renforcements

9.3.1. Réseaux eaux usées

Le réseau du bourg est souvent obstrué par la présence de sable et de nombreux détritus de taille importante n'ayant aucune raison d'y être (bouteilles, débris de planche, déchets de béton...) notamment :

- Boulevard Louis Landa ;
- Rue Gabriel Péri ;
- Rue de la Plage (station Texaco) ;
- Réseau le long du canal derrière le restaurant « Chez Julot ».

Des nombreuses malfaçons, raccordement avec branchement pénétrant à Pointe Athanase, ont créé une détérioration du réseau dont l'accès reste compliqué à cause d'extensions et de constructions non maîtrisées sur la voie de passage.

Boulevard Léopold Bissol au VAUCLIN : suite à l'effondrement d'une partie du réseau, la SME a procédé en urgence au remplacement de 116 ml en amiante-ciment par du PVC Ø 200 mm dans le cadre du fonds de travaux contractuel.

9.3.1.1. Postes

Le poste du Bord de Mer est à rehausser afin d'éviter l'intrusion d'eau pluviale (poste en contre bas).

Le poste Bananeraie doit être réhabilité au plus tôt par le SICSM car le génie civil extérieur et intérieur présente de nombreuses fissures.

9.3.1.1.1. Ensemble des postes

Ces postes ne disposent pas de dispositif anti-chute qui permettrait des interventions en toute sécurité (nettoyage, contrôle des pompes), leur mise en conformité est indispensable.

9.3.1.1.2. Poste SNACK

Un snack ambulant s'est raccordé sur le compteur EDF du poste engendrant des disjonctions importantes. Malgré les interventions de la SME, le propriétaire du snack s'est à nouveau connecté. Une requête fut envoyée à la mairie et à E.D.F et reste toujours sans réponse.

9.3.1.2. Réseau UCPA

Malgré la recommandation de la SME lors de réunion de chantier, la conception et la réalisation ne permettent pas d'entretenir efficacement le réseau d'eaux usées. Notamment, le tronçon raccordé au poste de refoulement de Bord de Mer devait faire l'objet de l'aménagement d'une voie d'accès aux engins de curage.

9.3.1.3. Poste n° 4

Ce poste est adjacent à la terrasse de l'habitation voisine. L'ensemble de l'espace environnant a été carrelé et grillagé pour y mettre des chiens. Les interventions (contrôles, nettoyage...) se font avec difficulté. Des pourparlers sont en cours entre le propriétaire et le SICSM.

9.3.2. Station de traitement d'eaux usées

La station réhabilitée mise en service en juillet 2007 a subi quelques améliorations pour une plus grande sécurité une souplesse d'exploitation particulièrement :

- le secours de l'eau industrielle par l'eau potable ;
- la ventilation du local de stockage de chaux ;
- la ventilation du local armoire de commande par des ventilateurs-extracteurs de toit ;
- la pose de lames persienne côté bennes à boue pour éviter la pluie dans les bennes ;
- l'éclairage extérieur par des lampes solaires.

10. RESEAU DE GRAND CASE

10.1. Inventaire des ouvrages

10.1.1. Réseau de collecte

Le réseau devra faire l'objet d'une expertise complète (recherche et ré-hausse des regards, inspection de la canalisation, tests d'étanchéité). Certains tronçons et regards sont inaccessibles car situés en propriété privée.

A ce jour, aucune information sur les linéaires, les matériaux et les diamètres des réseaux ne sont disponibles.

10.1.2. Station de traitement d'eaux usées de GRAND CASE

La station de traitement d'eaux usées de Grand Case, construite par la société VOR assainissement en 1989, a une capacité de traitement de 200 éq.hab.

Son type est celui des boues activées à aération prolongée.

Le rejet s'effectue dans une ravine.

Equipements	Type	Nombre	Puissance (kW)
Prétraitement	Aucun		
Bassin d'aération	En résine, d'un volume de 30m ³ Aérateur rapide type 908/4 n° 3451200 1410 trs/min	1	1,5
Clarificateur	Non raclé, bassin de 12 m ³ Pompe de recirculation	1	1.5
T O T A L			3,0

TRAITEMENT DES BOUES				
Désignation	Equipements	Nombre	Surf. Totale (m ²)	Volume (m ³)
Séchage des boues	Lits de séchage	1	28	15

10.2. Fonctionnement des ouvrages

10.2.1. Réseaux de Grand Case

Les éléments sont inclus dans le paragraphe 1.1.10.

10.2.2. Station de traitement d'eaux usées de Grand Case

DESIGNATION	FONCTIONNEMENT		VOLUMES		CONSOMMATION E.D.F.	
	<i>Annuel (h/an)</i>	<i>Journalier (h/j)</i>	<i>Annuel (m³/an)</i>	<i>Journalier (m³/j)</i>	<i>Annuelle (kWh/an)</i>	<i>Journalière (kWh/j)</i>
Aération	4 272	11,70	-	-	-	-
Recirculation	4 533	12,40	-	-	-	-
Extraction boues	-	-	51	1,7	-	-
Energie consommée	-	-	-	-	11 209	31

- OPERATIONS DE RENOUVELLEMENT**

- Renouvellement de la pompe de recirculation :Coût : 3,2 k€

10.3. Limites des ouvrages et projets de renforcements

10.3.1. Réseaux eaux usées

Certains tronçons et regards sont inaccessibles car situés en propriété privée.

10.3.2. Station de traitement d'eaux usées

La mise en place d'une passerelle sur le bassin de décantation est à prévoir pour une sécurisation des interventions sur la pompe de recirculation.

La reprise de 2/3 de la clôture abîmée suite à des actes de vandalisme est nécessaire.

COMMUNE DU ROBERT

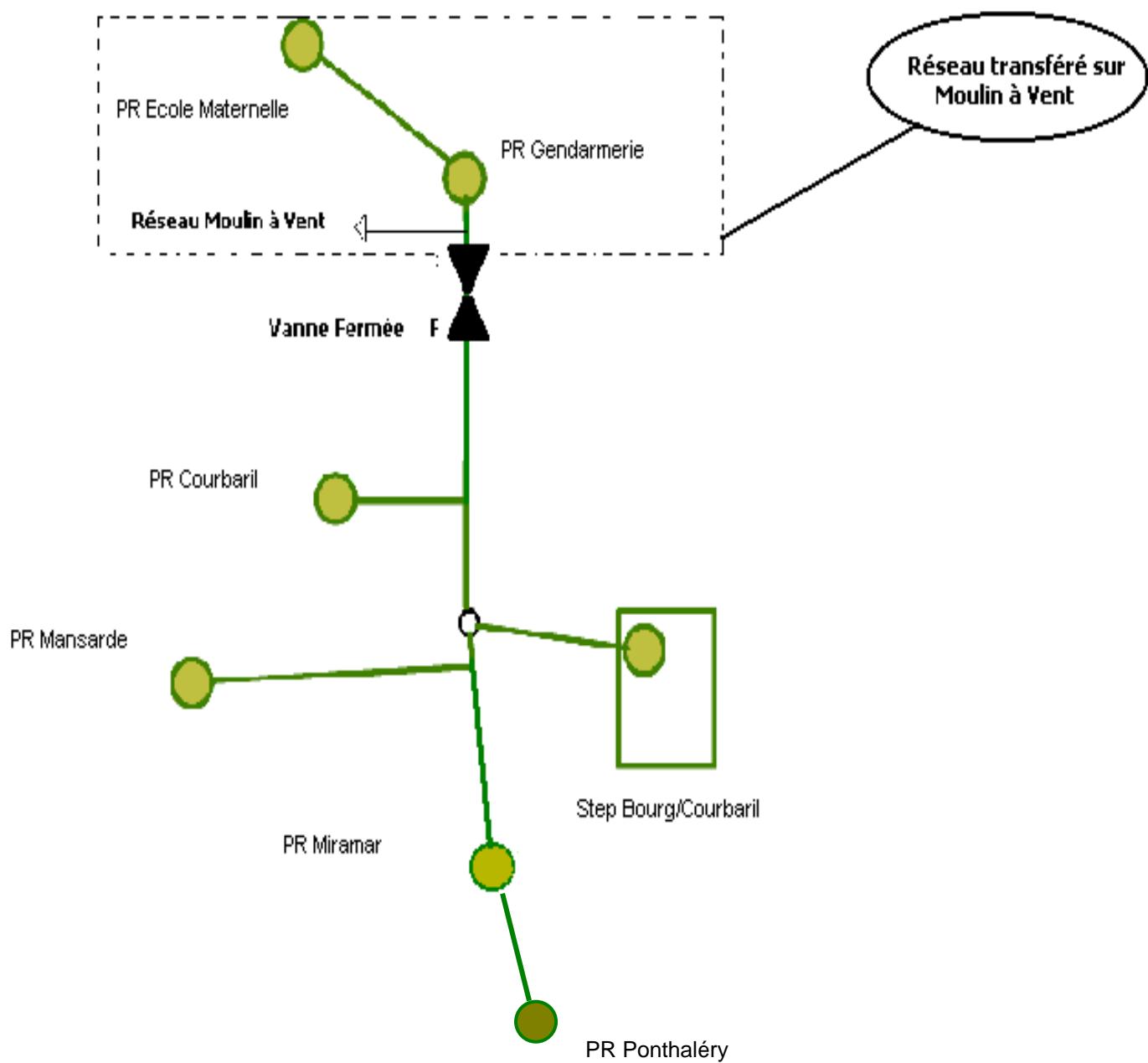
RESEAU DU BOURG



Station de Traitement d'eaux usées du Bourg

11. RESEAU DU BOURG

11.1. Schéma d'ensemble



11.2. Inventaire des ouvrages

11.2.1. Réseaux de collecte

Linéaires des réseaux	U	janvier 2009	U	Réceptionné en 2009	U	janvier 2010
Réseau Courbaril Diamètre 200 gravitaire Diamètre 160 refoulement Nombre de regards	114	3 600 10			11 4	3 600 10
Total		3 610				3 610
Réseau Mansarde-Catalogne Diamètre 200 gravitaire Diamètre 160 refoulement Nombre de regards	37	1 000 50			37	1 000 50
Total		1 050				1 050
Réseau Ecole maternelle Diamètre 200 Privé Diamètre 80 refoulement		60				60
Total		60				60
Réseau Miramar Diamètre 200 gravitaire Diamètre 110 refoulement Nombre de regards	31	1 150 317			31	1 150 317
Total		1 467				1 467
Réseau Poste Station Diamètre 250 gravitaire Diamètre 200 gravitaire Diamètre 200 refoulement Nombre de regards	50	300 1 000 70			50	300 1 000 70
Total		1 370				1 370
TOTAL GENERAL	232	7 497			23 2	7 497
dont gravitaire		6 990				6 990
Refoulement		507				507

11.2.2. Postes de refoulement

DESIGNATION	EQUIPEMENTS	Puissance (kW)	HMT (m)	DEBIT (m³/h)	Date d'installation
Poste Courbaril Pompe 1 Pompe 2	Flygt 3067.180.MT470 vortex Flygt 3068MT4715vortex	1,2 1,5	4.0 4.0	28.0 28.0	2 000 2 000
Total		2,7			
Poste Mansarde Pompe 1 Pompe 2	Flygt 3085 MT 434 Flygt 3085.181/434	1.1 1.1	6.0 6.0	32.0 32.0	2007 1 990
Total		2,2			
Poste Miramar Pompe 1 Pompe 2	Flygt 3085-181 MT 472 Flygt 3085-181 / 472	2.0 2.0	7.0 7.0	18.0 18.0	2007 1 993
Total		4,0			
Poste Pontaléry Pompe 1 Pompe 2	Flygt 3127 SH 257 Flygt 3127 SH 257	7.4 7.4	22 22	65.0 65.0	2008 2008
Total		8,4			
T o t a l P u i s s a n c e s		17,3			

Poste MANSARDE



Poste MIRAMAR



Poste COURBARIL



Poste PONTALERY



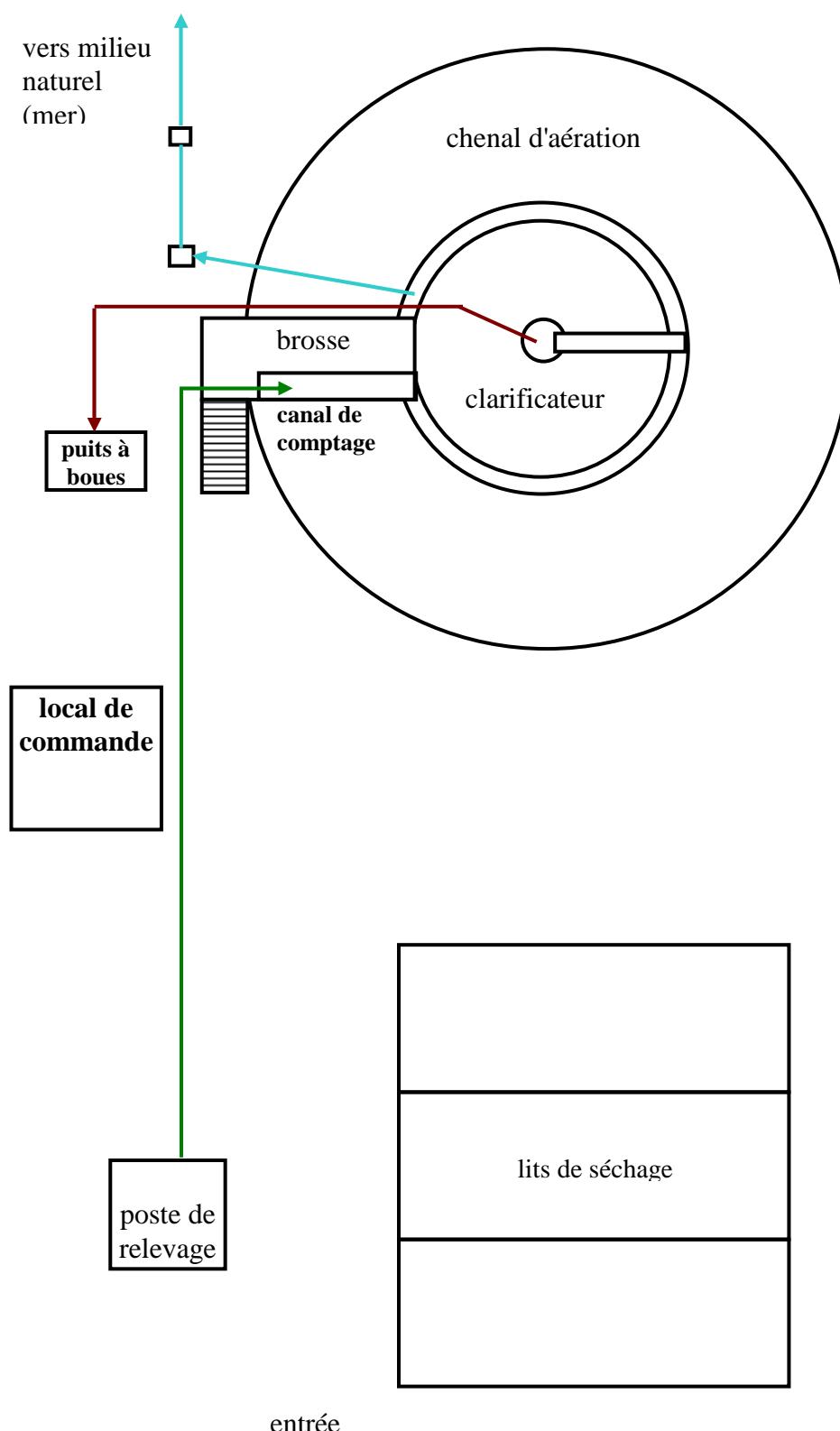
11.2.3. Station de traitement d'eaux usées du Bourg

En 1980 mise en service de la station d'épuration à boues activées, à aération prolongée, de capacité nominale équivalente à 2000 éq.hab.

	Type	Débit (m ³ /h)	Puissance (kW)
Relevage	Pompes P1: Flygt 3102.180 / 430 P2: Flygt 3102.180 / 252	36 36	4,4 4,4
Aération	Bassin Volume : 214 m ³ Pont brosse Leroy Somer		11,3
Décantation	Bassin circulaire / S : 51.32 m ² Pont Racleur		0,34
Recirculation	Pompes P1 Flygt 3085.181 / 252 P2 Flygt 3085.181 / 252	36 36	2,4 2,4
Divers	Eclairage et autres...		0,76
TOTAL PUISSANCES			26

TRAITEMENT DES BOUES				
Désignation	Equipements	Nombre	Surface Totale (m²)	Volume (m³)
Séchage des boues	Lits de séchage	3	286	143

Principe de fonctionnement station de traitement d'eaux usées du Bourg



Bassin d'aération



Lits de séchages



11.3. Fonctionnement des ouvrages

11.3.1. Réseaux du Bourg

Les éléments sont inclus dans le paragraphe 1.1.10.

11.3.2. Postes de refoulement

DESIGNATION	FONCTIONNEMENT		VOLUMES		CONSOMMATION E.D.F.	
	<i>Annuel (h/an)</i>	<i>Journalier (h/j)</i>	<i>Annuel (m³/an)</i>	<i>Journalier (m³/j)</i>	<i>Annuelle (kWh/an)</i>	<i>Journalière (kWh/j)</i>
Poste COURBARIL	1 503	4,11	42 084	115	1800	5
Poste MANSARDE	298	0,81	9 536	26	489	1
Poste MIRAMAR	3 502	9,6	63 036	173	4 501	12
Poste PONTHALERY	389	1,07	1 908	5	3040	8

□ OPERATIONS PARTICULIERES D'ENTRETIEN

PR COURBARIL

-NETTOYAGE POSTE

PR MANSARDE

-NETTOYAGE POSTE

-REEMPLACEMENT COMPTEUR HORAIRE P1

-RELEVAGE P2 POUR DEBOUCHAGE

PR MIRAMAR

-NETTOYAGE POSTE

-RELEVAGE DE LA POMPE N°2 POUR DEBOUCHAGE.

□ OPERATIONS DE RENOUVELLEMENT

- Poste Miramar : grille anti chute.....Coût : 0,6 K€
- Poste Mansarde : grille anti chute.....Coût : 0,9 K€

11.3.3. Station de traitement d'eaux usées du Bourg

DESIGNATION	FONCTIONNEMENT		VOLUMES		CONSOMMATION E.D.F.	
	Annuel (h/an)	Journalier (h/j)	Annuel (m ³ /an)	Journalier (m ³ /j)	Annuelle (kWh/an)	Journalière (kWh/j)
Estimation volume réseau		-	114 656	319	-	-
Pompage entrée station	4 942	13,8	177 912	498	-	-
Extraction boues	-	-	16	-	-	-
Energie consommée	-	-	-	-	11 742	32,9

- OPERATIONS DE RENOUVELLEMENT

- Couronnes de pales pour le pont brosse..... coût : 5,3 k€
- Palier pour le pont brosse coût : 12,6 k€
- Renouvellement télégestion..... coût : 1,3 k€
- Roue du pont racleur..... coût : 0,6 k€
- Mise en place hydro-éjecteur..... coût : 6,9 k€

11.4. Limites des ouvrages et projets de renforcements

11.4.1. *Réseaux eaux usées*

Les professionnels de la restauration ne sont pas ou peu équipés de bacs à graisse au niveau du Bourg notamment. Des dysfonctionnements des réseaux sont dus à des déversements de graisses ou des mauvais entretiens des bacs à graisse.

11.4.2. *Réseau Mansarde*

Le réseau de Mansarde est sous dimensionné : 140 mm de diamètre au lieu de 200 mm de diamètre minimum réglementairement. Le collecteur se situe sur une grande partie en terrain privé.

Le passage caméra réalisé a permis de constater que la structure du réseau en amiante ciment se désagrège très rapidement engendrant des obstructions fréquentes.

La SME a effectué la réparation de 60 ml de cette canalisation qui a permis une amélioration de l'écoulement dans ce réseau.

La municipalité a effectué la mise en conformité d'environ 80 ml sous contrôle du fermier. 100 ml ont été réalisés en 2004 cela a permis de régler les débordements de la rue des Lataniers

Les efforts sont à poursuivre dans cette zone d'habitats où les réseaux ont été réalisés par la SODEM (réseaux sous dimensionnés et posés en partie dans la propriété privée).

11.4.3. *Réseau Miramar*

La SME a signalé sur le rapport transmis en janvier 2003 l'urgente nécessité de retrouver les regards couverts par du bitume sur la route de MIRAMAR. Une dizaine de regards sont concernés.

Par ailleurs certains riverains ont encore une fosse septique et ne sont pas raccordés au réseau collectif.

Ces boîtes de raccordement ont été rendues inaccessibles à cause de la surélévation des trottoirs ; elles sont à mettre à niveau et en conformité (boîte PVC diamètre 315 mm + couvercle étanche) afin de permettre le raccordement des riverains.

Mise à niveau d'une dizaine de regards de visite.

Mise à niveau d'une dizaine de regards de branchement.

Coût estimé par la SME : 12 k€

11.4.4. Réseau Lotissement Sémaphore

Nous rappelons que le réseau du Lot. Sémaphore pose des problèmes d'étanchéité et de débordement.

La SME a effectué plusieurs désobstructions sur certaines parties du réseau (hors contrat).

Le fermier propose de réaliser un diagnostic complet du réseau et de fournir à la collectivité, un rapport détaillé sur les interventions à réaliser d'urgence et à moyen terme, afin de mettre ce lotissement en conformité (un devis de ce diagnostic a été fourni à la municipalité et au SICSM).

11.4.5. Postes de refoulement

11.4.5.1. Télésurveillance des postes de refoulement

Les postes suivants ont été équipés de télésurveillance par la SME dans le cadre des engagements contractuels:

- Poste Miramar ;
- Poste Courbaril ;
- Poste Mansarde.

11.4.5.2. Sécurité

Le poste suivant ne dispose pas de dispositif anti-chute, conformément à la réglementation :

- Poste Courbaril.

11.4.6. Stations de traitement d'eaux usées

Le SICSM prévoit à terme l'abandon de cette station et le raccordement des effluents à la future installation dont la localisation serait à Ponthaléry.

En attendant ce nouvel ouvrage, le SICSM prévoit une réhabilitation de la station actuelle qui devra concerter la mise en place d'un tamisage, le renforcement/fiabilisation de l'aération et l'augmentation/amélioration des lits de séchage.

Préalablement, il est indispensable de mettre en place une mesure de débit et de réaliser une campagne longue durée de mesure de la charge dont les résultats serviront au dimensionnement de la future station et permettra d'optimiser les investissements projetés.

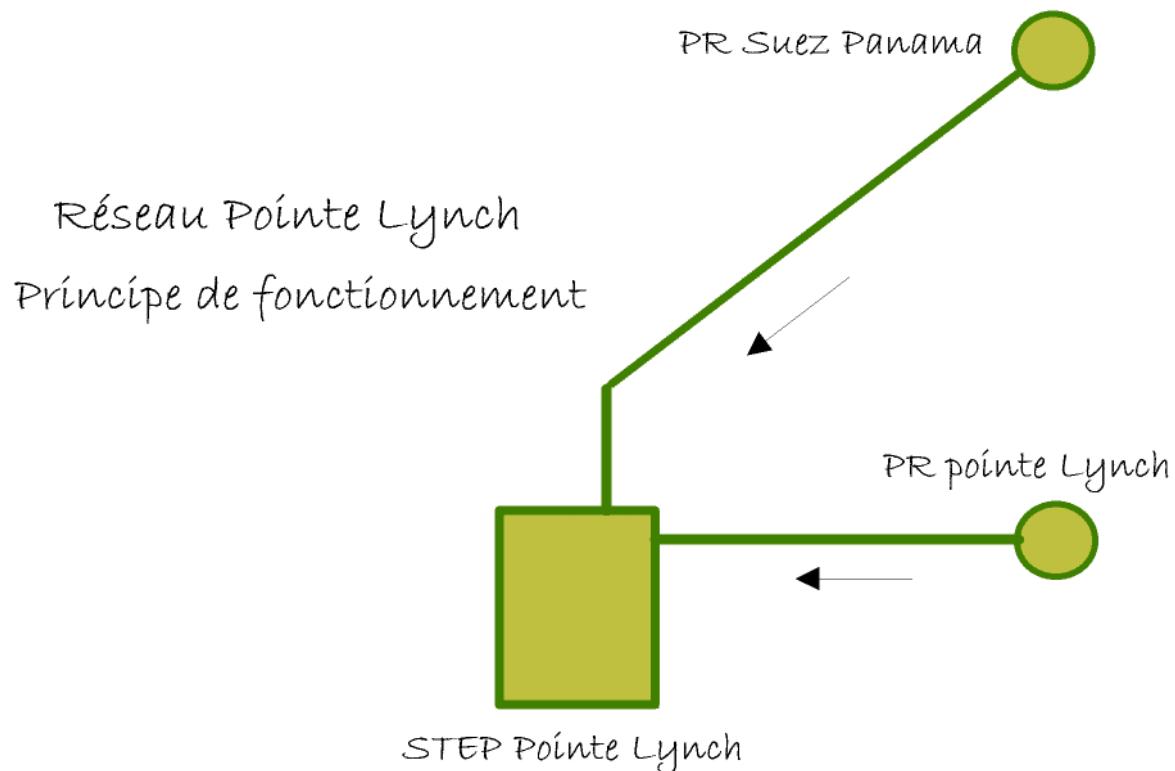
COMMUNE DU ROBERT

RESEAU POINTE LYNCH



12. RESEAU DE POINTE LYNCH

12.1. Schéma d'ensemble



12.2. Inventaire des ouvrages

12.2.1. Réseaux de collecte

Linéaires des réseaux	U	janvier 2009	U	Réceptionné en 2009	U	janvier 2010
Réseau Pointe LYNCH Diamètre 160 gravitaire Diamètre 200 gravitaire Diamètre 90 refoulement Diamètre 110 refoulement Nombre de regards		764 1 789 273 145 97				764 1 789 273 145 97
Total général	97	2 971			97	2 971
dont gravitaire refoulement	97	2 553 418			97	2 553 418

12.2.2. Poste de refoulement

DESIGNATION	EQUIPEMENTS	Puissance (kW)	HMT (m)	DEBIT (m ³ /h)	Date d'installation
Poste Pointe LYNCH					
Pompe 1	Flygt CP3068HT255	1,7	9	20.0	2006
Pompe 2	Flygt CP3068HT255	1,7	9	20.0	2008
Total		3,4			
Poste SUEZ PANAMA					
Pompe 1	Flygt 3102/170-261	4,4	22.8	18	1999
Pompe 2	Grinder Flygt 3102/170-261	4,4	22.8	18	1999
Total		8,8			
T o t a l P u i s s a n c e s		12,2			



Poste Pointe Lynch

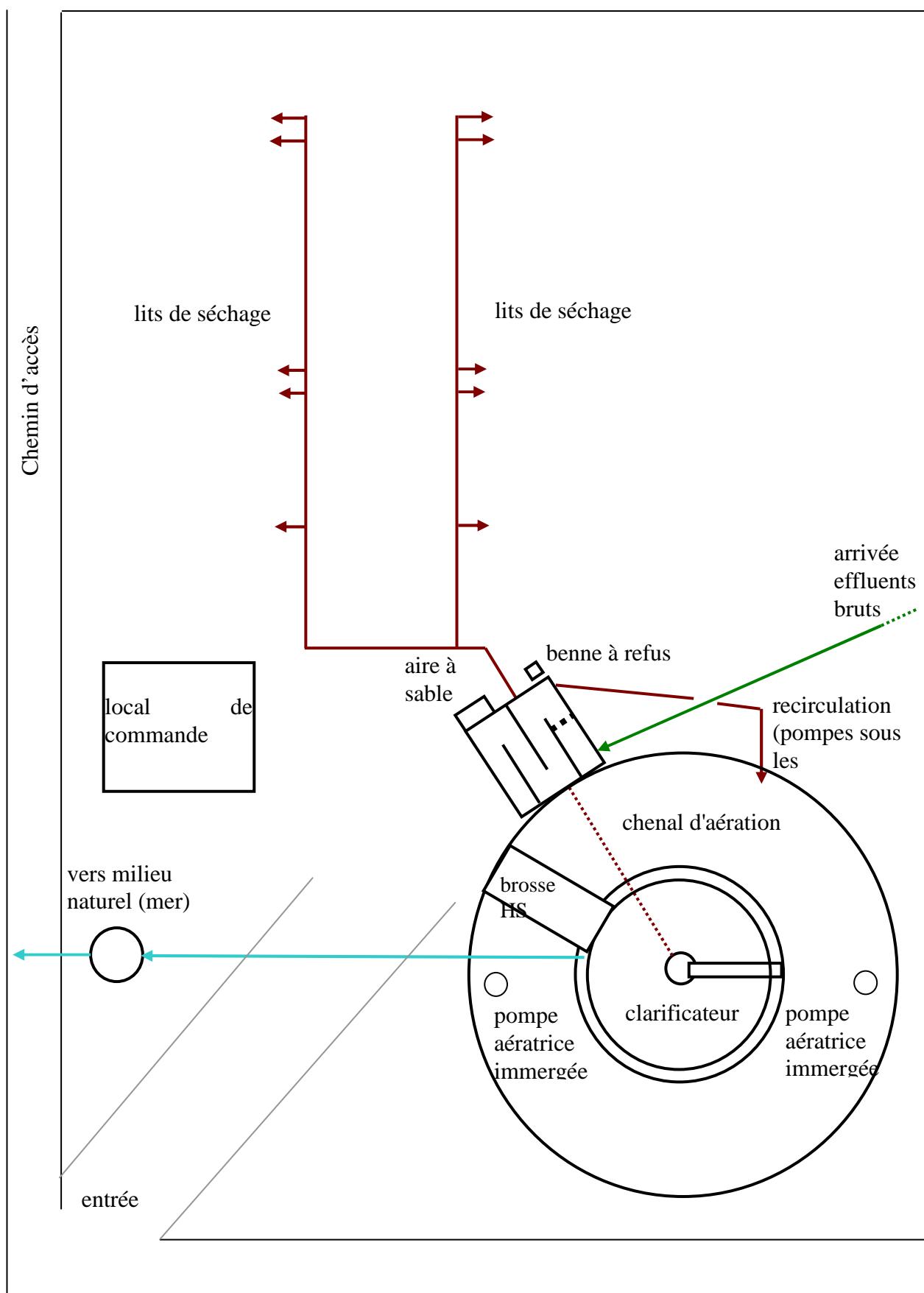
12.2.3. Station de traitement d'eaux usées de Pointe Lynch

Station mise en service en 1988, traitement par boues activées faible charge massique, de capacité nominale équivalente à 1000 éq.hab.

Equipements	Type	Nombre	Puissance totale (kW)
Dégrillage	Grille courbe SETRE	1	0,8
Dessablage	Canal 50/50 - 0.5 m/s		
Relevage eaux de colature	Pompe Flygt 3046 type 1050 Grinder 1 kWh	2	2,0
Bassin d'aération	Bassin Volume : 143 m ³ Aérateurs immergés Flygt : 5.9 kWh Agitateur Flygt	1 2 1	11,8 0,9
Clarificateur	Bassin circulaire / Surf. : 30 m ² Pont Racleur T SETRE	1 1	0,8
Recirculation	Pompe Flygt CS 3085 MT 632 Neva clog de 1.6 kWh	2	1,6
T o t a l p u i s s a n c e s			17,9

TRAITEMENT DES BOUES				
Désignation	Equipements	Nombre	Surface Totale (m ²)	Volume (m ³)
Séchage des boues	Lits de séchage	10	192	46

Principe de fonctionnement station de traitement d'eaux usées de POINTE LYNCH



12.3. Fonctionnement des ouvrages

12.3.1. Réseaux de Pointe Lynch

Les éléments sont inclus dans le paragraphe 1.1.10.

12.3.2. Postes de refoulement

DESIGNATION	FONCTIONNEMENT		VOLUMES*		CONSOMMATION E.D.F.	
	Annuel (h/an)	Journalier (h/j)	Annuel (m ³ /an)	Journalier (m ³ /j)	Annuelle (kWh/an)	Journalière (kWh/j)
Poste POINTE LYNCH	4 068	11,11	81 360	222	4 554	12
Poste SUEZ PANAMA	3 584	9,5	64 512	172	7 659	20

* : volumes estimés car absence de comptage (heures de fonctionnement des pompes x débit)

- OPERATIONS PARTICULIERES D'ENTRETIEN

Ras en 2009

- OPERATIONS DE RENOUVELLEMENT

Poste Pointe Lynch : Renouvellement télégestion coût : 1,3 k€

12.3.3. Station de traitement d'eaux usées de Pointe Lynch

DESIGNATION	FONCTIONNEMENT		VOLUMES		CONSOMMATION E.D.F.	
	Annuel (h/an)	Journalier (h/j)	Annuel (m ³ /an)	Journalier (m ³ /j)	Annuelle (kWh/an)	Journalière (kWh/j)
Volume entrée station*	-	-	145 872	405	-	-
Dégrillage	-	-	-	-	-	-
Aération	8 847	24,7	-	-	-	-
Recirculation	4 460	12,5	133 800	374	-	-
Extraction boues	-	-	619	43 kg MS	-	-
Energie consommée	-	-	-	-	51 119	143

* Arrivée poste Pointe Lynch + poste Suez Panama

□ OPERATIONS PARTICULIERES D'ENTRETIEN

- RAS en 2009

□ OPERATIONS DE RENOUVELLEMENT

- RAS en 2009

* Arrivée poste Pointe Lynch + poste Suez Panama

12.4. Limites des ouvrages et projets de renforcement

12.4.1. *Réseaux eaux usées*

Les réseaux du Lotissement « Aux 4 Vents » Mme LAROTTE pour lequel un certificat de conformité a été délivré par la D.D.E, n'ont toujours pas été réceptionnés par la S.M.E.

Des désordres ont été constatés visuellement.

Un devis de passage caméra a été transmis le 14 octobre 1999, sans réponse à ce jour.

Le dossier correspondant a été adressé aux services techniques de la commune, une réunion s'est tenue en Mairie fin 2002 et la SME. a proposé de réaliser l'inspection télévisée.

Cette inspection télévisée est impossible à mettre en œuvre du fait du diamètre trop faible des collecteurs.

Le réseau du lotissement Cité Pointe Lynch ne dispose pas de boîte de branchement. Un dossier complet de remise en état a été transmis à la commune et au SICSM.

12.4.2. *Poste de refoulement*

Poste Suez : ce poste présente une cassure au niveau de la dalle du génie civil et la clôture s'est affaissée sur un côté.

Le fermier propose de revoir complètement le génie civil de la dalle y compris la bâche de pompage.

Un devis de réparation sera proposé suite à cette expertise.

12.4.2.1. Télésurveillance des postes de refoulement

Le poste suivant a été équipé de télésurveillance par la SME dans le cadre des engagements contractuels:

- Poste Suez Panama.

12.4.2.2. Sécurité

Le poste suivant ne disposet pas de dispositif anti-chute :

- Poste Pointe Lynch.

12.4.3. Station de traitement d'eaux usées

Le SICSM prévoit à terme l'abandon de cette station, ainsi que celles de Moulin à Vent, Bourg et Four à Chaux, et le raccordement des effluents à la future installation dont la localisation serait à Ponthaléry.

Dans l'attente de ce raccordement et afin de mieux connaître la charge reçue par cet ouvrage, il est important de mettre un débitmètre électromagnétique fixe en entrée de step.

Cette station subit des problèmes de vandalisme importants signalés par plusieurs correspondances. Ces actes malveillants induisent des frais importants de remise en état, notamment de la clôture, certains particuliers l'arrachant afin de faire paître leurs cabris sur la station.

La pose d'une clôture plus résistante (type tige NYLOFLOR) devrait en rendre la destruction plus difficile.

Des voisins se plaignent de l'impact visuel de l'installation et demandent la mise en place d'un rideau paysager ou d'un treillis.

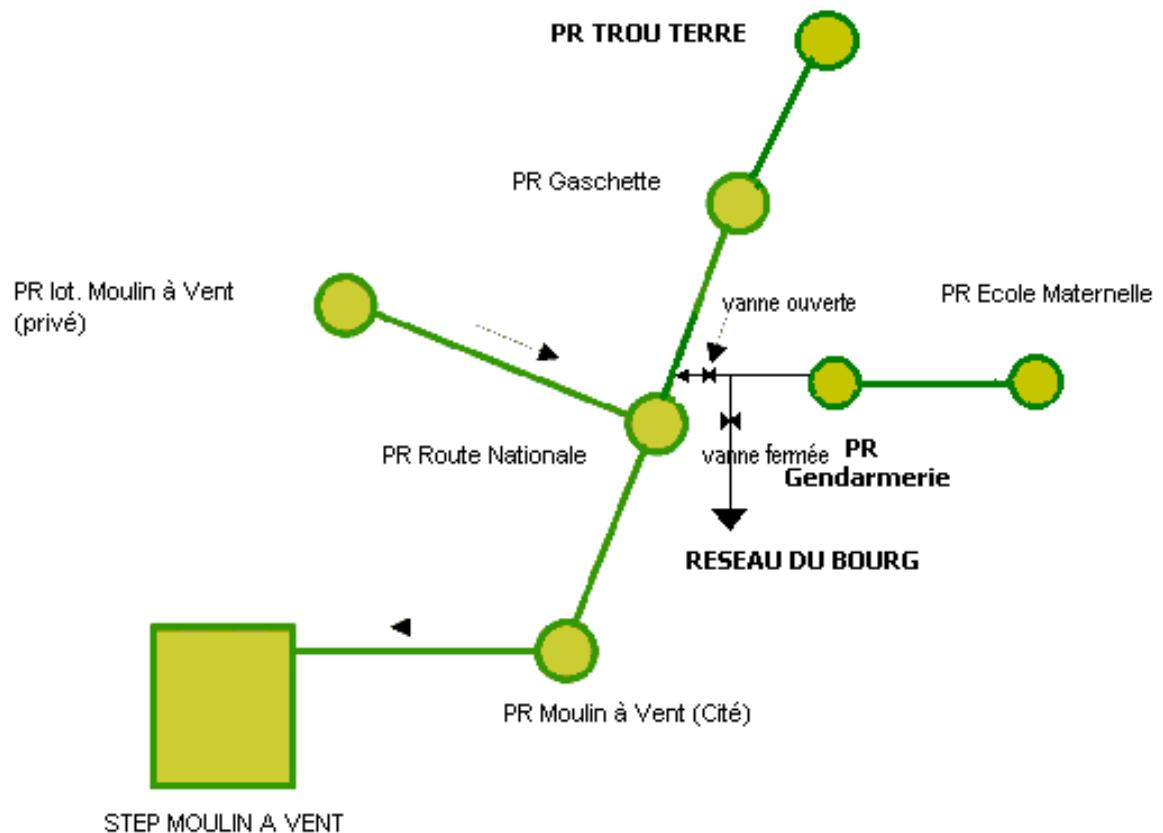
COMMUNE DU ROBERT

RESEAU MOULIN A VENT



13. RESEAU DE MOULIN A VENT

13.1. Schéma d'ensemble



13.2. Inventaire des ouvrages

13.2.1. Réseaux de collecte

Linéaires des réseaux	U	janvier 2009	U	Réceptionné en 2009	U	janvier 2010
Réseau Gaschette Diamètre 200 gravitaire Diamètre 110 refoulement Diamètre 90 refoulement Nombre de regards		493,7 766 250				493,7 766 250
Total	16	1 732,70			16	1 732,70
Réseau Gendarmerie Diamètre 200 gravitaire Diamètre 160 refoulement Nombre de regards	85	2 584 589			85	2 584 589
Total		3 173				3 173
Réseau PR Ecole Maternelle Diamètre 200 gravitaire PRIVE Diamètre 80 refoulement		Intra muros 60				Intra muros 60
Total		60				60
Réseau PR Route Nationale Diamètre 200 gravitaire PRIVE Diamètre 90 refoulement		Non conforme 766				Non conforme 766
Total		766				766
Réseau PR Moulin à Vent cité Diamètre 200 gravitaire Diamètre 160 refoulement Nombre de regards	125	2 448 250			125	2 448 250
Total		2 698				2 698
Réseau PR Trou Terre Diamètre 200 gravitaire Diamètre 160 gravitaire Diamètre refoulement (90) Nombre de regards	110	1645 393 94			110	1645 393 94
Total	110	2 132			110	2 132
Total Général	338	10 561,70			338	10 561,70
dont gravitaire refoulement		7 846,70 2 715				7 846,70 2 715

13.2.2. Postes de refoulement

DESIGNATION	EQUIPEMENTS	Puissance (kW)	HMT (m)	DEBIT (m ³ /h)	Date d'installation
Poste Gaschette Vers Bourg					
Pompe 1	Flygt CP 3127MT430	5,9	10	132	2006
Pompe 2	Flygt CP 3085 HT 250	2,40	13,68	20,2	2009
Total		8,3			
Poste Gendarmerie					
Pompe 1	Flygt 3127-180 / 250	7,4	26,0	32.0	2005
Pompe 2	Flygt 3127-180 / 250	7,4	26,0	32.0	1989
Total		14,8			
Poste Ecole Maternelle					
Pompe 1	Flygt DP3057 MT232	1,7	4,0	28.0	2006
Pompe 2	Flygt DP3057 MT232	1,2	4,0	28.0	1996
Total		2,4			
Poste Route Nationale					
Pompe 1	Flygt 3127 SH 258	7,4	31	26	2007
Pompe 2	Flygt 3127 SH 256	7,4	31	26	1997
Total		14,8			
Poste Moulin à Vent (cité)					
Pompe 1	Flygt CP3127MT431	4,4	13	50	2007
Pompe 2	Flygt NP3127HT488	4,7	13	50	2008
Total		9,1			
Poste Trou Terre					
Pompe 1	Flygt DP 3057 MT 232	2,4	6,5	24,40	2001
Pompe 2	Flygt DP 3057 MT 232	2,4	6,5	24,40	2001
Total		4,8			
Poste RHI					
Pompe 1	Flygt 3085 MT 438	2	5	9	2004
Pompe 2	Flygt 3085 MT 438	2	5	9	2004
Total		4			
T O T A L G E N E R A L		58,2			

Poste GENDARMERIE



Poste ECOLE MATERNELLE



Poste GASCHETTE



Poste ROUTE NATIONALE



Poste MOULIN A VENT (cité)



13.2.3. Station de traitement d'eaux usées de Moulin à Vent

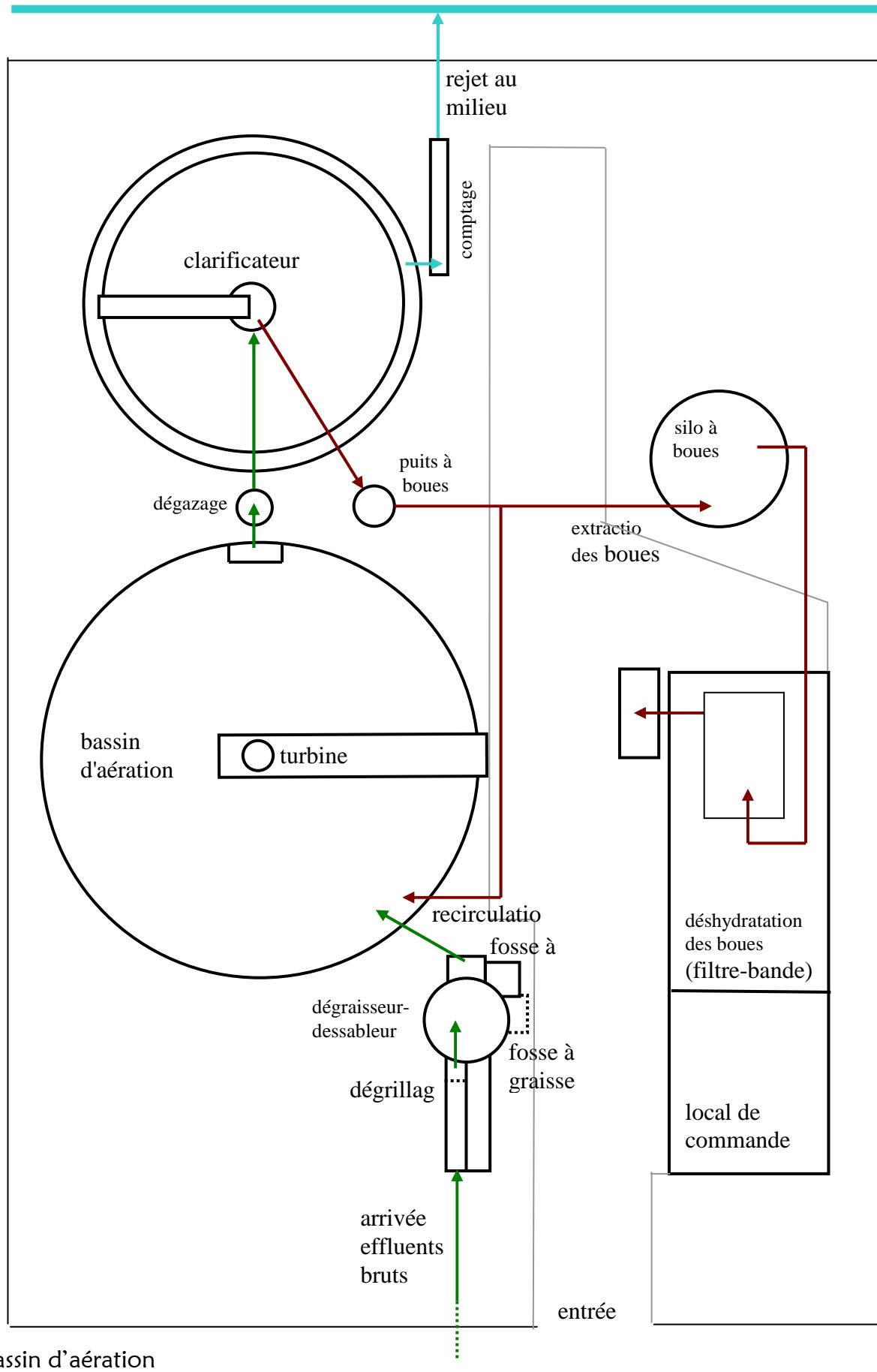
□ EVOLUTION DES OUVRAGES

En 1993, mise en service de la station d'épuration à boues activées, à aération prolongée, de capacité nominale équivalente à 3 000 éq.hab.

Caractéristiques des ouvrages actuels :

Equipements	Type	Nombre	Puissance (kW)
Dégrillage	SEW USOCOME Type R60 D63K4 1 380 t/mn	1	0,12
Dessablage / Déshuillage	Bâche Volume : 17 m ³ Brasseur Usocom Airflot Guinard	1 1	0,12 0,75
Aération	Bassin Volume : 465 m ³ Turbine Fenwick	1	18,5
Décantation	Bassin circulaire / Surf. : 108 m ²	1	0,8
Recirculation	Pompe Flygt 3085/181-434 Vol : 1400 t/mn - Q : 45 m ³ /h	2	3,2
Séchage des boues	Presse à bandes filtrantes EMO OMEGA 100100	1	6,3
T O T A L P U I S S A N C E S			29,8

Principe de fonctionnement station de traitement d'eaux usée MOULIN A VENT
rivière



Bassin d'aération

13.3. Fonctionnement des ouvrages

13.3.1. Réseaux de Moulin à Vent

Les éléments sont inclus dans le paragraphe 1.1.10.

13.3.2. Postes de refoulement

DESIGNATION	FONCTIONNEMENT		VOLUMES*		CONSOMMATION E.D.F.	
	Annuel (h/an)	Journalier (h/j)	Annuel (m ³ /an)	Journalier (m ³ /j)	Annuelle (kWh/an)	Journalière (kWh/j)
Poste GENDARMERIE	3 030	8,2	96 960	265	17 356	47
Poste ECOLE MATERNELLE	150	0,4	4 200	11	-	-
Poste GASCHETTE	2 830	7,7	56 600	155	15 219	42
Poste ROUTE NATIONALE	6 144	16,8	159 744	436	24 357	67
Poste MOULIN A VENT CITE	2 092	5,7	104 600	286	8 275	23
Poste TROU TERRE	2 354	6,4	58 379	160	4 236	12
Poste RHI	4 845	13,2	43 605	119	5 201	14

* : volumes estimés car absence de comptage (heures de fonctionnement des pompes x débit)

- OPERATIONS REALISEES DANS LE CADRE DU RENOUVELLEMENT :**

Poste Gendarmerie : renouvellement télégestion..... coût : 1,3 k€

Poste Gendarmerie : renouvellement partiel 1 pompe..... coût : 3,3 k€

Poste Route Nationale : renouvellement partiel 2 pompes... coût : 7,4 k€

Poste Gaschette : renouvellement pompe..... coût : 7,2 k€

Poste Moulin à Vent : renouvellement télégestion..... coût : 1,9 k€

13.3.3. Station de traitement d'eaux usées de Moulin à Vent

DESIGNATION	FONCTIONNEMENT		VOLUMES		CONSOMMATION E.D.F.	
	<i>Annuel (h/an)</i>	<i>Journalier (h/j)</i>	<i>Annuel (m³/an)</i>	<i>Journalier (m³/j)</i>	<i>Annuelle (kWh/an)</i>	<i>Journalière (kWh/j)</i>
Débit traité			101 873	283		
Aération	4 308	12				
Extraction boues			105	15,8 TMS/an		
Energie consommée					83 204	232

OPERATIONS PARTICULIERES D'ENTRETIEN

- Remplacement sonde débitmètre de sortie

OPERATIONS DE RENOUVELLEMENT

- Remplacement toiles filtre à bandes : Coût : 4,2 k€
- Renouvellement pompe recirculation : Coût : 3,8 k€

13.4. Limites des ouvrages et projets de renforcements

13.4.1. Réseaux eaux usées

Un contrôle a été réalisé sur le réseau de la SMHLM de la ZAC de Moulin à Vent, le rapport a été transmis en 2003 avec devis de remise en conformité.

Ce rapport met en évidence :

- 1 regard cassé ;
- 3 regards à rehausser ;
- 3 boîtes de branchements à reprendre complètement ;
- tous les couvercles sont en béton et non étanches au lieu d'être en fonte, série trottoir et étanches ;
- une partie des réseaux est en propriété privée et des non conformités de branchements créent des débordements chez les riverains (cas de Mr MAINGE).

A ce jour les remises en conformité n'ont pas été réalisées.

13.4.1.1. Cité Symphor

Cité Symphor, un tronçon des réseaux eaux usées est à retrouver et des mises en conformité doivent être réalisées sur les regards de visite.

Actuellement, ces regards sont scellés par des plaques en béton qui devraient être remplacées par des tampons hydrauliques.

En ce qui concerne les regards de branchement, ils sont de type dessableur (non conformes aux prescriptions techniques réglementaires) et posent des problèmes d'odeur du fait de la stagnation d'une partie des effluents.

Ils sont à reprendre en totalité.

Vu l'importance des travaux à réaliser, il est possible d'envisager de les effectuer par tranche annuelle.

Chiffrage :

- *Remplacement des couvertures en béton par des tampons hydrauliques y compris étanchéité et mise en conformité.*

Coût : 7,5 k€

- *Reprise de regards de branchements béton par regard PVC 315 avec tampon fonte (10 u)*
- *Reprise des branchements particuliers (1 Regard par abonné)*
- *Réalisation de test à la fumée pour détection eaux parasites, rapport de synthèse.*

Coût : 7 k€

13.4.1.2. Lotissement Moulin à Vent (privé)

Les réseaux du Lotissement Moulin à Vent sont posés en terrains privés et sont non conformes tant au niveau des regards de visite que des regards de branchement.

Des interconnexions eaux pluviales-eaux usées entraînent des dysfonctionnements non seulement au niveau du poste de relèvement de Route Nationale (détérioration prématuée de la pompe), mais également au niveau de la station de dépollution de Moulin à Vent. (fur-débit, lessivage...).

Le fermier propose de réaliser un diagnostic complet de l'existant afin d'envisager sa réhabilitation pour une éventuelle intégration au patrimoine communal, ainsi que la mise en place d'une télésurveillance sur le poste de Route Nationale.

13.4.2. Postes de refoulement

▪ Poste de Route Nationale

Actuellement, les cuves béton de ce poste sont complètement détériorées par la présence de l'H₂S. Il serait souhaitable de reprendre le génie civil dans son intégralité dans les meilleurs délais.

13.4.2.1. Télésurveillance des postes de refoulement

Les postes suivants ont été équipés de télésurveillance par la SME dans le cadre des engagements contractuels:

- **Poste Ecole Maternelle** ;
- **Poste Gaschette** ;
- **Poste Trou Terre**.

13.4.2.2. Sécurité

Les postes suivants ne disposent pas de dispositif anti-chute :

- **Poste Route Nationale** ;
- **Poste Trouterre**.

13.4.3. Station de traitement d'eaux usées

La station fonctionne avec une charge hydraulique élevée et avec une surcharge organique par rapport à sa capacité nominale.

Conformément à l'arrêté du 22 décembre 1994, la station de traitement d'eaux du bourg devrait disposer depuis le 10 février 2000 d'un dispositif de prélèvement des eaux brutes (entrée de station) et d'eau traitée (sortie de station) et d'une mesure de débit en sortie.

Le SICSM prévoit à terme l'abandon de cette station, ainsi que celles de Point Lynch, Bourg et Four à Chaux, et le raccordement des effluents à la future installation dont la localisation serait à Ponthaléry.

COMMUNE DU ROBERT

RESEAU FOUR A CHAUX

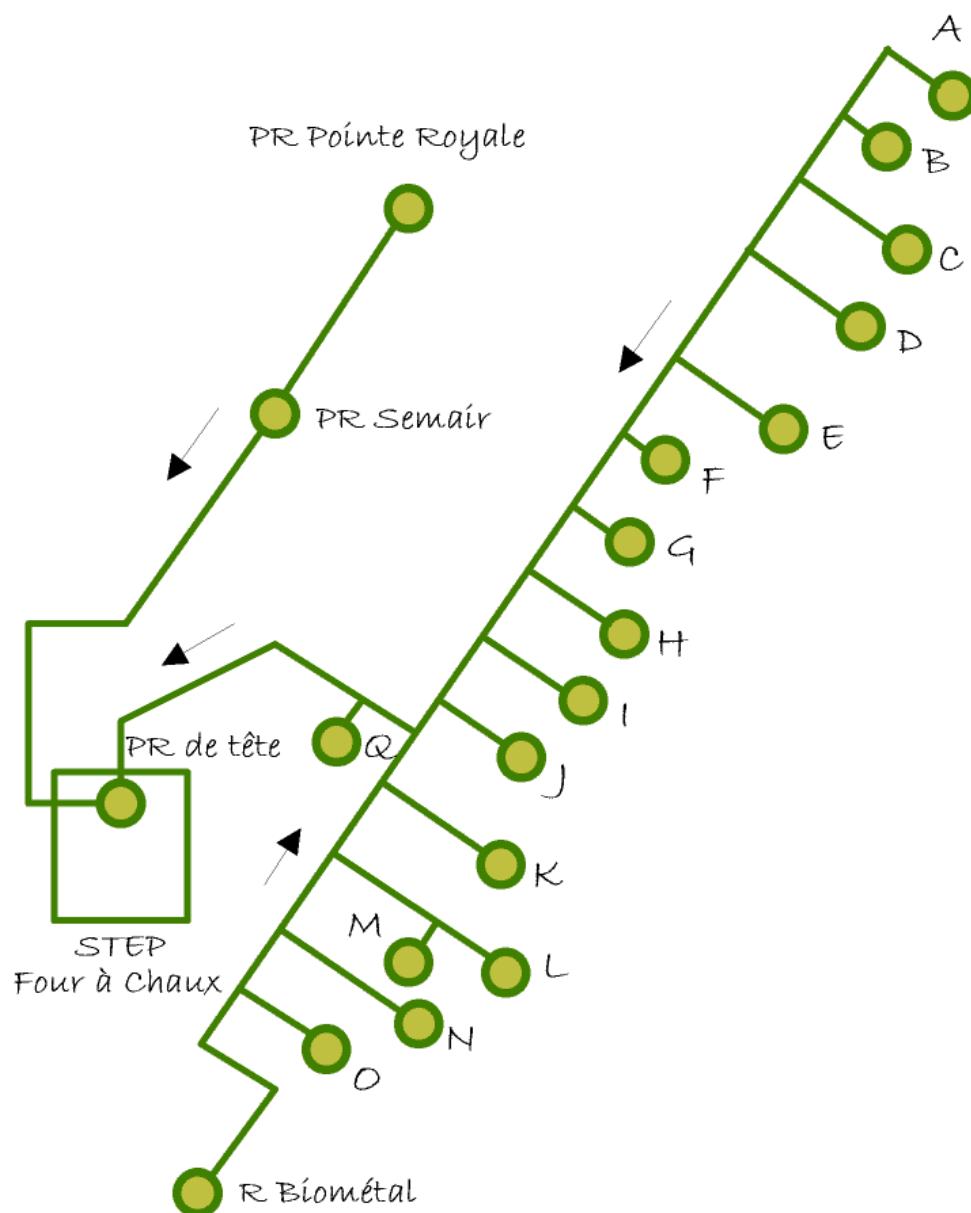


14. RESEAU DE FOUR A CHAUX

14.1. Schéma d'ensemble

Réseau du Quartier Four à Chaux

Principe de fonctionnement



14.2. Inventaire des ouvrages

14.2.1. Réseaux de collecte

Linéaires des réseaux	U	01 janvier 2009	U	Réceptionné en 2009	U	01 janvier 2010
Four à Chaux						
Réseau Refoulement						
Diamètre 63		420				420
Diamètre 75		90				90
Diamètre 90		1 170				1 170
Réseau Gravitaire						
Diamètre 200		620				620
Nombre de regards	29				29	
Total	29	2 300			29	2 300
Pointe Royale						
Réseau Refoulement						
Diamètre 110		3475				3475
Réseau Gravitaire						
Diamètre 200		540				540
Diamètre 160		78				78
Nombre de regards	40				40	
Total	40	4 093			40	4 093
La Semair						
Réseau Refoulement						
Diamètre 110		650				650
TOTAL GENERAL	69	7 043			69	7 043
dont gravitaire		1 238				1 238
refoulement		5 805				5 805

14.2.2. Postes de refoulement

DESIGNATION	EQUIPEMENTS	Puissance (kW)	HMT (m)	DEBIT (m ³ /h)	Date d'installation
17 Postes Four à Chaux 1 Pompe par poste Réseau sous pression	Flygt MF3085 HT 250 Roue Grinder	2,4	15	5	1997
Total		40,8			
Poste Pointe Royale Pompe 1 Pompe 2	CP 3152 SH 265 CP 3152 SH 265	15,0 15,0	49 49	33 33	2006 1997
Total		30,0			
Poste La Semair Pompe 1 Pompe 2	DP 3102 MT 470 DP 3102 MT 470	3,1 3,1	10 10	33 33	1997 1997
Total		6,2			
T O T A L P U I S S A N C E		77			



Poste sous pression



Poste POINTE ROYALE



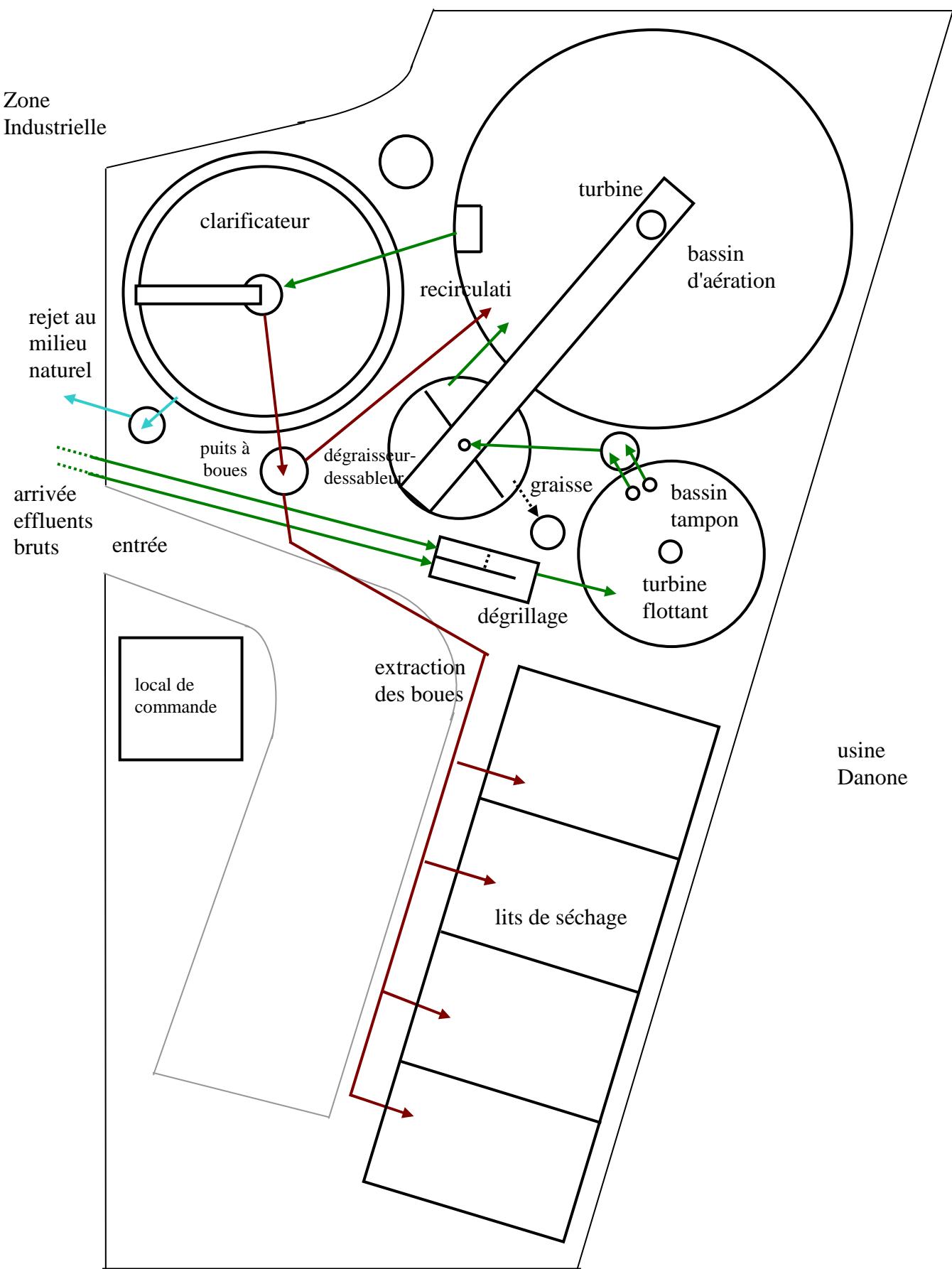
Poste La SEMAIR

14.2.3. Station de traitement d'eaux usées de Four à Chaux

En 1990, mise en service de la station d'épuration à boues activées, à aération prolongée, de capacité nominale équivalente à 2 000 éq.hab. Constructeur GE.CI.CA

Equipements	Type	Nombre	Puissance (kW)
Dégrillage	Automatique	1	0,25
Dessablage/ déshuillage	Bâche Volume : Brasseur Usocome Airflot Guinard	1 1 1	0,12 0,75
Bassin Tampon aéré	Aérateur flottant ASAC	1	1,5
Aération	Bassin circulaire Vol. : 300 m ³ Moto-réducteur USOCOME Turbine ASAC	1 1 1	11
Décantation	Bassin circulaire / Surf. 78.5 m ² Vol. : 160 m ³ Pont racleur Surf. et Fond	1	
Recirculation	Pompe Flygt 30 m ³ /h	2	3,0
Séchage des boues	4 Lits de séchage-surface 200 m ² – volume utile 40 m ³		
Poste eaux collatures	Pompes 20 m ³ /h	2	
Divers (lampes)			0,38
TOTAL PUISSANCES			17

Principe de fonctionnement station de traitement d'eaux usées de FOUR A CHAUX



14.3. Fonctionnement des ouvrages

14.3.1. Réseaux de Four à Chaux

Les éléments sont inclus dans le paragraphe 1.1.10.

14.3.2. Postes de refoulement

DESIGNATION	FONCTIONNEMENT		VOLUMES		CONSOMMATION E.D.F.	
	Annuel (h/an)	Journalier (h/j)	Annuel (m ³ /an)	Journalier (m ³ /j)	Annuel (kWh/an)	Journalière (kWh/j)
Poste A	154	0,43	770	2	3 506	10
Poste B (André berceau)*	3 696	10,21	18 480	51	2 604	7
Poste C (Yves Brena)	552	1,52	2 760	8	1 250	3
Poste D (Fardiny)	993	2,74	4 965	14	940	3
Poste E (Duchet)	1 032	2,85	5 160	14	2 376	7
Poste F (Jeanville)	847	2,34	4 235	12	-	-
Poste G (Coco Baby)	56	0,15	280	1	196	1
Poste H (piscine municipale)	275	0,76	1 375	4	404	1
Poste I (Bonnaventure)	1 183	3,27	5 915	16	418	1
Poste J (Deleray – Fibueil)	2 747	7,59	13 735	38	5 228	14
Poste K (Priam Yves)	257	0,71	1 285	4	527	1
Poste L (Larmure Yves)	148	0,41	740	2	179	0,49
Poste M (Ste Croix Fernande)	259	0,72	1 295	4	1 338	4
Poste N (Chéry félicité)	6 415	17,72	32 075	89	8 393	23
Poste O (Ardes Abel)	8 473	23,41	42 365	117	239	1
Poste R (Biométal)	276	0,76	1 380	4	226	1
Poste Q (Meubles labour)*	3 880	10,72	19 400	54	2 597	7
Poste POINTE ROYALE	2 057	5,65	67 881	186	1 050	3
Poste SEMAIR	928	2,55	30 624	84	1 706	5

□ **OPERATIONS PARTICULIERES D'ENTRETIEN**

Poste Pression « C »

- réparation refoulement pompe

• **OPERATIONS REALISEES DANS LE CADRE DU RENOUVELLEMENT :**

Poste Pointe Royale

- Renouvellement partiel d'une pompe : Coût : 5 k€

Poste Semair

- Remplacement d'une pompe : Coût : 1 k€

Poste C :

- Remplacement d'une pompe : Coût : 1 k€

Poste D :

- Remplacement d'une pompe : Coût : 1 k€

Poste J :

- Renouvellement huisserie : Coût 1 k€
(Capot avec grille antichute)

14.3.3. Station de traitement d'eaux usées de Four à Chaux

DESIGNATION	FONCTIONNEMENT		VOLUMES		CONSOMMATION E.D.F.	
	Annuel (h/an)	Journalier (h/j)	Annuel (m ³ /an)	Journalier (m ³ /j)	Annuelle (kWh/an)	Journalière (kWh/j)
Pompage Bassin tampon	1 134	3,1	22 680	61	-	-
Aération	3 691	10	-	-	-	-
Recirculation	2 961	8	88 830	241	-	-
Extraction boues	-	-	406	22 kg MS/j	-	-
Energie consommée	-	-	-	-	47 128	127,70

• **OPERATIONS PARTICULIERES D'ENTRETIEN**

- Remplacement compteur horaire du dégrilleur.
- Remplacement de la chaîne du pont racleur.
- Réparation de la roue du pont racleur.
- Vidange du dégrilleur et dessableur pour réparation du bras du racleur de surface.

- **OPÉRATIONS DE RENOUVELLEMENT :**

- Renouvellement 1 pompe de recirculation Coût 3.3 k€
- Réparation airflot : Cout : 1.5k€

14.4. Limites des ouvrages et projets de renforcements

14.4.1. Réseaux eaux usées

Zone de la Semair

La SME a réalisé une enquête sur les réseaux et les abonnés de la zone de la Semair afin de compléter la mise à jour des plans et détecter les éventuels dysfonctionnements.

Une dizaine de regards sont à reprendre ou à retrouver et à mettre à niveau.

Nous rappelons que sans la présence des regards de visite, il nous est impossible d'assurer correctement l'entretien des réseaux.

Recherche de regards, test à la fumée et mise à niveau

Coût : 8 k€

14.4.2. Postes de refoulement

14.4.2.1. Autosurveillance des postes de refoulement

Les postes suivants ont été équipés de télésurveillance par la SME dans le cadre des engagements contractuels:

- Poste Pointe Royale;
- Poste Semair ;
- 7 Postes Pression : A, K, N, F, R, L et Q

Il restera au SICSM à faire équiper les 10 postes pression restants conformément à l'arrêté du 22/12/94.

14.4.2.2. Sécurité

Les postes suivants ne disposent pas de dispositif anti-chute :

- Poste Semair ;
- 16 postes Pression.

14.4.3. Station de traitement d'eaux usées

Les taux de charge actuels de cette station de l'ordre de 21 % en hydraulique et 11 % en pollution organique permettent de nouveaux raccordements.

Conformément à l'arrêté du 22 décembre 1994, la station de traitement d'eaux du bourg devrait disposer depuis le 10 février 2000 d'un dispositif de prélèvement des eaux brutes (entrée de station) et d'eau traitée (sortie de station) et d'une mesure de débit en sortie.

Le SICSM prévoit à terme l'abandon de cette station, ainsi que celles de Point Lynch, Bourg et Moulin à Vent et le raccordement des effluents à la future installation dont la localisation serait à Ponthaléry.

COMMUNE DU ROBERT

RESEAU VERT PRE

15. RESEAU DE VERT PRE

La nouvelle station a été construite par CISE-GETELEC en 1999, livrée en 2000.

La SME exploite cette installation dans le cadre de son intégration dans le périmètre affermé. Cette intégration a fait l'objet de l'avenant n°4.

15.1. Schéma d'ensemble

Le réseau est uniquement gravitaire.

Il collecte les effluents du lotissement les Ananas et cité LES Ananas et les amène vers la station.

Un réseau a été posé en 2003 par SOGEA, ces réseaux doivent collecter les eaux usées des riverains de Rivière Pomme.

15.2. Inventaire des ouvrages

15.2.1. Réseau de collecte

Linéaires des réseaux	U	janvier 2009	U	Réceptionné en 2009	U	janvier 2010
Réseau Gravitaire Diamètre Ø 200 Nombre de regards	60	1 705	-	-	- 60	1 705 -
TOTAL GENERAL	60	1 705			60	1 705

15.2.2. Postes de relèvement

Aucun poste de refoulement sur le réseau de VERT-PRE.

15.2.3. Station de traitement d'eaux usées de Vert Pré

Cette station d'une capacité de 3 000 éq.hab est composée des éléments suivants :

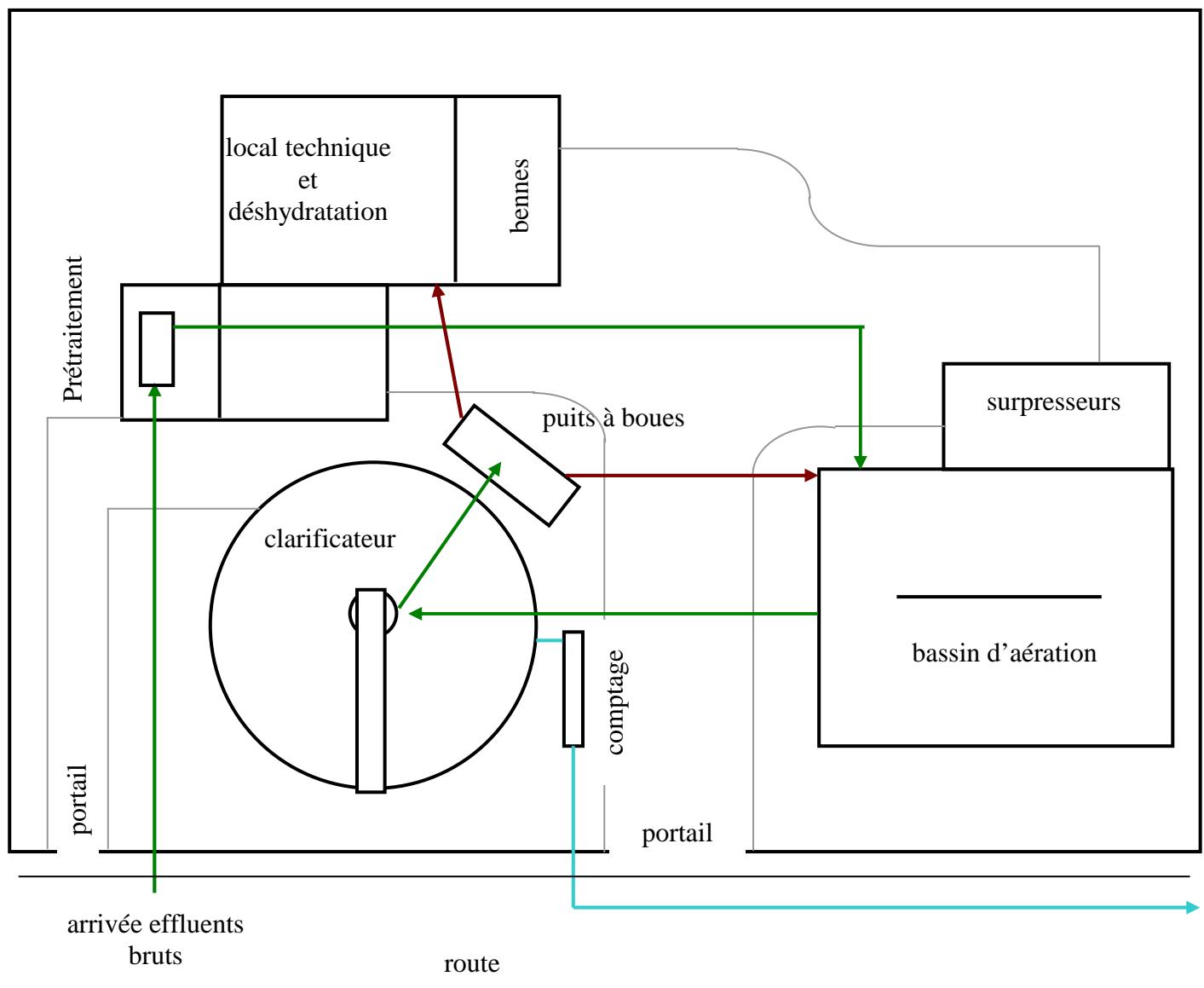
- prétraitements par tamisage –compactage maille de 0,5 mm, largeur 0,46 m ;
- désodorisation par ventilation de l'air (150 m³/h) au travers de charbon actif en grains (200 l) ;
- relèvement par 2 pompes de 62 m³/h à 4,7 mCE ;
- bassin d'aération avec :
 - o 1 agitateur,
 - o 88 diffuseurs STEREAU OXYFLEX fines bulles ;
 - o 3 surpresseurs ROBUSCHI de 350Nm³/h soit 400 m³/h à 0,62 m,
 - o 1 échangeur de chaleur contre courant à plaque :
 - débit d'air 800 m³/h à 120 ° C ramené à 70° C,
 - débit d'eau 2 m³/h à 40 °C ramené à 45°C,
 - o 2 pompes de refroidissement de 2 m³/h à 15 m CE ;
- 1 oxymètre ENDRESS HAUSER ;
- déphosphatation avec :
 - o 1 bac de préparation de 1 000 litres,
 - o 2 pompes doseuses de 6 l/h,
- 1 clarificateur raclé de 13,40 m de diamètre ;
- 1 comptage eau traitée par canal venturi et sonde ultrasons FDU 80 ;
- 2 pompes de recirculation de 62 m³/h à 1,35 mCE ;
- 1 pompe extraction des boues de 10 m³/h à 5,75 mCE ;

- 1 silo de stockage avec un agitateur de 500 mm à 400 trs/min ;
- 1 pompe d'alimentation SEEPEX de 2 à 12 m³/h ;
- 1 filtre à bandes presseuses de 1 m avec :
 - o débit alimentation de 2 à 12 m³/h,
 - o surface de filtration de 10,3 m²,
 - o 2 pompes doseuses SEEPEX à rotor excentré de 560l/h maxi,
 - o 3 pompes de lavage de 7 m³/h,
 - o 1 centrale air comprimé de 6 m³/h à 8 bars,
 - o 1 vis de transfert des boues de 1 m³/h,
- 1 poste toutes eaux avec 2 pompes de 10 m³/h à 5,75 mCE ;
- 1 désodorisation de 900 m³/h avec filtre à charbon actif de 200 litres.

Poste	Nbre	dont secours	Puissance installée unitaire (kW)	Puissance installée globale (kW)
TAMISAGE/COMPACTEUR				
tamis 0,5 mm/0,46 m large	1		1,3	1,3
centrale hydraulique				
convoyeur à vis				
compacteur à vis	1			
pompe relevage (FLYGHT CP3085 MT432 62m ³ /h, 6MCE)	2	1	2	4
POSTE TOUTES EAUX				
Q = 10,6m ³ /h ; 6,71mCE	2	1	1,7	3,4
BIOLOQUE AERATION				
surpresseur Q = 380Nm ³ /h ; 436m ³ /h	3	1	15	45
échangeurs chaleur	3	1	4	12
agitateur lent	2		2,5	5
DEPHOSPHATATION				
agitateur (prép. réactif)	1		0,53	0,53
pompe A12SO ₄ Q = 0 à 11 l/h	2	1	0,45	0,90
CLARIFICATION				
pont	1		0,25	0,25
compresseur				
PUITS A BOUES				
pompe recirculation	2	1	2,6	5,2
pompe extraction Q = 40m ³ /h	1		2,7	2,7
EPAISSISSEMENT BOUES				
herse				
agitateur (silo stockage)	1		6	6
pompe extraction				
CONDITIONNEMENT BOUES				
agitateur rapide			1,5	
agitateur lent maturation	1		0,54	0,54
pompe doseuse (590 l/h)	2	1	0,54	1,08

DESHYDRATATION BOUES				
pompe alim. Q = 2,6 à 12m ³ /h	1		2,7	2,7
pompe lavage	3	1	4	12
compresseur	1		1	1
moteur filtre à bandes	1		0,37	0,37
pompe acide				
vis transfert des boues (6m)	1		1,9	1,9
vis transfert des boues (3,5m)	1		1,9	1,9
DESODORISATION				
ventilateur	1		2,5	2,5
DIVERS CLIMATISATION + ECLAIRAGE				
		T O T A L		115 kW

Principe de fonctionnement station de traitement d'eaux usées de Vert-Pré



15.3. Fonctionnement des ouvrages

15.3.1. Réseaux du Vert Pré

Les éléments sont inclus dans le paragraphe 1.1.10.

15.3.2. Postes de refoulement

Sans objet.

15.3.3. Station de traitement d'eaux usées

DESIGNATION	FONCTIONNEMENT		VOLUMES		CONSOMMATION E.D.F.	
	<i>Annuel (h/an)</i>	<i>Journalier (h/j)</i>	<i>Annuel (m³/an)</i>	<i>Journalier (m³/j)</i>	<i>Annuelle (kWh/an)</i>	<i>Journalière (kWh/j)</i>
Pompage entrée station	436	1,2	27 032	72	-	-
Débit Entrée Station	-	-	32 385	86	-	-
Débit Sortie Station	-	-	30 270	81	-	-
Aération	3 275	8,7	-	-	-	-
Recirculation	3 251	8,6	201 562	536	-	-
Extraction boues	-	-	114	45 kg MS/j	-	-
Energie consommée	-	-	-	-	3 663	9,7

- OPÉRATIONS PARTICULIERES D'ENTRETIEN**

- Démontage agitateur pour envoi en réparation
- Démontage surpresseur n°2 pour envoi en réparation
- Mise en place surpresseur n°2

- OPÉRATIONS REALISEES DANS LE CADRE DU RENOUVELLEMENT :**

- Renouvellement poste de relevage :Coût : 1 k€
- Réparation du moteur du surpresseur n°1 :Coût : 0,8 k€
- Réparation du moteur du surpresseur n°3 :Coût : 1,3 k€
- Réparation du surpresseur n°2 :Coût : 7 k€

15.4. Limites des ouvrages et projets de renforcements

15.4.1. Réseaux eaux usées

Rien à signaler au cours de l'exercice.

15.4.2. Poste de refoulement

Aucun poste de refoulement sur le réseau de Vert-Pré.

15.4.3. Stations de traitement d'eaux usées

Le taux de charge moyen sur cette installation est très faible, soit de 14 % en hydraulique et 32 % en organique, de nouveaux raccordements permettraient d'optimiser le fonctionnement de la station.

Ceci a eu pour conséquence plusieurs bilans non-conformes en 2007.

COMMUNE DE TRINITE

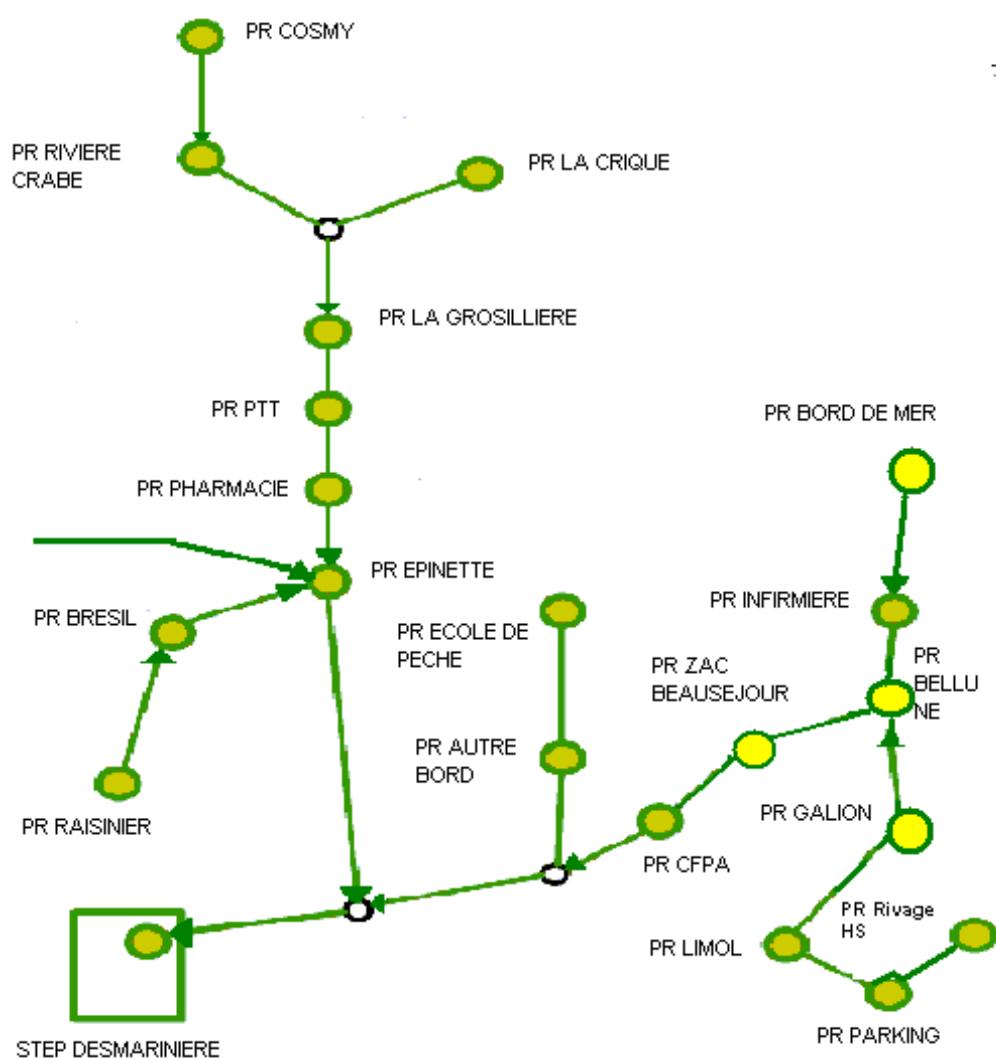
RESEAU DU BOURG



Clarificateur

16. RESEAU DU BOURG

16.1. Schéma d'ensemble



16.2. Inventaire des ouvrages

16.2.1. Réseaux de collecte

Linéaires des réseaux	U	Janvier 2009	U	Réceptionné en 2009	U	Janvier 2010
Poste Cosmy						
Diamètre 200 gravitaire		675.6				675,6
Diamètre 160 gravitaire		84.5				84,5
Diamètre 110 refoulement		680				680
Nombre de regards	26				26	
Total	20	1440,10			26	1440,10
Poste Rivière Crabe						
Diamètre 200 gravitaire		870				870
Diamètre 110 refoulement		350				350
Nombre de regards	16				16	
Total	16	1 220			16	1 220
Poste la Crique						
Diamètre 200 gravitaire		687				687
Diamètre 160 gravitaire		50				50
Diamètre 80 refoulement		70				70
Nombre de regards	30				30	
Total	30	807			30	807
Poste Lagrosillière						
Diamètre 200 gravitaire		300				300
Diamètre 80 Refoulement		25				25
Nombre de regards	11				11	
Total	11	325			11	325
Poste P.T.T.						
Diamètre 200 gravitaire		230				230
Diamètre 80 refoulement		60				60
Nombre de regards	5				5	
Total	5	290			5	290
Poste Pharmacie						
Diamètre 200 gravitaire		1 270				1 270
Diamètre 80 refoulement		60				60
Nombre de regards	38				38	
Total	38	1 330			38	1 330
Poste Brésil						
Diamètre 200 gravitaire		572				572
Diamètre 80 refoulement		25				25
Nombre de regards	18				18	
Total	18	597			18	597
Poste Epinette (Nouveau)						
Diamètre 125 gravitaire		220				220
Diamètre 150 gravitaire		250				250
Diamètre 200 gravitaire		3 250				3 250
Diamètre 160 refoulement		1 050				1 050
Nombre de regards	87				87	
Total	87	4 770			87	4 770

Linéaires des réseaux	U	Janvier 2009	U	Réceptionné en 2009	U	Janvier 2010
Poste Bord de Mer						
Diamètre 200 gravitaire		80				80
Diamètre 63 refoulement		70				70
Nombre de regards	3				3	
Total	3	150			3	150
Poste Infirmière						
Diamètre 200 gravitaire		50				50
Diamètre 63 refoulement		40				40
Nombre de regards	3				3	
Total	3	90			3	90
Poste Limol						
Diamètre 200 gravitaire		170				170
Diamètre 63 refoulement		60				60
Nombre de regards	5				5	
Total	5	230			5	230
Poste Vieux Galion						
Diamètre 200 gravitaire		90				90
Diamètre 63 refoulement		69				69
Nombre de regards	5				5	
Total	5	159			5	159
Poste Pont bellune						
Diamètre 160 gravitaire		380				380
Diamètre 125 refoulement		150				150
Nombre de regards	17				17	
Total	17	530			17	530
Poste du Parking						
Diamètre 160 gravitaire		111				111
Diamètre 90 refoulement		36				36
Nombre de regards	3				3	
Total	3	147			3	147
Poste Z.A.C. Beauséjour						
Diamètre 200 gravitaire		2 069				2 069
Diamètre 150 gravitaire		2 500				2 500
Diamètre 126/140 refoulement		550 x 2				550 x 2
Nombre de regards	168				168	
Total	168	5 669			168	5 669
Poste C.F.P.A						
Diamètre 200 gravitaire		230				230
Diamètre 2x 143/160 refoul.		320 x 2				320 x 2
Nombre de regards	7				7	
Total	7	870			7	870

Linéaires des réseaux	U	Janvier 2009	U	Réceptionné en 2009	U	Janvier 2010
Poste Ecole de Pêche Diamètre 160 gravitaire Diamètre 200 gravitaire Diamètre 2x125 refoulement Nombre de regards		153 500 300 x 2				153 500 300 x 2
Total	64	1 253			64	1 253
Poste Autre Bord Diamètre 160 gravitaire Diamètre 200 gravitaire Diamètre 2x125 refoulement Nombre de regards		113 480 380				113 480 380
Total	25	1 353			25	1 353
Poste Raisiniers Diamètre 250 gravitaire Diamètre 63 refoulement Nombre de regards		800 132				800 132
Total	26	932			26	932
Total Général	560	21 410,10			560	21 410,10

Les réseaux de l'opération Kann Dous ne sont pas réceptionnés en 2004 donc pas intégrés au linéaire.

** Le lotissement Les Hauts de Cosmy a été réceptionné mais n'est toujours pas raccordé au réseau public.*

16.2.2. Postes de refoulement

EQUIPEMENTS	TYPE	Puissance (kW)	HMT (m)	DEBIT (m³/h)	Date d'installation
Poste Cosmy					
Pompe 1	Pumpex roue vortex K81/2160	3	18	16	1998
Pompe 2	Pumpex roue vortex K81/2160	3	18	16	1998
Total		6,0			
Poste Riv. Crabe					
Pompe 1	Flygt C3085 HT 250	2,5	18,0	21	2006
Pompe 2	Flygt C3085 HT 250	2,5	18,0	21	2008
Total		5,0			
Poste la Crique					
Pompe 1	KSB amarex 65/210/014	2,0	8,0	18	1995
Pompe 2	KSB amarex 65/210/014	2,0	8,0	18	1995
Total		4,0			
Poste Lagrosillière					
Pompe 1	CP3085MT436	2	5	25	2006
Pompe 2	CP3085MT436	2	5	25	2006
Total		4			
Poste PTT					
Pompe 1	DP3085MT470	2	7	36	2006
Pompe 2	FLYGT DP3085MT470	2	7	36	2007
Total		4			
Poste Pharmacie					
Pompe 1	KRTF 100/200/24 UG/190	2,4	1,50	54	1994
Pompe 2	KRTF 100/200/24 UG/190	2,4	1,50	54	
Total		4,8			
Poste Epinette					
Pompe 1	FLYGT CP 3127 HT 250	7,4	24,2	50	2004
Pompe 2	FLYGT CP 3127 HT 250	7,4	24,2	50	2004
Total		14,8			
Poste Brésil					
Pompe 1	FLYGT CP 3085 MT 482	1,2	3,00	22	1999
Pompe 2	Pas prévue	-	-	-	-
Total		1,2			
Poste Bord de Mer					
Pompe 1	Flygt DP3045MT234	1,2	3,0	18	2008
Total		1,2			
Poste Infirmière					
Pompe 1	Flygt DP3045MT234	1,2	3,0	18	2008
Total		1,2			
Poste Limol					
Pompe 1	Flygt DF 3045 MT 234 Vortex	0.8	3,0	7	2004
Total		0,8			
Poste Vieux Galion					
Pompe 1	Flygt C55.253	1,1	3,0	18	1995
Total		1,1			

EQUIPEMENTS	TYPE	Puissance (kW)	HMT (m)	DEBIT (m ³ /h)	Date d'installation
Poste Pont Bellune					
Pompe 1	FLYGT DP3057MT230	2,4	5,0	15,0	2008
Pompe 2	Pumpex KL 62/3	2,0	5,0	15,0	2000
Total		4,4			
Poste Parking					
Pompe 1	Flygt DP3045MT234	1,2	3,0	18	2008
Total		1,2			
Poste Z.A.C. Beauséjour					
Pompe 1	Flygt CP 3152 SH 266 Flash Valve	15,0	44	39	2000
Pompe 2	Flygt CP 3152 SH 266 Flash Valve	15,0	44	39	2000
Total		30,0			
Poste C.F.P.A					
Pompe 1	Flygt CP 3152 SH 267	15,0	34	50	2007
Pompe 2	Flygt CP 3152 SH 267	15,0	34	50	1995
Total		30,0			
Poste Ecole de Pêche					
Pompe 1	Flygt MF 3127 LT 210	6,7	21,5	28	2008
Pompe 2	Flygt MF 3127 LT 210	6,7	21,5	28	2000
Total		13,4			
Poste Autre Bord					
Pompe 1	Flygt CP 3127 SH 256	8,1	36,5	32	2008
Pompe 2	Flygt CP 3127 SH 256	8,1	36,5	32	1997
Total		16,2			
Poste Raisiniers					
Pompe 1	FLYGT 3085 - 434	2,0	10,0	28	1998
Pompe 2	FLYGT 3085 - 434	2,0	10,0	28	1998
Total		4,0			
T O T A L G E N E R A L		154,7			



Poste Pharmacie



Poste PTT



Poste Brésil



Poste Cosmy



Poste Epinette



Poste Rivière Crabe



Poste Bord de Mer



Poste Vieux Galion



Poste Limol



Poste Parking



Poste Pont de Bellune



Poste Zac Beauséjour

16.2.3. Station de traitement d'eaux usées de Desmarinières

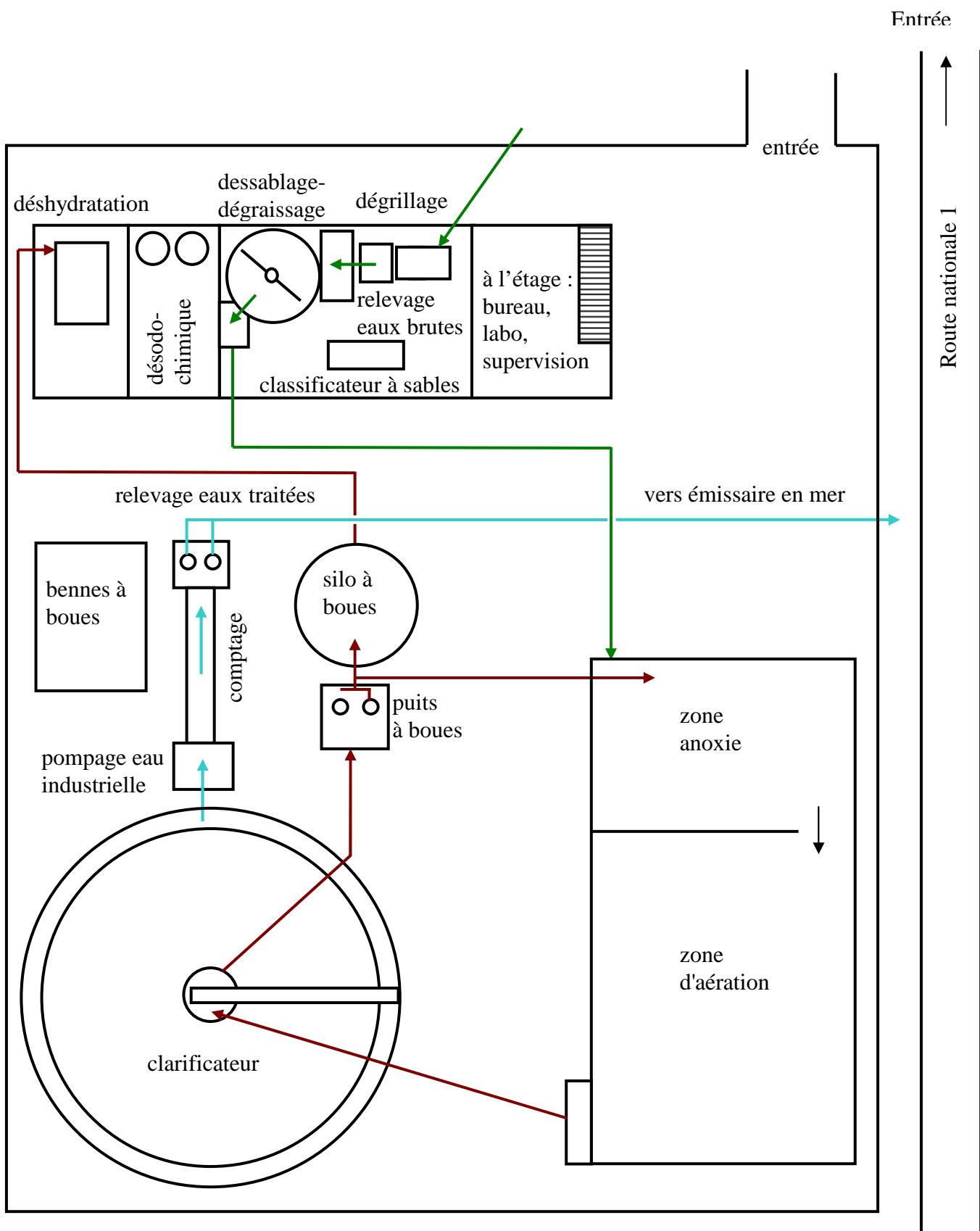
La station de Desmarinières, mise en service en 1998 a une capacité nominale actuelle de 10 000 éq. Hab, extensible à 15 000 éq. hab.

Cet ouvrage reçoit les effluents du Bourg, de Beauséjour et de l'Autre Bord.

Equipements	Type	Nombre	Puissance (kWh)
Prétraitements			
Dégrilleur (SOREM)	Automatique droit à Peigne	1	0,75
Compacteur à Déchets E H	Vis de compactage avec ensachage	1	0,75
Dégraissieur- Dessableur (cylindro-conique)	TurbiFlot D 306 immergé EUROPELEC (10 m ³ /h) avec racleur Surf. DELUZET	1	1,30
	Pompe à sable EVA Type HM 80 - 30 m ³ /h	1	0,12
	Classificateur à sable EVA - 30m ³ /h	1	5,50
			0,40
Comptages			
Comptage Eaux brutes -	(Canal venturi) Endress Hauser + Prosonic FMU 861	1	
Comptage By-pass	(Canal venturi) Endress + Hauser - Prosonic FMU 861	1	
Comptage eaux traitées	Canal venturi Endress + Hauser - Prosonic FMU 861	1	
Relevage Eaux brutes	Mesure Turbidité Endress + Hauser Mycom Cum 151	1	
	Pompes Flygt 3102.180 MT 430		
	HMT 6.63 - 1435 T/mn - 123 m ³ /h - 3.1 kWh	3	9,3
Traitement			
Zone Anoxie	Agitateur Flygt SR 4640 - 3 pales 1008 m ³ /h	1	2,5
Liqueurs mixtes	Pompes Flygt CP 3085 - 182 MT 434 - 100m ³ /h	2	4,0
Aération	Diffuseurs fines bulles Flygt - 360 unités - 3.6 Nm ³ /h - Prof . 5.95 m		
Surpresseurs d'air	Robox moteur Robuschi RBLP 70/SP - 1264 m ³ /h- 0.653mbars - 37 kWh	2	74,0
Capteurs de Mesure			
	Mesure Potentiel Redox Endress + Hauser		
	Mesure Oxygène dissous Endress + Hauser		
	Mycom com 151		
	Mesure du Taux de MES Endress + Hauser		
	Mycom Cum 151		
	Mesure du Débit d'Air AUXITROL		
Clarification			
	Avec Pont racleur Deluzet M97 04 026P		
Recirculation des boues	Mesure du Taux de MS : Endress + Hauser		
	Mycom cum 151		
	Pompe Flygt CP 3085.182 MT 432		
	93 m ³ /h - HMT 4.81 - 1395 t/mn		
	Mesure Débit recirculation Endress + Hauser		
Extraction des boues			
	Pompe Flygt 3085.182 MT 472 - 30m ³ /h		
	HMT 6.36 - 1395 t/mn		
	Mesure de Débit d'Extraction Endress+ Hauser		
Epaississeur (Herse)	Deluzet - Diam 6.70 - H: 5.14		
Déshydratation des Boues			
	Filtre à Bandes presseuses EMO 100150		
	Siccité 18 % - Q 5.2 m ³ /h	1	10,2
	Pompe à boues SEEPEX - 10-12 BTE		
	Q/ 0.3 à 3 m ³ /h - 6 bars -	1	8,00

Equipements	Type	Nombre	Puissance (kW)
Eaux industrielles	Pompe verticale Flygt - H.M.T 90m Q : 13 m ³ /h - (SPI 20 PRO 1008) Tours de lavage (Soude - Javel - Acide)	2	5.5
Désodorisation-Ventil.	Ventilateur Europe Environnement 1500/ 750 tr/mn- Q : 5300 et 2650 Nm ³ Pompes de circulation centrifuge - Q : 1.5 m ³ /h - Pression 2 bars Pompes DOSAPRO (0-7 l/h) Automatique Marque Endress Hauser	2	4,40
Préleveurs Echantillons (Entrée et Sortie)	Type 3700 FR réfrigéré - 24 flacons	2	0,50
Poste de Rejet en Mer	Pompes Flygt CP 3127.180 MT 430 - HMT 10m - Q : 122 m ³ /h - 1450 tr/mn - 5.9 kWh	3	17,7
Groupe Electrogène	WILSON 60 Moteur Perkins T4 236 - Alternateur Stamford UCD 224 - 1500 T/mn	1	
Bâtiment Exploitation	Salle de commande (Supervision, Armoire de commande, Synoptique, Bureau et chaises, 2 climatiseurs) Local laboratoire (Paillasse -Fours - Balance) Atelier (Petit matériel)		1,0
T O T A L P U I S S A N C E S			163,91

Principe de fonctionnement station de traitement d'eaux usées de Desmarinières



16.3. Fonctionnement des ouvrages

16.3.1. Réseaux de Trinité

Les éléments sont inclus dans le paragraphe 1.1.10.

16.3.2. *Postes de refoulement*

DESIGNATION	FONCTIONNEMENT		VOLUMES		CONSOMMATION E.D.F.	
	Annuel (h/an)	Journalier (h/j)	Annuel (m ³ /an)	Journalier (m ³ /j)	Annuelle (kWh/an)	Journalière (kWh/j)
Poste COSMY	1 841	5,06	29 456	81	3 326	9
Poste RIVIERE CRABES	596	1,64	17 600	48	1 707	5
Poste LA CRIQUE	1 366	3,75	15 711	43	1 574	4
Poste LAGROSILLIERE	1 442	3,96	36 050	99	1 929	5
Poste PTT*	1 098	3,02	39 528	109	2 510	7
Poste PHARMACIE	2 501	6,87	135 054	371	5 128	14
Poste EPINETTE*	8 916	24,49	415 252	1 141	56 923	156
Poste BRESIL	199	0,55	3 980	11	465	1
Poste BORD DE MER*	163	0,45	1 141	3	250	1
Poste INFIRMIERE	214	0,59	2 568	7	411	1
Poste LIMOL	117	0,32	1 755	5	377	1
Poste VIEUX GALION	226	0,62	3 390	9	238	1
Poste PONT BELLUNE	1 882	5,17	28 230	78	1 896	5
Poste PARKING	985	2,71	6 895	19	262	1
Poste ZAC BEAUSEJOUR	3 473	9,54	135 447	372	41 241	113
Poste CFPA	4 640	12,75	232 000	637	45 936	126
Poste Ecole de pêche*	3 123	8,58	87 444	240	13 383	37
Poste Autre Bord	2 278	6,26	72 896	200	15 906	44
Poste Raisiniers	1 572	4,32	28 296	78	1 709	5

- **OPERATIONS D'ENTRETIEN**

Pour tous les postes

- Vidange, nettoyage, dessablage
- Relevage pompe et débouchage

Les postes de refoulement font l'objet d'un nettoyage régulier à fréquence mensuelle.

- **OPERATIONS PARTICULIERES D'ENTRETIEN**

Poste PTT

- Remplacement des poires de niveaux

Poste Raisiniers

- Installation de trappes avec grilles antichute.

Poste Cosmy

- Installation de trappes avec grilles antichute.

- **OPERATIONS DE RENOUVELLEMENT**

Poste Ecole de Pêche

- Renouvellement d'une pompe: Coût 5,1 k€

Poste Rivières Crabes

- Renouvellement d'une pompe : Coût 4 k€

Poste Parking

- Renouvellement d'une pompe : Coût 1,3 k€

Poste Autre Bord

- Renouvellement d'une pompe : Coût 6,5 k€

Poste La Crique

- Renouvellement huisserie (trappes avec dispositif antichute) :..... Coût 0,6 k€

Poste Pont Bellune

- Renouvellement huisseries (trappes avec grille antichute) :.....Coût 1,1 k€
- Renouvellement d'une pompe : Coût 1,8 k€

Poste Epinette

- Réparation pompe 1 : Coût 3,6 k€
- Réparation pompe 2 : Coût 3,6 k€

Poste Bord de Me

- Renouvellement d'une pompe : Coût 1,3 k€

Poste Infirmière

- Renouvellement d'une pompe : Coût 1,3 k€

Poste PTT

- Renouvellement d'une pompe : Coût 1,3 k€

16.3.3. Station de traitement d'eaux usées de Desmarinières

Le tableau ci-dessous reprend la synthèse des paramètres de fonctionnement de la station de traitement d'eaux usées de Desmarinières.

Le détail mois par mois se situe en annexe.

DESIGNATION	FONCTIONNEMENT		VOLUMES		CONSOMMATION E.D.F.	
	Annuel (h/an)	Journalier (h/j)	Annuel (m ³ /an)	Journalier (m ³ /j)	Annuelle (kWh/an)	Journalière (kWh/j)
Arrivée réseau	-	-	685 134	1 887		
Relèvement *	7 734	21,4	1 498 829	4 140	-	-
Débitmètre entrée station	-	-	-	-	-	-
Degrilleur	171	0,47	-	-	-	-
Aération	12 227	33,8	-	-	-	-
Recirculation	6 326	17,4	588 318	1 625	-	-
Recirculation liq.mixte	8 174	22,58	817 400	2 258	-	-
Extraction boues	-	-	666	276 kg MS/j	-	-
Pompes rejet en mer	3 769	10,41	815 411	2 253	-	-
Débitmètre sortie station	-	-	233 463	645	-	-
Energie consommée	-	-	-	-	360 352	995

- **OPERATIONS PARTICULIERES D'ENTRETIEN :**

- Remplacement des courroies des surpresseurs.
- Remontage du surpresseur N°1.
- Remplacement du manchon du surpresseur N°1.

- Mise en place de 2 pompes neuves pour la recirculation.

- **OPERATIONS DE RENOUVELLEMENT :**

- Renouvellement d'une pompe eaux brutes : Coût 5 k€
- Renouvellement d'une pompe de lavage Javel (désodorisation) : Coût 3,4 k€
- Réparation d'un surpresseur : Coût : 5 k€
- Echange d'un capteur magnétique sur la tour de la désodorisation :.... Coût : 1,2 k€

16.4. Limites des ouvrages et projets de renforcements

16.4.1. Réseaux eaux usées

16.4.1.1. Réseau rue Carnot

Environ 10 habitations sont concernées par la mise en place de 200 ml de réseau gravitaire 200 mm et 3 regards de 800 mm.

Chiffrage :

Le montant approximatif des travaux est de : 42 k€

16.4.2. Postes de refoulement

16.4.2.1. Poste de Rivière Crabes

Le génie civil supportant l'armoire électrique a été refaite par la SME car il y avait un risque d'effondrement.

16.4.2.2. Poste de C.F.P.A.

Ce poste a subi des éboulis très importants qui ont à moitié recouvert l'aire bétonnée.

Il est urgent de procéder à la reprise du talus et à l'évacuation des terres excédentaires.

La réhabilitation du mur reste d'actualité, reprendre le mur bétonné du poste sur environ 8 ml à une hauteur de 1,50 m.

Chiffrage :

Le montant approximatif des travaux à réaliser est de 12 k€

16.4.2.3. Poste du Brésil

Rappel : Poste équipé actuellement d'une pompe, ce poste reprend les eaux usées des riverains de la rue du Brésil et de la rue Carnot, mais également les nouveaux riverains du lotissement Raisiniers. Actuellement ce lotissement est en pleine phase d'aménagement et les habitations se raccordent de plus en plus.

La SME propose de réaménager ce poste conçu au départ pour une vingtaine d'habititations en rajoutant une deuxième pompe en secours et en reprenant l'hydraulique (barres de guidage, pieds d'assise, armoire électrique...).

Ces travaux ont un caractère d'urgence au vu du nombre d'abonnés sans cesse croissants sur cette installation.

Chiffrage :

Le montant approximatif des travaux est de 10 k€

16.4.2.4. Télésurveillance des postes de refoulement

Il restera au SICSM à faire équiper le poste suivant qui reste conformément à l'arrêté du 22/12/94 :

- Poste Ecole Maritime ;

16.4.2.5. Sécurité

Les postes suivants ne disposent pas de dispositif anti-chute :

- Poste Cosmy ;
- Poste Epinette ;
- Poste Brésil ;
- Poste Bord De Mer ;
- Poste Infirmière ;
- Poste Limol ;
- Poste Vieux Galion ;
- Poste Parking ;
- Poste Autre Bord.

16.4.2.6. Station de Desmarinières

Le système d'aération par diffuseurs fines bulles est prévu d'être remplacé par SME courant 2009.

Le SICSM a prévu le diagnostic une consultation par un bureau d'étude technique spécialisée pour le génie civil des ouvrages qui présentent des fissures.

Le SICSM prévoit également la réhabilitation du poste de relèvement de tête particulièrement attaqué par l'H₂S ainsi que le local de pré-traitement.

COMMUNE DE TRINITE

RESEAU DU BAC

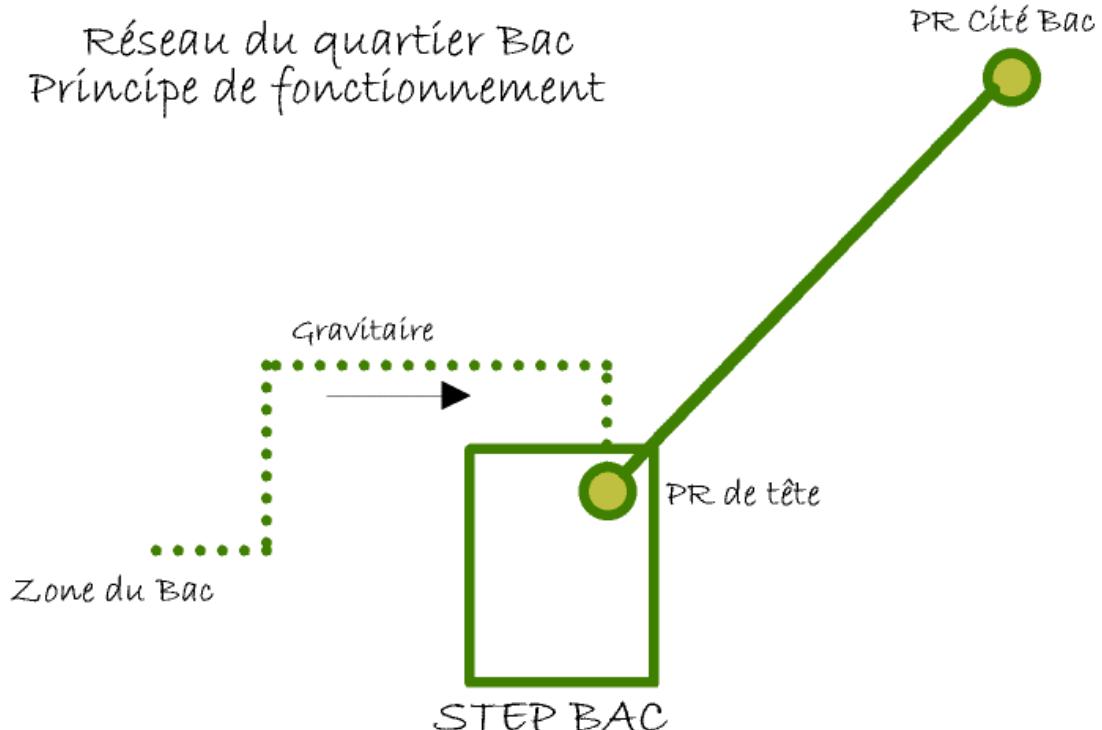


Station de traitement d'eaux usées du Bac

17. RESEAU DU BAC

17.1. Schéma d'ensemble

Principe de fonctionnement



17.2. Inventaire des ouvrages

17.2.1. Réseaux de collecte

Linéaire des réseaux	U	janvier 2009	U	Réceptionné en 2009	U	janvier 2010
Cité Bac				-		
Diamètre 200 gravitaire		400		-		400
Diamètre 80 refoulement		550		-		550
Nombre de regards	12				12	
Total		950		-		950
Z.A.C. du Bac				-		
Diamètre 200 gravitaire		1 450		-		1 450
Nombre de regards	65			-	65	
Total		1 450		-		1 450
TOTAL GENERAL	77	2 400		-	77	2 400

17.2.2. Caractéristiques du poste de refoulement

EQUIPEMENTS	TYPE	Puissance (kWh)	HMT (m)	DEBIT (m³/h)	Date d'installation
Poste Cité Bac					
Pompe 1	Flygt 3057MT232	1,7	7,8	17,6	2006
Pompe 2	Flygt 3041	1,9	7,0	18,0	1990
Total		3,6			



Poste Cité du Bac

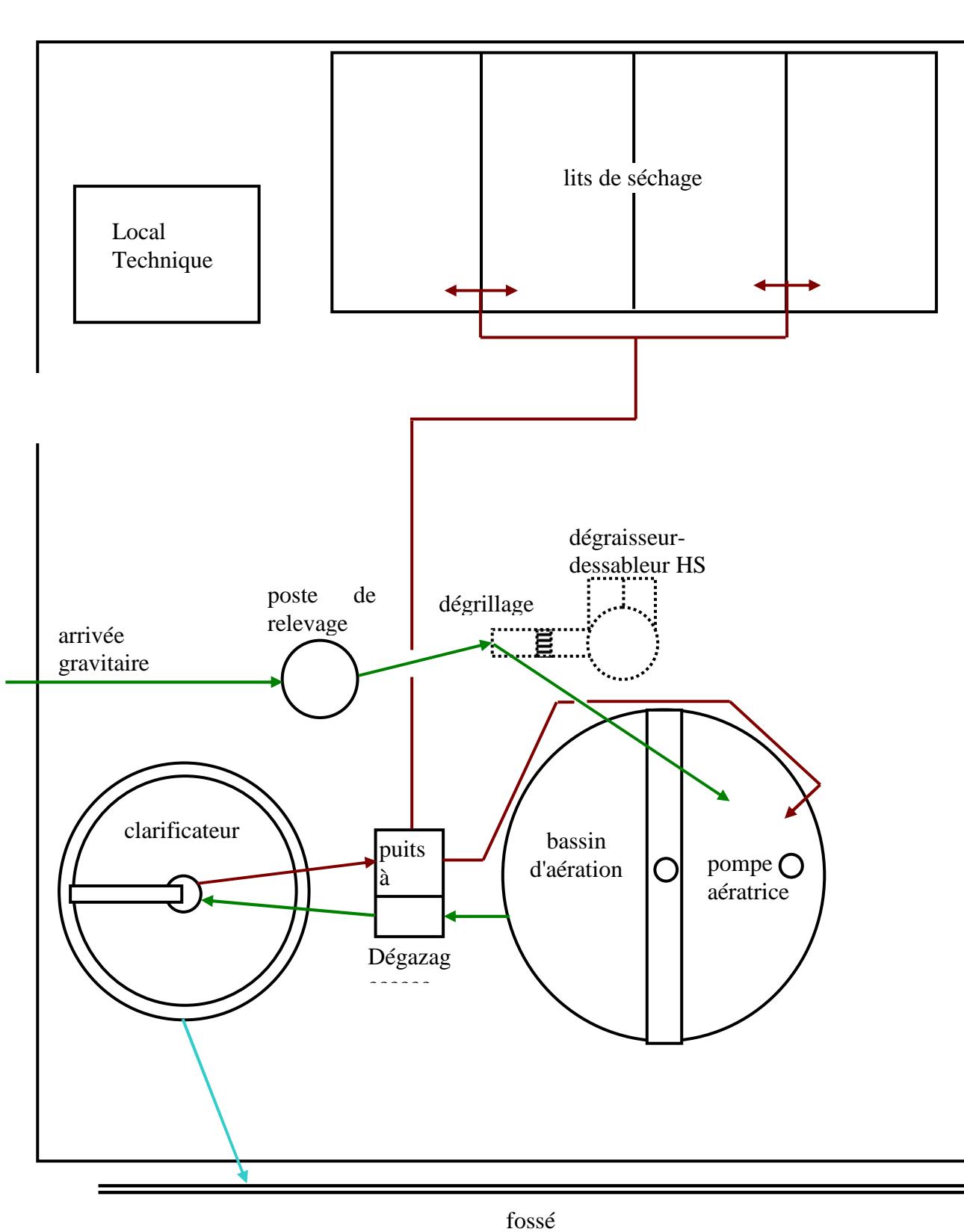
17.2.3. Station de traitement d'eaux usées Cité Bac

Equipements	Type	Nombre	Puissance (kWh)
Relevage	Pompe1 Flygt DP3057MT432 Q=17,66 m ³ /h HMT : 7,8m Pompe2 Flygt D56-253 Q=19m ³ /h HMT:8m	1 1	1,2 1,9
Dégrilleur	Manuel	1	
Dégraisseur	Micro-bulles / Air Flot	1	0,15
Aération	Bassin V 153 m ³ Turbine SEW	1 1	9,2
Décanteur	Bassin circulaire / 25.42 m ² Pont racleur	1 1	0,20
Recirculation	Bâche 12 m ³ Pompes Flygt / 12 m ³ /h / HMT: 5m	2	2,4
Divers	Eclairages ...		3,00
Total Puissances			18,05

- TRAITEMENT DES BOUES

Equipements	Type	Nombre	Surface Totale(m ²)	Volume (m ³)
Lits de séchage		4	100	40

Principe de fonctionnement station de traitement d'eaux usées de Cité Bac



17.3. Fonctionnement des ouvrages

17.3.1. Réseaux

Les éléments sont inclus dans le paragraphe 1.1.10.

17.3.2. Poste de refoulement

DESIGNATION	FONCTIONNEMENT		VOLUMES		CONSOMMATION E.D.F.	
	<i>Annuel (h/an)</i>	<i>Journalier (h/j)</i>	<i>Annuel (m³/an)</i>	<i>Journalier (m³/j)</i>	<i>Annuelle (kWh/an)</i>	<i>Journalière (kWh/j)</i>
Poste CITE BAC	1 393	3,83	16 716	46	2 099	6

- **OPERATIONS PARTICULIERES D'ENTRETIEN DU POSTE :**
 - RAS en 2009
- **OPERATIONS DE RENOUVELLEMENT**
 - RAS en 2009

17.3.3. Station de traitement d'eaux usées Cité Bac

Le tableau ci-dessous reprend la synthèse des paramètres de fonctionnement de la station de traitement d'eaux usées de CITE BAC. Le détail mois par mois se situe en annexe.

DESIGNATION	FONCTIONNEMENT		VOLUMES		CONSOMMATION E.D.F.	
	<i>Annuel (h/an)</i>	<i>Journalier (h/j)</i>	<i>Annuel (m³/an)</i>	<i>Journalier (m³/j)</i>	<i>Annuelle (kWh/an)</i>	<i>Journalière (kWh/j)</i>
Arrivée réseau*	-	-	17 316	155	-	-
Relèvement	3 139	0,1	61 617	2	-	-
Dégrillage	-	-	-	-	-	-
Aération	2 304	0,1	-	-	-	-
Recirculation	2 741	16,5	29 964	1	-	-
Boues évacuées	-	-	205	477 kg MS/j	-	-
Energie consommée	-	-	-	-	23 877	1

* : volume estimé car absence de comptage sur la station

- **OPERATIONS D'ENTRETIEN**

- Mise en réparation moteur de la turbine.
 - Réparation du porte balai du collecteur du pont racleur du clarificateur.

- **OPERATIONS DE RENOUVELLEMENT**

- Renouvellement d'une pompe du poste eaux brutes :Coût 1,3 k€
 - Renouvellement d'une pompe de recirculation :Coût 1,3 k€

17.4. Limites des ouvrages et projets de renforcements

17.4.1. Extensions réseaux eaux usées

17.4.1.1. Réseau Cité Bac

Une quinzaine de maisons peuvent être raccordées sur le réseau de la station de Bac. Cela représente 300 ml de réseau gravitaire de diamètre 200 mm et la pose de 6 regards.

Chiffrage :

Montant approximatif des travaux à réaliser : 61 k€

17.4.2. Poste de refoulement

Le poste Cité Bac sera équipé d'1 télésurveillance par la SME dans le cadre des engagements contractuels.

17.4.3. Stations de traitement d'eaux usées

La station de traitement d'eaux usées du Bac ne présente pas les caractéristiques nécessaires au niveau d'épuration demandé par la réglementation en vigueur (zone sensible) et imposé par le cours d'eau récepteur qui se rejette dans la mangrove avoisinante.

Des modifications importantes seraient à réaliser sur cette station pour sa mise à niveau : le fermier propose de remplacer la station existante par un poste de refoulement qui rejette les effluents vers la station de traitement de Desmarinières.

Chiffrage :

Le montant approximatif des travaux à réaliser est de 153 k€ qui se décompose en :

- poste de refoulement : 31 k€ environ ;
- 500 ml de canalisation : 107 k€ environ ;
- raccordement sur la station de DESMARINIERES : 15 k€ environ.

Des travaux d'équipement d'auto-surveillance se sont terminés en 2008 avec l'aménagement d'un canal aval conformément à l'arrêté du 21 juin 1996, pour les stations de traitement d'eaux d'une capacité inférieure à 2 000 équivalent habitants. Toutefois, les travaux n'ont pas été réceptionnés.

COMMUNE DE TRINITE

RESEAU DE TARTANE

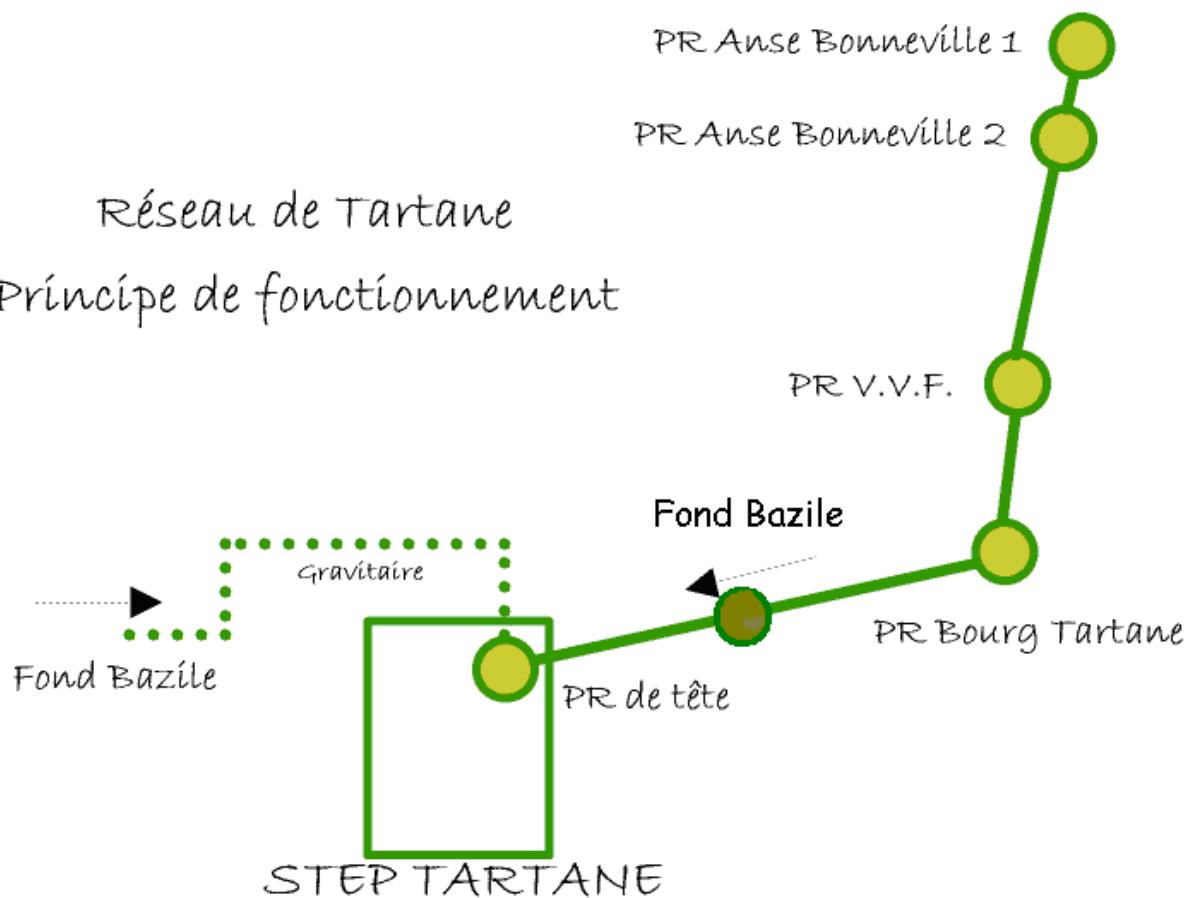


Station de traitement d'eaux usées de Tartane

18. RESEAU DE TARTANE

18.1. Schéma d'ensemble

18.1.1. *Principe de fonctionnement*



18.2. Inventaire des ouvrages

18.2.1. Réseaux de collecte

Linéaires des réseaux	U	janvier 2009	U	Réceptionné en 2009	U	janvier 2010
V.V.F. Tartane Diamètre 200 gravitaire Diamètre 250 refoulement Nombre de regards	102	2 700 300			102	2 700 300
Total		3 000				3 000
Bourg de Tartane Diamètre 300 gravitaire Diamètre 250 gravitaire Diamètre 200 gravitaire Diamètre 250 fonte refoul Nombre de regards	106	450 500 2 950 250			106	450 500 2 950 250
Total		4 150				4 150
Fond Basil /P.R. Station Diamètre 250 gravitaire Diamètre 200 gravitaire Diamètre 160 refoulement Nombre de regards	38	500 700 20			38	500 700 20
Total		1 220				1 220
TOTAL GENERAL	246	8 370			246	8 370

18.2.2. Postes de refoulement

EQUIPEMENTS	TYPE	Puissance (kW)	HMT (m)	DEBIT (m ³ /h)	Date d'installation
Poste V.V.F.					
Pompe 1	Flygt MP 3127 LT 210	7.4	22	20	2004
Pompe 2	Flygt MP 3127 LT 210	7.4	22	20	2004
Total		14,8			
Poste Bourg					
Pompe 1	Flygt 3085 MT 432	2	7	43	1994
Pompe 2	Flygt 3085 MT 432	2	7	43	1994
Total		4			
Poste Fond Bazil					
Pompe 1	Flygt DP 3085 MT 183	2	6	45 m3/h	2008
Pompe 2	Flygt DP 3085 MT 183	2	6	45 m3/h	2008
Total					
Poste Anse Bonneville 1					
Pompe 1	Flygt CP3127	7	36	12	1992
Pompe2	Flygt CP3127	7	36	12	1992
Total		14			
Poste Anse Bonneville 2					
Pompe 1	Flygt CP3085HT252	2	13	15	2008
Pompe 2	Flygt CP3085HT262	7	9	12	1991
Total		9			
T O T A L P U I S S A N C E S					

18.2.3. Station de traitement d'eaux usées de Tartane (avant réhabilitation)

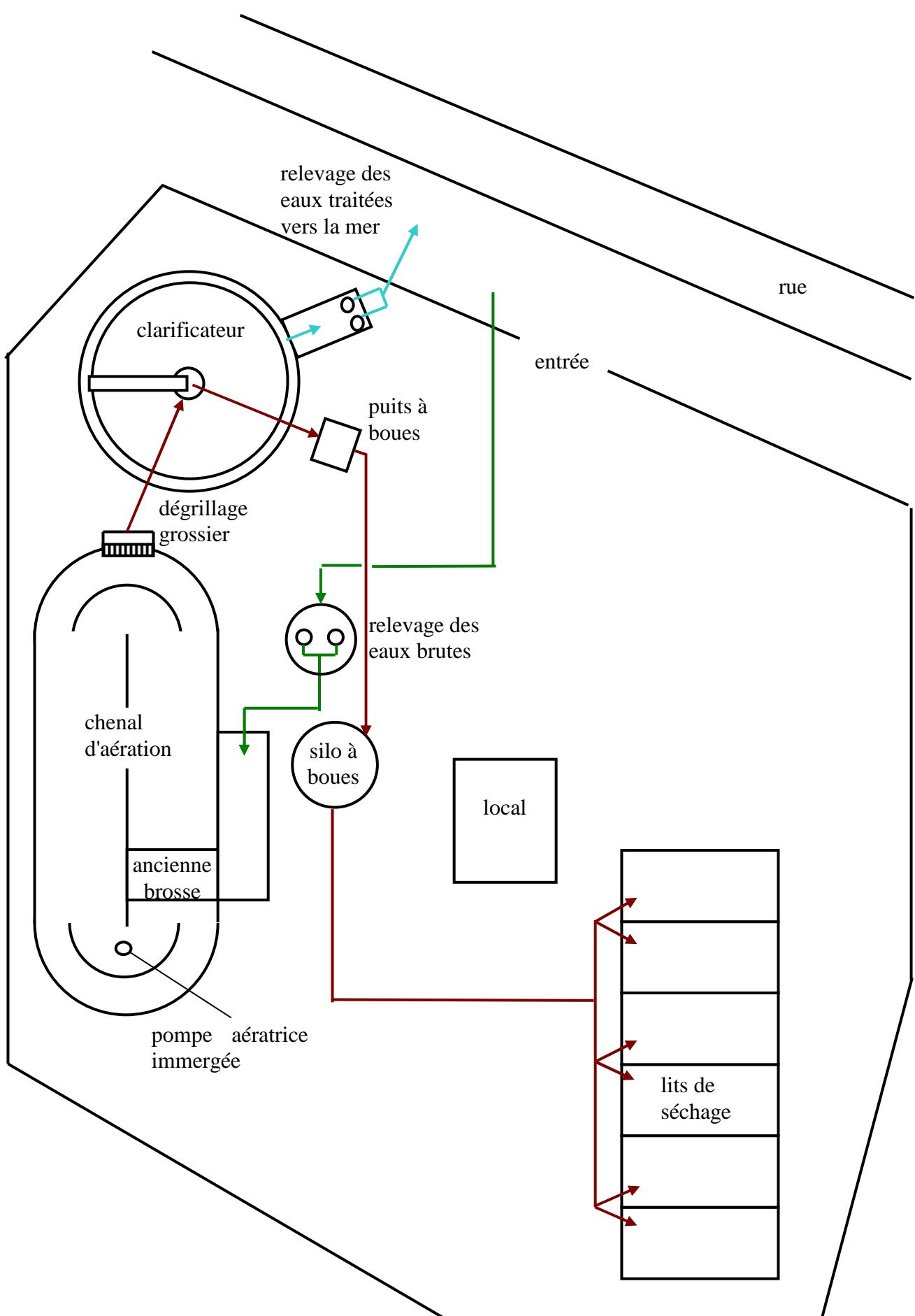
Equipements	Type	Nombre	Puissance (kWh)
Relevage	Pompes Flygt DP 3085 MT 470 Posée en 2004	2	4,00
Aération	Bassin Volume: 388 m3 Pont brosse CEM JUL 160 L4	1 1	15,00
Décanteur	Bassin circulaire / 66 m2 Pont racleur	1 1	0,20
Recirculation	Pompes Flygt 3085 MT 470	2	4,00
Divers	Eclairages ...		3,00
Rejet en Mer		2	
Total Puissances			26,20

TRAITEMENT DES BOUES				
Equipements	Type	Nombre	Surface Totale (m ²)	Volume (m ³)
Lits de séchage	Drains filtrants	6	210	90



Bassin d' Aération

Principe de fonctionnement station de traitement d'eaux usées de Tartane



18.3. Fonctionnement des ouvrages

18.3.1. Réseaux de Tartane

Les éléments sont inclus dans le paragraphe 1.1.10.

18.3.2. Postes de refoulement

DESIGNATION	FONCTIONNEMENT		VOLUMES		CONSOMMATION E.D.F.	
	<i>Annuel (h/an)</i>	<i>Journalier (h/j)</i>	<i>Annuel (m³/an)</i>	<i>Journalier (m³/j)</i>	<i>Annuelle (kWh/an)</i>	<i>Journalière (kWh/j)</i>
Poste Anse Bonneville 2 (privé)	1 027	2,82	12 324	34	4 995	14
Poste Anse Bonneville 1 (privé)	688	1,89	8 256	23	2 024	6
Poste VVF	1 762	4,84	31 716	87	8 518	23
Poste Bourg	1 523	4,18	65 489	180	3 541	10
Poste Fond Bazil	4 426	12,16	199 170	546	11 406	31

Pour tous les postes :

- Vidange, nettoyage, dessablage
- Relevage pompe et débouchage

Les postes de refoulement font l'objet d'un nettoyage régulier à fréquence mensuelle.

- **OPÉRATIONS PARTICULIERES D'ENTRETIEN**

RAS en 2009

- **OPÉRATIONS DE RENOUVELLEMENT**

- Renouvellement 1 pompe Anse bonneville 1 :coût 3,5k€
- Réparation pompe Anse Bonneville 2 :coût 2,6k€

18.3.3. Station de traitement d'eaux usées

Le tableau ci-dessous reprend la synthèse des paramètres de fonctionnement de la station de traitement d'eaux usées de Tartane. Le détail mois par mois se situe dans les pages suivantes.

DESIGNATION	FONCTIONNEMENT		VOLUMES		CONSOMMATION E.D.F.	
	Annuel (h/an)	Journalier (h/j)	Annuel (m ³ /an)	Journalier (m ³ /j)	Annuelle (kWh/an)	Journalière (kWh/j)
Arrivée réseau (estimation)	-	-	101 489	291	-	-
Pompes Rejet en Mer	1 799	5	-	-	-	-
Relèvement	3 895	10,8	116 850	323	-	-
Dégrilleur	-	-	1	-	-	-
Dégraisseur	-	-	-	-	-	-
Aération	3 833	10,6	-	-	-	-
Recirculation	3 164	9,2	94 920	262	-	-
Extraction boues	-	-	644 m ³	34 kg MS/j	-	-
Energie consommée	-	-	-	-	74 058	205

- OPERATIONS PARTICULIERES D'ENTRETIEN**

- Remplacement du cable du pont racleur.
- Vidange du silo à boue par camion hydrocureur.
- Réparation casse sur conduite extraction de boues.

- OPERATIONS DE RENOUVELLEMENT**

- Réparation moteur pont racleur Coût : 2,6 k€

18.4. Limites des ouvrages et projets de renforcements

18.4.1. Réseau eaux usées

D'une part, le réseau d'assainissement gravitaire du Bourg de Tartane est composé de canalisations en amiante ciment de diamètre 200 mm. Le réseau présente de fréquentes casses (4 en 2004, 1 en 2006) qui induisent des débordements sur la voie publique et un risque de rejet d'eaux usées non traitées sur la plage. Le fermier a proposé de remplacer dans un premier temps 100 ml de canalisation aux endroits les plus vulnérables et ayant le plus d'impact sur le milieu récepteur.

Chiffrage :

Le montant approximatif des travaux à réaliser est de 200 k€ environ (y compris réception définitive : inspection caméra, tests à la fumée).

D'autre part, sur ce même réseau le fermier a signalé les défauts de mise à niveau de tampon de regards qui induisent des entrées d'eaux pluviales et des casses à répétition.

Il reste environ 15 regards à mettre à niveau.

Coût : 50 k€

18.4.1.1. Tartane

Rappel : Les réseaux eaux usées du bourg de tartane sont constitués en grande partie de tuyaux amiante-ciment de diamètre 200 mm.

La commune a financé en 2002, dans le cadre des travaux d'urgence préconisés par la SME, le remplacement de 100 ml de conduite amiante-ciment.

En 2004 la SME propose de poursuivre le remplacement progressif de ce réseau en supprimant cette année 100 ml de réseau A-C et reposer du PVC CR8.

Chiffrage :

Le montant approximatif des travaux à réaliser est de 50 k€ et comprend la remise à niveau éventuelle des regards et la mise en conformité des branchements.

18.4.1.2. Fond Bazile

Le SICSM a engagé des travaux en 2007 sur le réseau de ce secteur en amont de la station qui est fortement dégradé (amiante-ciment) comprenant :

- réalisation d'un poste de refoulement ;
- pose de réseau ;
- reprise des branchements d'une vingtaine de maisons.

18.4.2. Poste de refoulement

18.4.2.1. Poste du Bourg de Tartane

Le génie civil de ce poste supportant l'armoire électrique menace de tomber et est à reprendre dans son ensemble.

Pour des raisons de sécurité, il faut envisager la réalisation d'une clôture avec portail.

Coût : 4 k€

18.4.2.2. Autosurveillance des postes de refoulement

Rien à signaler.

18.4.2.3. Sécurité

Rien à signaler.

18.4.3. Station de traitement d'eaux usées

La station a été réhabilitée au dernier trimestre 2008 avec la réalisation :

- d'un bassin tampon ;
- d'un prétraitement (tamis rotatif) ;
- du renforcement de l'aération ;
- du remplacement du pont clarificateur ;
- de préleveurs réfrigérés en eau brute et eau traitée ;
- d'une mesure de débit en sortie.

Annexes

- ☞ Fiche-type d'identification des risques pour les postes de refoulement
- ☞ Liste des risques professionnels
- ☞ Document unique SICSM

☞ Annexes du Diamant

RESEAU DU BOURG

Fiches récapitulatives de fonctionnement :

- Poste de relèvement "Cherry"
 - Poste de relèvement "Marine Hôtel"
 - Poste de relèvement "Tamarin"
 - Poste de relèvement "Cimetière"
 - Poste de relèvement "Bourg"
 - Station de traitement des eaux usées de "La Cherry"
- Rapport d'auto surveillance de la station de "la Cherry"

RESEAU DE DIZAC

Fiches récapitulatives de fonctionnement :

- Poste de relèvement "Anse Cafard"
 - Poste de relèvement "Dizac"
 - Station de traitement des eaux usées de "Dizac"
- Rapport d'auto surveillance de la station de "Dizac"

RESEAU DE TAUPINIERE

- Station de traitement des eaux usées de "Taupinière"
- Rapport d'auto surveillance de la station de "Taupinière"

☞ Annexes des Trois-Îlets

Réseau du Bourg

Fiches récapitulatives de fonctionnement :

- Poste de relèvement "Vatable"
- Poste de relèvement "Desgrotte 1"
- Poste de relèvement "Desgrotte 2"
- Poste de relèvement "Rue Neuve"
- Poste de relèvement "Citron"
- Poste de relèvement "Bord de Mer"
- Poste de relèvement "Xavier"
- Poste de relèvement "Collège"
- Poste de relèvement "Golf"
- Poste de relèvement "Wallon"
- Poste de relèvement "Marina"
- Poste de relèvement "Anse Mitan"
- Poste de relèvement "Casino"
- Poste de relèvement "Impératrice"
- Poste de relèvement "Anse à l'Ane"
- Poste de relèvement "Alamanda"
- Poste de relèvement "Trou Etienne"
- Station de traitement des eaux usées d' "Anse Marette"

Rapport d'auto surveillance de la station d' "Anse Marette"

Réseau de La Ferme

Fiches récapitulatives de fonctionnement :

- Station de traitement des eaux usées de "La Ferme"

Rapport d'auto surveillance de la station de "La Ferme"

☞ Annexes de Rivière-Pilote

- Station de traitement d'eaux usées « En Camée » ;

Rapport d'autocontrôle de la station « En Camée »

- Station de traitement d'eaux usées « Manikou » ;

Rapport d'autocontrôle de la station « Manikou »

☞ Annexes du Vauclin

RESEAU DU BOURG

Fiches récapitulatives de fonctionnement :

- Poste de relèvement n°1 Château paille
- Poste de relèvement n°2 Château paille
- Poste de relèvement n°3 Château paille
- Poste de relèvement n°4 Château paille
- Poste de relèvement n°5 Château paille
- Poste de relèvement Petite Ravine
- Poste de relèvement Pointe Faula
- Station de traitement d'eaux usées du BOURG "Petite Ravine"

Rapport d'autocontrôle de la station des stations du BOURG

- Station de traitement d'eaux usées "Grand Case"

Rapport d'autocontrôle de la station des stations de "Grand Case"

☞ Annexes du Robert

RESEAU DU BOURG :

Fiches récapitulatives de fonctionnement :

- Poste de relèvement « Courbaril »
- Poste de relèvement « Mansarde »
- Poste de relèvement « Miramar »
- Poste de relèvement « Ponthaléry »
- Station de traitement des eaux usées du Bourg « COURBARIL »
- Rapport d'autocontrôle de la station du Bourg.

RESEAU DE POINTE LYNCH :

Fiches récapitulatives de fonctionnement :

- Poste de relèvement « Pointe Lynch »
- Poste de relèvement « Suez Panama »
- Station de traitement des eaux usées de Pointe Lynch
- Rapport d'autocontrôle de la station de Pointe Lynch

RESEAU DE MOULIN A VENT :

Fiches récapitulatives de fonctionnement :

- Poste de relèvement « Gendarmerie »
- Poste de relèvement « Ecole Maternelle »
- Poste de relèvement « Gaschette »
- Poste de relèvement « Route Nationale »
- Poste de relèvement « Moulin à Vent Cité » (privé)
- Poste de relèvement « Trou Terre »
- Station de traitement des eaux usées de Moulin à Vent
- Rapport d'autocontrôle de la station de Moulin à Vent

RESEAU DE FOUR A CHAUX :

Fiches récapitulatives de fonctionnement :

- Poste de relèvement « Pointe Royale »
- Poste de relèvement « La Semair »
- Poste de relèvement DE « A à R »
- Poste de relèvement « Maison de retraite » (privé)
- Station de traitement des eaux usées de Four à chaux
- Rapport d'autocontrôle de la station de Four à chaux

RESEAU DU VERT PRE :

Fiches récapitulatives de fonctionnement :

- Station de traitement des eaux usées du Vert Pré
- Rapport d'autocontrôle de la station du Vert Pré

☞ Annexes de Trinité

RESEAU DU BOURG

Fiches récapitulatives de fonctionnement :

- Poste de relèvement « Cosmy »
- Poste de relèvement « Rivière Crabe »
- Poste de relèvement « La Crique »
- Poste de relèvement « La Grossilière »
- Poste de relèvement « La Poste »
- Poste de relèvement « Pharmacie »
- Poste de relèvement « Epinette »
- Poste de relèvement « Brésil »
- Poste de relèvement « Bord de Mer »
- Poste de relèvement « Infirmière »
- Poste de relèvement « Limol »
- Poste de relèvement « Pont de Bellune »
- Poste de relèvement « Vieux Galion »
- Poste de relèvement « Parking »
- Poste de relèvement « Zac Beauséjour »
- Poste de relèvement « Raisiniers »
- Poste de relèvement « Ecole de Pêche »
- Poste de relèvement « Fond Bazil »
- Poste de relèvement « C.F.P.A. »
- Poste de relèvement « Autre Bord »
- Station de traitement d'eaux usées de Desmarinières

Rapport d'auto surveillance de la station de Desmarinières

RESEAU DE CITE BAC

Fiches récapitulatives de fonctionnement :

- Poste de relèvement « Bac »
- Station de traitement d'eaux usées de Cité Bac

Rapport d'auto surveillance de la station de Cité Bac

RESEAU DE TARTANE

Fiches récapitulatives de fonctionnement :

- Poste de relèvement « Anse Bonneville n°2 »
- Poste de relèvement « Anse Bonneville n°1 »
- Poste de relèvement « V.V.F. »
- Poste de relèvement « Bourg » (Tartane)
- Station de traitement d'eaux usées de Tartane

Rapport d'auto surveillance de la station de Tartane